ISSN 1017 - 2769

Revue Scientifique du Tchad

Série A2 -janvier 2021

Editions Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD)

PREFACE

Nous voilà entrés dans une nouvelle année, dans l'année 2021, une année foisonnante en articles qui nous oblige à présenter un double numéro de janvier 2021. Dans le deuxième numéro, nous présentons des articles en Anthropologie, en Droit, en Histoire, en Géographie, en Socio-économieet Socio anthropologie. Voici les articles de ce numéro :

Ludovic Baïsserné PALOU fait une description de la maïsiculture en zone céréalière du sud-ouest du Tchad. Il se fixe comme objectif de mettre en évidence le mobile del'émergence de ce type de culture, puis l'organisation de sa production. La question qui se pose ici est celle de savoir, comment la production du maïs gagne-t-elle du terrain au détriment des autres céréales et comment sa production se pratique selon la catégorisation des producteurs.

Mahamat Fouda DJOURAB et *al*jettent un regard sur l'Islam de Science à l'épreuve du débat permanent dans un vecteur d'humanisation des cultures : l'exemple des événements au sud du Sahara. Ilsveulent faire comprendre la dynamique sociopolitique et culturelle qui est constatée dans les zones du sud du Sahara et particulièrement au Tchad, ces dernières années. Car, le savoir islamique devait permettre aux musulmans de se départir de la violence et de vivre en harmonie avec leurs concitoyens du même environnement sociopolitique et culturel.

Abdoul Wahab CISSE nous entraîne dans une évasion dans le site touristique de Fimela et ses environs qui vaut une virée de rêve. Il entend à travers cet article valoriser les atouts écotouristiques de Fimela et de DjilorDjidiack afin d'aménager des circuits touristiques autour du Royaume du Sine, du patrimoine hérité de l'histoire commune ou du Royaume d'enfance de Léopold Sédar SENGHOR.

Nassirou Bako-Arifarifouine dans les scandales financiers politico-judiciaires dans la dynamique de l'Etat au Bénin: une perspective socio-anthropologique sur « l'affaire SONACOP ». Il s'agit d'un scandale financier politico-judiciaire qui met en jeu une figure centrale, celle du politico-homme d'affaires. L'affaire SONACOP au Bénin a servi d'entrée empirique pour examiner cette dynamique, afin d'explorer quelques implications théoriques pour une approche socio-anthropologique de la construction de l'Etat par l'étude des affaires et scandales.

Ibrahima TOURE réfléchit sur les assises nationales destinées à refonder en quelque sorte la société sénégalaise et à raviver dans un esprit consensuel la pratique de la démocratie dans ce pays d'Afrique alors en proie à une profonde crise socioculturelle. Ces assises nationales furent le fruit d'un vaste processus de consultation citoyenne initié par diverses organisations de la société civile sénégalaise et des partis politiques. À l'exemple des conférences nationales en Afrique francophone, elles constituèrent un événement sociopolitique de grande ampleur dont l'exemplarité mérite que l'on s'y attarde, tant pour saisir la nature du phénomène que pour en évaluer la portée.

Ismaïla SENE traite des minesantipersonnel et antichar utilisées comme arme de guerredans le cadre du conflit en Casamanceet qui ont favorisé la multiplication des accidents et des victimes de mines. Cette situation a entrainé des dommages psychologiques multiformes qui ont généré un lourd affect traumatique chez les victimes. Cet affect qui s'exprime à travers des réactions émotionnelles négatives reflète le caractère traumatique de la situation de handicap acquis, laquelle est à l'origine de l'émergence d'un sentiment d'impuissance et d'une perception négative de soi.
Bonne et heureuse année 2021

Le Redacteur en Chef

Pr Khalil Alio

SOMMAIRE

Pages

01- Emergence de la maïsiculture en zone céréalière du sud-ouest du Tchad : un facteur de catégorisation socioprofessionnelle des producteurs ……... 4 - 16
Ludovic Baïsserné PALOU

02- L'Islam de Science à l'épreuve du débat permanent dans un vecteur d'humanisation des cultures : l'exemple des événements au sud du Sahara …… 17 - 27
Mahamat Fouda DJOURAB, Allambademel Vincent DE PAUL et Ibrahima TRAORE

03- Fimela et ses environs : un site touristique qui vaut une virée de rêve ……. 28- 35
Abdoul Wahab CISSE

04- Entre réformes institutionnelles, gouvernance publique et développement. Les assises politiques et citoyennes au Sénégal …… 36 - 51
Ibrahima Touré

05- Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi: le cas des victimes de mines en Casamance …….. 52 - 60
Ismaïla SENE

Emergence de la maïsiculture en zone céréalière du sud-ouest du Tchad : un facteur de catégorisation socioprofessionnelle des producteurs

Dr Ludovic Baïsserné PALOU
Ecole Normale Supérieure de N'Djamena-Tchad – Email : paludovbapa@gmail.com

Résumé

L'émergence de la maïsiculture s'observe dans la zone céréalière du sud-ouest du Tchad de nos jours avec une particularité. Elle est née du souci de la recherche de revenus agricoles et de la satisfaction vitale. La question qui se pose ici est celle de savoir, comment la production du maïs gagne-t-elle du terrain au détriment des autres céréales et comment sa production se pratique selon la catégorisation des producteurs. Le présent article se donne l'objectif de mettre en évidence le mobile de cette émergence, puis l'organisation de sa production. Les enquêtes de terrain ont pu déterminer que les maïsiculteurs sont structurés en trois grandes catégories selon l'importance de leurs facteurs de production. Ceux qui emblavent plus de quinze hectares sont de la première catégorie. Ceux qui emblent entre cinq et quatorze hectares appartiennent à la deuxième catégorie et la troisième catégorie regroupe ceux qui emblavent moins de cinq hectares. Dans chacun des trois groupes, tout producteur dispose d'un statut. Il se trouve que ceux qui emblavent plus de quinze hectares sont les fonctionnaires à plus de 55%, suivi des commerçants (42,76%) et les paysans (1,9%). Plus de 45% des fonctionnaires-maïsiculteurs ensemencent entre cinq à quinze hectares, suivis des commerçants (45,87%) et les paysans (12,03%). Cependant, les paysans sont les plus nombreux (79,40%) à cultiver moins de cinq hectares, suivi des fonctionnaires (12,15%), puis les commerçants (8,45%). Par ailleurs, la productivité des facteurs de production est une question très délicate. Elle dépend de la catégorie des producteurs, de l'utilisation des matériels, des intrants, de la main-d'œuvre et du prix du maïs qui lui-même dépend de la période de la vente, de la production locale, environnante et de la probabilité des marchés.

Mots clés : Facteurs de production-Catégorie-Emergence-Maïs-Revenus.

Introduction

Le maïs (*Zea mays*) est la céréale la plus rependue au monde. Originaire de l'Amérique centrale, on le trouve aujourd'hui partout en régions tropicales (A-J. Sémassa et al., 2016 p.199). Il s'est largement diffusé vers le nord-américain, le Canada, l'Europe, le sud de l'Amérique latine, l'Australie, etc. En Afrique, sa culture a pendant longtemps été concentrée dans une aire relativement limitée en golfe du Bénin, du sud du Ghana, à l'ouest du Cameroun, etc. (Adjilé, 2012, p. 125). Certes présent jusqu'en zone soudano-sahélienne de façon diffuse, sa culture n'occupait qu'une place secondaire, voire marginale dans les assolements. C'est au cours des vingt dernières années que son expansion a été rapide dans la plus grande partie de l'Afrique (J.L. Fusilier, 2014, p. 32).Au Tchad, il est la troisième céréale la plus consommée après le mil, le sorgho ; après vient le riz dont les niveaux de consommation varient d'un ménage à un autre. Il était longtemps produit de façon traditionnelle dans de petites exploitations familiales avec un rendement moyen qui ne dépassait guère 700 kg/ha (FAO, 2014). Sa culture occupait généralement les jardins de cases. Bénéficiant d'un entretien particulier, ilssontassolés de façon continue. La dynamique que connait cette culture aujourd'hui s'explique par sa conquête au sein des terroirs, le domaine du mil-sorgho. Depuis la crise cotonnière durant la période de l'Ajustement Structurel où les institutions de Bretton Woods ont incité les Etats à limiter leurs interventions directes dans les activités productives, ces derniers participent moins directement dans les activités en amont et en aval de la production agricole (Catellet C. et Durans O., 2009, p.83).

La recherche de revenus agricoles via les cultures vivrières est devenue un phénomène nouveau. Fut-il la reconversion des fonctionnaires et des commerçants dans cette pratique (L.B. Palou, 2019, p. 12). Dès lors, la valorisation de la maïsiculture est devenueplus significative, bien qu'elles soient vivrières aux prix non conventionnés à l'international. Par diffusion permanente, elle se substitue au mil-sorgho, céréale principale et accompagne le coton en revenus agricoles dans les ménages (M. Chastanet, 1998, p. 257 ; Palou B-L., 2019, p. 11). Cette dynamique dépend d'une part de la capacité de chaque producteur à financer l'intensification et les équipements agricoles. Ce qui constitue un facteur de distinction des producteurs. Les contraintes que constituent la pluviométrie aléatoire, la fragilité des sols, les pressions parasitaires, l'absence de ressources humaines et financières, tentent de briser les chances de revenus espérés des producteurs. Ces différents paramètres s'orientent vers un questionnement selon lequel, en quoi la dynamique de la maïsiculture s'opère dans une catégorisation socioprofessionnelle de ses producteurs. Comment se réalise la production, les rapports de force et les stratégies des différents groupes. Cependant, force est de constater que ladite culture exprime une lueur d'espoir pour les producteurs. Le présent article s'inscrit dans une ligne d'analyse de la maïsiculture, puis son organisation en catégorie socioprofessionnelle des producteurs selon leurs facteurs de production.

1. Méthodologie

La méthodologie adoptée de pour cette étude s'est basée sur la revue de la littérature qui a permis de se situer dans la dynamique de la maïsiculture, les causes de son adoption, ses évolutions et sa pratique. Le terrain a été balisé et valorisé par le projet GTZ/PRODALKA. Deux descentes sur le terrain ont été effectuées durant la période de semis et celle de la récolte. Cela a permis de faire des observations pratiques, des entretiens semi directifs avec les producteurs, les groupements des producteurs et les commerçants. A partir de ces entretiens, trois catégories des producteurs selon leur stratégie et les moyens que ces derniers investissent dans les exploitations de la maïsiculture ont été mis en évidence. Sur trois cents producteurs échantillonnés, 125 d'entre eux ont été choisis. Ce choix a été fondé sur une probabilité simple. Il s'agit des chefs d'unité de production selon les catégories identifiées. Ceci, pour recueillir des informations chiffrées et ouvertes. Après la restitution des questionnaires, les dépouillements et les analyses ont été effectués selon les logiciels SPSS et Excel. Les résultats obtenus sont transcrits, appuyés en tableaux, figures et chiffres.

2. Difficultés

Les difficultés rencontrées dans la présente étude concernent l'absence de statistiques agricoles au Tchad et plus précisément celle de la zone d'étude.Cela n'a pas permis d'avoir un état des lieux, afin d'établir une base de sondage et un échantillon raisonné pour notre enquêtes. A cela, s'ajoutent les difficultés liées à la conduite et au financement de ces enquêtes.

3. Résultats

3.1. Cadre spatial de l'étude

La zone de subsistance céréalière du sud-ouest du Tchad couvre une partie du bassin du Mayo-Dallah et celle de l'ouest du bassin du Mayo-kébbi. Elle est limitée à l'ouest et au nord par leCameroun et à l'extrémité sud et à l'ouest par la zone de production cotonnière et celle de l'arachide (Carte n°1). Le terrain est généralement plat et quelque part accidenté dans la zone de végétation naturelle qui se compose d'arbres, d'arbustes et de graminées épars. Les arbres dominants sont les espèces épineuses *Acacia albida* et *Balanites aegyptiaca* et les espèces non épineuse *Adansonia digitata (baobap), Aadira indica* (neem), *Pilostigma reticulatum et Prosopis africana* entre autres.

Il existe essentiellement trois espèces de graminées : *Eragrostis tremula, Cenchrus biflorus et Andropogon gayanus* sont abondant et protégés dans la zone de Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL), puis sur les plaines inondées des fleuves Mayo-kébbi, Mayo-Dallah et Mayo-Siwa. Le sol est sablonneux bien qu'on y trouve de l'argile dans certaines zones. Globalement, le sol exondé est épuisé par rapport à celui des plaines inondables, qui reçoivent les dépôts des limonspar les crues des eaux des fleuves du Mayo-kébbi, du Mayo-siwa et de celles du lac.La pluviométrie annuelle se situe entre 700 et 900 mm. La zone jouit d'une alternance de deux saisons : la saison des pluies qui s'étend d'avril à octobre et la saison sèche de novembre à fin mars. Les températures moyennes oscillent entre 38° et 40°C en avril à mai puis de 18° et 25°Cde décembre à février. Outre l'agriculture, les principales activités économiques sont l'élevage,le petit commerce et les travaux extra-agricoles comme la vente des briques cuites, la productiondu sel gemme, la vente de bois de chauffe, etc.

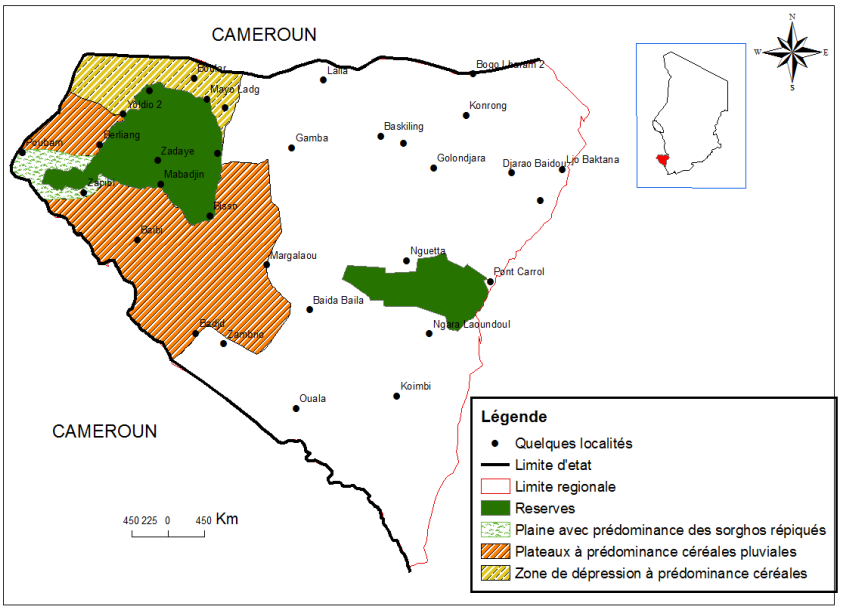

Carte n° 1 : Situation géographique de la zone d'étude
Source: GTZ/PRODALKA, adaptée et modifiée par Palou, 2019.

3.2. Une catégorisation des producteurs selon les facteurs de production

La production du maïs dans la zone d'étude est fondée sur un systèmed'exploitation familial. Trois catégories des producteurs ont été identifiées selon les facteurs de production. La première catégorie est constituée des producteurs qui emblavent plus de quinze hectares. La deuxième renferme ceux qui emblavent entre cinq à quatorze hectares et enfin la troisième se compose des producteurs qui ensemencent moins de cinq hectares. Chaque producteur de chaque catégorie, dispose d'un statut (fonctionnaire, commerçants et paysan). Le tableau I donne les détails.

Tableau 1 : Répartition des producteurs selon leur catégorie et statut

Appartenance / **Statut des producteurs**	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
Fonctionnaires	55,34%	42,10%	12,15%
Commerçants	42,76%	45,87%	08,45%
Paysans	1,9%	12,03%	79,40%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête de terrain, novembre 2108.

Le Tableau n°1 renferme trois catégories des producteurs. Chaque producteur appartient à une catégorie socioprofessionnelle. Les grands producteurs (la première catégorie), sont des fonctionnaires (53,34%) suivi des commerçants (42,76%) et quelques rares paysans (1,9%). Le nombre des fonctionnaires diminuent de la deuxième catégorie (42,10%) au détriment des commerçants (45,87%). Cependant, le nombre des paysans de cette catégorie connait une petite évolution (12,03%). C'est dans la troisième catégorie que les paysans sont plus nombreux (plus de 79%). Par contre, les fonctionnaires et les commerçants sont moins nombreux dans la dernière catégorie (respectivement 12,15% et 8,45%).Les facteurs de production que chaque producteur en fait usage (parcelles, capitaux investis, les intrants et stratégies) diffèrent d'une catégorie à une. Le tableau n°2 donne les détails.

Tableau 2 : Intensité des facteurs de production selon les catégories des producteurs

Catégorie / **Facteurs de production**	**I**	**II**	**III**
Superficie	Plus de 15 hectares	Entre 5 à 14 hectares	Moins de 5 hectares
Intrants	Engrais NPK, Fumure organique avec parc bétail, compostage, Atrzine, Glugophaste, Buron, etc. etrotation biennale : maïs-arachide.	Engrais NPK, fumure organique ave parc bétail avec contrat, compostage, Atrzine, Glugophaste, Buron,etc. des rotations triennales : coton-maïs-arachide.	Engrais NPK, Fumure organique, fumure organique avec ou sans compostage, ordure ménagère, etc. avec ou sans Atrzine, Glugophaste, Buron, etc. avec dosage négligeable. Des rotations triennales : coton-maïs-sorgho.
Outils	Tracteurs, attelage personnel.	Attelage personnel ou en location, tracteurs,	Location d'attelage ou personnel
Mains-d'œuvre	Purement salariés	Salariés et familiale	Purement familiale

Source : Enquête de terrain, octobre, 2019.

3.3. Une production favorisée par utilisation de divers intrants

Les exploitants connaissentl'efficacité des engrais, mais la généralisation de son emploi dépend avant tout de la catégorie socioprofessionnelle des producteurs. Les producteurs selon leur catégorie, adoptent une stratégie, fonction du degré de leur motivation. Les producteurs qui disposent de moyens, surtout ceux de la première catégorie, suivies de la deuxième, préfèrent s'en procurer sur les marchés locaux, du Cameroun ou du Nigeria où sa commercialisation est très large. Le développement de cette stratégie est dominé à majorité (90%) par les exploitants de la première catégorie (graphique n°1).

Graphique n°1 : Utilisation des intrants selon les catégories dans les exploitations du maïs

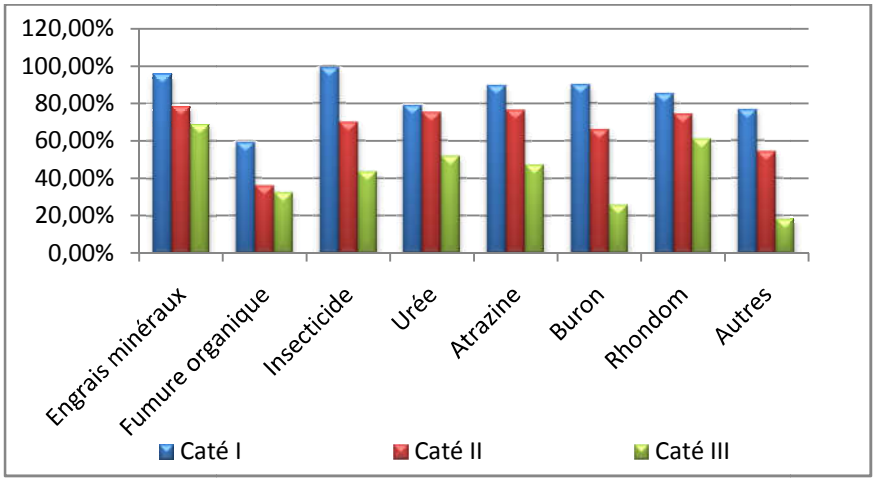

Source: Travaux de terrain, septembre 2019.

Sur le graphique n°1, les producteurs de la première catégorie, suivie de la deuxième sont partout présents dans l'utilisation d'intrants. L'itinéraire technique adopté comprend une série d'opérations culturales dont l'importance varie selon la catégorie à laquelle appartient l'exploitation pour favoriser et permettre une régénération des terres. L'utilisation des engrais chimiques (NPK, Buron, Urée, etc.) est aléatoire selon les différents groupes. Seuls (6%) sont les producteurs de la troisième catégoriequi utilisent des engrais à doses faibles sur le maïs.

3.3.1. L'élevage, un des atouts favorables à la production

Les zones de la céréaliculture du sud-ouest du Tchad disposent également de sérieux atouts pour la reconstitution de la base organique de leurs sols. La zone dispose d'un important cheptel qui fait que, l'association agriculture-élevage permet de réduire ou de venir en complément à la consommation d'intrants artificiels. Il existe plusieurs formes d'intégration élevage-agriculture sur le terrain. Les fumures organiques provenant de cette intégration sont prisées par nombre d'exploitants (près de 60%). Les fonctionnaires (plus de 32%) suivi des commerçants (plus de 18%) et les paysans (14%). Plusieurs stratégies d'amendements sont effectuées. Certains campent le bétail dans le champ et le font faire de rotation pendant les saisons sèches. D'autres en plus de leur cheptel, font des contrats non écrits avec les éleveurs. Certains éleveurs exigent que le producteur paye le salaire de son bouvier pendant le séjour de ses troupeaux sur les parcelles. Certaine forme de contrat consiste à payer 10frs par tête de bœuf et par jour durant la période de séjour du cheptel sur les parcelles.Cette méthode est la plus souhaitée par les producteurset surtout pour lesdeux premières catégories. L'inconvénient est lié à la taille du cheptel à intégrer dans les champs.

3.3.2. Une main-d'œuvre diversement utilisée

Dans ce système de production, la main-d'œuvre se différencie selon les catégories des producteurs comme le montre le tableau n°3.

Tableau n°3 : Types des mains-d'œuvre utilisées selon les catégories des producteurs

Type de main d'œuvre / Catégories	Salariale	Familiale	Aide ou tontine
I	82,65%	10,54%	6,81%
II	78,32%	12,45%	9,23%
II	12,65%	74,55%	12,8%

Source: Enquêtes de terrain, 2017.

Le tableau n°3 donne les détails sur la main-d'œuvre utilisée dans la production du maïs selon chaque catégorie des producteurs. Ainsi, la première catégorie constituée en majorité des fonctionnaires (55,34%), utilisent la main d'œuvre salariale à plus de 82%, suivie de la deuxième catégorie (78,32%) et de la troisième à plus de 12%. C'est plutôt chez la troisième catégorie que la main-d'œuvre familiale est plus utilisée dans les exploitations (74,55%). Cependant, chez les deux premières catégories, ce type de main-d'œuvre se rencontre peu (respectivement 10,54% et 12,45% chez la deuxième catégorie). Comme le montre la photo n°1 et n°2, un tracteur chargé de ramener la récolte à la maison et quelques personnes à l'œuvre dans la mise en sacs du maïs.

Photo n°1 et 2 : Récolte de maïs (1) décortication et mise en sac du maïs par la main-d'œuvre payante (2).
Source: Prise de vue de Palou 2018 à Pala.

3.3.3. Des matériels d'exploitation diversement disposés selon les catégories

Les exploitants des deux premières catégories sont les mieux équipés que la dernière. Ils disposent de tous les matériels à proportion supérieure par rapport autres (entre 40 et 100%), comme le montre le tableau n°4.

Tableau n°4 : Des équipements disposés selon les catégories

Equipements / catégorie	Porte-tout	Charrette	Camion	Pulvérisateur	Charrue	Attelage
I	100%	41,12%	1,10%	100%	100%	100%
II	100%	55,15%	3,15%	100%	100%	78,90%
III	16,25%	43,18%	0%	32,54%	78,85%	80,15%

Source: Enquête de terrain, 2018.

Sur le tableau n°4, ce sont les deux premières catégories qui disposent plus des matériels agricoles que la dernière. Ils disposent plus de pulvérisateurs (100%), les charrues (entre près de de 80% à 100%), avec les différentes versions, dont les plus utilisées sont les sarcleurs-butteurs. Ils disposent des charrettes pneumatiques (respectivement entre 41 à plus de 55%), puis les camions (entre 1,10% à 3,15%), et des portes-tout (100%) que la dernière catégorie.

3.3.4. La culture du maïs est choisie au détriment des autres selon les catégories

Les résultats de l'enquête exprimés sur le graphique n°2, témoigne que les producteurs de la catégorie I s'intéressent peu à la culture du coton que la catégorie II et III et le maïs voient leur part croître avec la mécanisation au détriment du mil-sorgho et de l'arachide pour les producteurs de la catégorie I.

La surface en coton augmente logiquement, car c'est la culture commerciale qui doit couvrir l'essentiel des charges liées aux exploitations pour les deux dernières catégories. Mais, le maïs présente un potentiel productif élevé, commercialisable et remplit la satisfaction vitale.

Graphique n°2 : Types de cultures pratiquées par les producteurs de maïs par catégorie

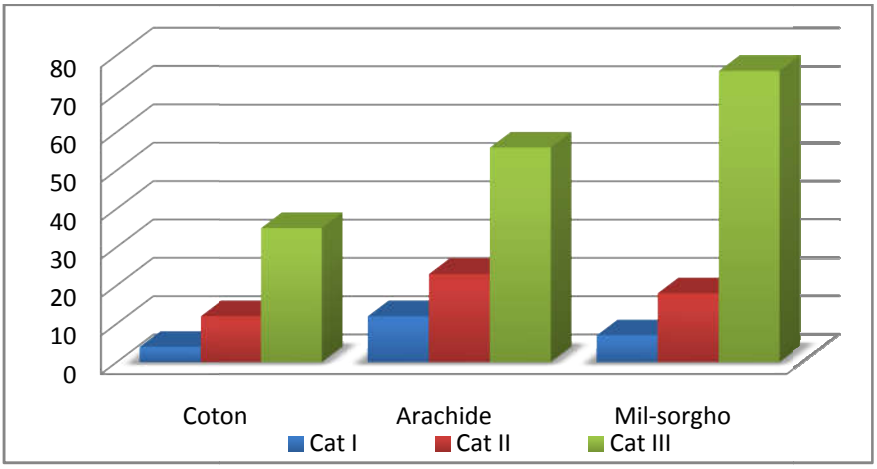

Source: Résultats des travaux de terrain, novembre 2018.

L'assolement en maïs selon le graphique n°2, connait une modification progresse largement au détriment du mil- sorgho, puis l'arachide. Le rendementde la productionest un critère fondamental pour les producteurs.La mécanisation permet de réaliser rapidement les travaux de labour et de mieux respecter les dates optimales de semis. Les producteurs considèrent comme un facteur important du rendement.

3.4. Des cultures soumises aux déprédations des ennemis

A part la pauvreté du sol par les producteurs, l'action des insectes et certaines mauvaises herbes limitent le rendement du maïs. Le *Striga*qui est bien connu par les producteurs comme l'une des mauvaises herbes, exprime la mort du sol. Ils envahissent les parcelles aux sols médiocres et réduisent le rendement. Les attaques du *Striga* en Afrique en 1991,ont causé une perte directe de revenus estimés à 2.9 milliard $us. Particulièrement au Nigeria, la perte due au *strigahermontica* sur la production des céréales s'échelonnent entre 10 et 90% (MARNOTTE et *al.*(1997). Les producteurs craignent les méfaits de certains insectes comme les *Acrotylus blondeli, Gryllotapla africa* (lacourtière), puis les termites et certaines espèces de chenilles dont la punaise de la panicule, logent dans leur gîte ou dans les tiges. Ce qui fait que de fois, les symptômes des maladies foliaires s'observent sur des jeunes plants dès la levée. Si à l'âge adulte des plants, les plantes sont atteintes, les producteurs, toutes catégories confondues enregistrent des pertes.

3.4.1. Le contrôle des mauvaises herbes

Plus de deux-tiers des producteurs estiment que l'enherbement exerce une forte concurrence sur la culture, notamment entre 15 et 45 jours après les semis. A ces dates, le désherbage manuel ou mécanique devient indispensable.La qualité du désherbage dépend de la disponibilité de la main-d'œuvre et des possibilités financières de chaque producteur. Le sarclage mécanique est développée en attelé pour les catégories I et II. Parmi la troisième catégorie, on retrouve le sarclage manuel (18,75%). Le désherbage chimique, quoique sélective selon les catégories de chaque producteur est adoptée comme la solution la plus plausible de production.

Ces derniers disposent d'un éventail de produits herbicides qu'ils choisissent en fonction des contraintes. Ils les acquièrent sur des marchés locaux en provenance du Cameroun plus proche ou du Nigéria.

En pré-émergence, les producteurs utilisent le mélange d'Atrazine et de Pendiméthaline contre le *Rottboelia exaltata.*Ce mélange est sans conteste la seule solution efficace que les producteurs, surtout des deux premières catégories ont adoptée. Par contre, en post-émergence, le mélange de deux molécules d'Atrazine et de Bentazone, qu'ils épandent à 30 jours environ au stade de 6-8 feuilles du maïs et à forte infestation de mauvaises herbes contre les mono et dicotylédones. Ce mélange détruit les dicotylédones courantes et ne laisse filtrer que quelques rares monocotylédones.

Le Glyphosate commercialisé sous le nom de Roundup original est l'intrant agricole le plus utilisé par les producteursdes deux premières catégories à plus de 95%. Il est le plus connu par son effet actif sur les herbes. Il n'est pas sélectif, mais détruit les mauvaises herbes. Il est largement appliqué dès les commencements de tous les travaux champêtres (fauchage, labour, etc.). A part le désherbage, ils contribuent à réduire le temps de travail et, en découle l'effet économique qu'ils procèdent. L'atrazine, un herbicide sélectif est utilisé dans les exploitations pendant certaines périodes du calendrier agricole. Son application précède généralement le sarclage. Il permet aux exploitants de s'activer sur d'autres travaux du moment où il réduit les effets des enherbements. Il est apprécié aisément par les producteurs de la première catégorie à plus de 98%, près de 80% par la deuxième catégorie et rare à un peu plus de 12% par la troisième catégorie.

4. Acquisition des parcelles

Les producteurs travaillent sur des parcelles acquises par différentes modes.Certains producteurs ont acquis leurs parcelles par achat. Certains travaillent sur les parcelles personnelles et complètent par celles en location. D'autres encore, ont acquis leurs parcellespar simple entente ou contrats non écrits avec les propriétaires des parcelles. Plus de 76% des producteurs de la troisième catégorie travaillent sur des parcelles personnelles. L'appropriation des terres des autochtones par les producteurs de la première et de la deuxième catégorie est désignée comme source de la flambée des prix des terres productives. Depuis que la dynamique de la maïsiculture a commencé, les prix des parcelles des terres productives ne cessent d'année en année de grimper. A titre d'exemple, autour du centre urbain de Pala, les parcelles cultivables s'offraient encore gratuitement jusqu'aux années 1960. Pendant la décennie 1980 à 1990, elles pouvaient se monnayer entre 5 000 à 15 000 frs CFA à l'hectare. Depuis 1990, le prix de l'article-terre a pris un envol et a atteint 30 000 frs. C'est depuis 2010 que le prix d'un hectare cultivable à la périphérie urbaine a évolué passant de 50 000 frs à 100 000 frs CFA. Dans cette dynamique, les paysans vivent une mutation foncière au point que, plus de 88% de grands producteurs qui ont acquis les parcelles cultivables les ont dépossédés des autochtones par achat (L.B. Palou, 2020, p.14).

4.1. Le maïs, une culture optée pour son avantage

En dehors de la mécanisation, la culture du maïs est favorisée par ses capacités d'adaptation aux conditions agro-écologiques. Les potentiels de rendements ne sont plus comparables à ceux qu'ils obtenaientil y a de cela 20 ans auparavant. Lesproducteurs ensemencent les graines améliorées, puis assimilent la vulgarisation des techniques culturales telles que, la densitéet les dates de semis. La disponibilité permanente d'intrants sur les marchés locaux (engrais, d'herbicides, insecticides). Les deux premières catégories quant à elles, utilisent les moyens financiers, les équipements en matériels et profitent des prestations des travaux motorisés.

4.2. Des semences diversifiées au choix des producteurs

L'excellente connaissance des conditions de culture d'une part et la conduite d'essais spécifiques d'autre part,ont permis aujourd'hui aux différents centres de recherche de produire des variétés de maïs parfaitement adaptées aux impératifs techniques, climatiques et économiques des producteurs. Il s'agit des semences améliorées. Le choix de la variété se base sur les besoins hydriques de la plante (liés au rendement potentiel) et de la répartition spatio-temporelle de la pluviométrie.

Sur le terrain, on recense différentes variétés des semences dont le choix est laissé aux producteurs selon leur goût et selon leur stratégie.Il s'agit du CMS 2019 avec un cycle long équivalent à 120 jours, suivi du CMS 8501 et de l'Advanced qui ont chacun un cycle de 115 jours. Le CMS 9015 quant à lui est d'un cycle moyen de 90 jours. Les centres de recherche ont aussi mis au point, des variétés précoces de 70 jours. Il s'agit de l'IVDT et le TZEE.Ces différentes variétés de maïs sont issues de variétés améliorées de l'IRAD de Garoua au Cameroun. A part ces semences venant du Cameroun voisin, certaines sont produites par les semenciers locaux, formés sur place. Le deuxième type de semence est celle prélevées sur la production de l'année précédente. Force est de constater que les producteurs ignorent les variétés qu'ils cultivent, surtout ceux de la troisième catégorie, suivie d'une poignée des planteurs du deuxième groupe. Plus de trois quart des producteurs de la 3^{ème}catégorie, utilisent les semences prélevées sur la production précédente.Disent-ils qu'elles sont fiables, car elles ne nécessitent aucune dépense nutritive. Elles sont disponibles sans que les producteurs aient besoin de les acheter, ni dépendre d'autres systèmes de connaissances.

4.3. Une préférencedes producteurs plus orientées pour le cycle moyen

Les semences de cycle moyen s'accommodent à certains avantages et conséquences qui laissent perplexes les producteurs. Sur le terrain, plus de 80% de la catégorie I et II, préfèrent cultiver le CMS 2019 pour son rendement très élevé par rapport aux autres variétés. L'expérience au niveau du Centre de Recherche de l'IRAD a montré que le rendement du CMS est 8 tonnes à l'hectare. Le risque lié aux semences des cycles long se justifie par le déficit pluviométrique. Certainsproducteursdont un peu plus de 35% de la catégorie II, et presque 20% de la catégorie I et plus de 88% de la catégorie III sont lancés ces dernières années dans les semences de cycle moyen, le CMS9015 de 90 jours et les semences de cycle extra précoce les TZEE ou IVDTde 70 jours pour pallier aux retraits précipités des pluies et ou répondre aux problèmes de famine.

La précocité de certaines variétés comme le CMS9015 (cycle de 90jours) dispose d'un avantage sans égal. Cultivé à plus de 75% par les producteurs de la troisième catégorie, la raison fondamentale est liée à la question de la période de soudure alimentaire et financière, difficile à traverser pour une majorité de cette catégorie qui attend la recette du coton. Leur intérêt pour la précocité de cette semence se justifie par le risque du raccourcissement des saisons et de l'instabilité de la saison pluvieuse. Ils le préfèrent pour être consommé en épi vert afin de couvrir la période de soudure. Encore pour cette catégorie, la vente de leur produit commence dès le mois de septembre, période où débute la récolte. Contrairement à cet avantage, les récoltes sont souvent confrontées à des problèmes de moisissure des grains. Les panicules sont compactes et répondent mal aux exigences qualitatives des consommateurs attachés aux variétés traditionnelles.

4.4. Les rendements du maïs conditionnés par d'autres facteurs

Selon les producteurs, le rendement du maïs dépend de plusieurs facteurs dont la multiplication du nombre de grains par le poids moyen du grain. Le nombre de grains par unité de production de surface qui est lui-même fonction de la densité, de la prolificité (nombre moyen d'épis par plante) et du nombre de grains réels par épis**.** L'élaboration de rendement du maïs par le schéma n°1, donne les détails sur les conditions.

4.5. Les rendements du maïs conditionnés par d'autres facteurs

Selon les producteurs, le rendement du maïs dépend de plusieurs facteurs dont la multiplication du nombre de grains par le poids moyen du grain. Le nombre de grains par unité de production de surface qui est lui-même fonction de la densité, de la prolificité (nombre moyen d'épis par plante) et du nombre de grains réels par épis**.** L'élaboration de rendement du maïs par le schéma n°1, donne les détails sur les conditions.

Schéma n°1 : Elaboration de rendement du maïs

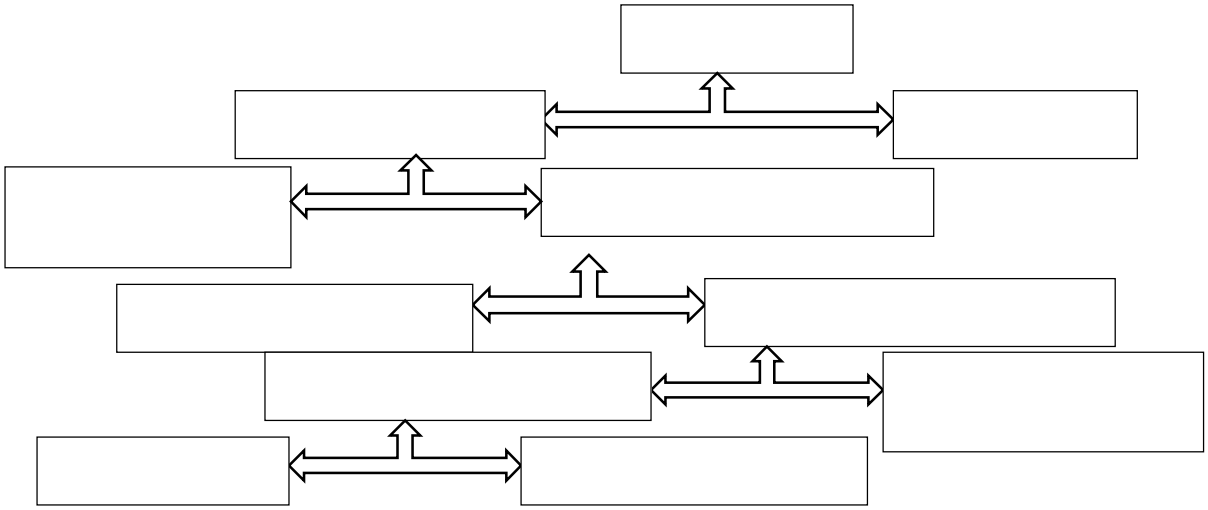

Source : Ahmadi, etal, modifiée et adoptée par Palou B-L, 2020.

Le schéma n°1 résume les conditions de réussite de la production du maïs et de son rendement. Ici, le nombre de plantes à l'hectare résulte du choix d'une densité par le producteur et de la réussite du semis et de la levée. Le nombre d'épis, de grain par épi, de rangée et celui de la longueur de chaque rang sont des déterminants que le producteur escompte pour un meilleur rendement. La qualité de semence, les conditions de semis, les insectes, etc. sont autant des facteurs qui jouent sur la densité à la récolte. Pendant la phase végétative, la tige et les feuilles, les stress pendant la formation des épis, celle des floraisons et ou si la plante souffre pendant le remplissage des grains, ce sont autant de facteurs qui influent sur le poids des grains.

4.6. Un rendement meilleur conditionné par une densité adoptée

Le rendement du maïs tient compte de beaucoup de facteurs dont le sol, la période de semis, le respect de la densité de semis, les apports en matières organique ou chimique, le sarclage à temps, les épandages, etc. et même les variétés de la semence (semence améliorée).

Sur le terrain, les interlignes diffèrent d'un terrain à un autre, comme d'un producteur à un autre. La moyenne d'interligne varie de 75 cm à 80 cm. Quant aux inters poquets, ils varient de 20 cm à 40 cm. Les planteurs estiment que, quand l'inter poquet est de 20 cm, ils admettent un plant par poquet et lorsque les inters poquets est de 40 cm, ils en adoptent deux plants par poquet. Ces différentes densités conduisent à plus de 6200 plants à l'hectare ou à plus de 50000 poquets à l'hectare selon qu'on se trouve dans le système semi-intensif ou traditionnel. Les niveaux techniques dépendent de chaque catégorie. Ils sont liés aux caractéristiques sociales des producteurs.La défaillance entre les différentes catégories des producteurs est loin d'être améliorée.Cette défaillance est liée à la grandeur de la superficie emblavée, au nombre de grainessemées par hectare, (car les paysans sèment trop clair sur la ligne et avec des écartements importants), les capitaux investis, etc.

Le prix du maïs sur les marchés quant à lui, dépendent des périodes de vente, du volume de récolte et du prix des localités proches (villages voisins ou même des pays voisins), etc.

4.7. Une productivité aléatoire selon les outils de production

Les charges fixes d'exploitation sont, les intrants, l'entretien du matériel, les coûts de production, etc. La culture attelée coûte trois fois moins chère (10 000 frs/hectare), que celle motorisée (30 000 FCFA/ha).

Le passage à la culture motorisée en revanche ne permet un gain de productivité du travail qu'avec une valorisation élevée du maïs (quand le prix connait une flambée aux delà 250 FCFA/kg). Cependant, lorsque la récolte est abondante, les prix restent relativement bas toute l'année. Dans le cas contraire, ils varient pour atteindre la plus grande flambée pendant certaines périodes de l'année (juin-juillet).La marge nette par jour de travail obtenue en culture motorisée est inférieure de 15 % à celle obtenue en culture attelée le maïs valorisé à 200 F/kg, prix couramment atteint sur le marché vers les périodes de soudure (juin-juillet). L'instabilité du prix du maïs (graphique n°3), fait de la motorisation une technique très risquée. L'usage du tracteur reste assez marginal, mais son utilisation a connu une augmentation sensible au cours de ces dernières années.

Graphique n°3 : Evolution du prix de maïs au kilogramme dans l'année

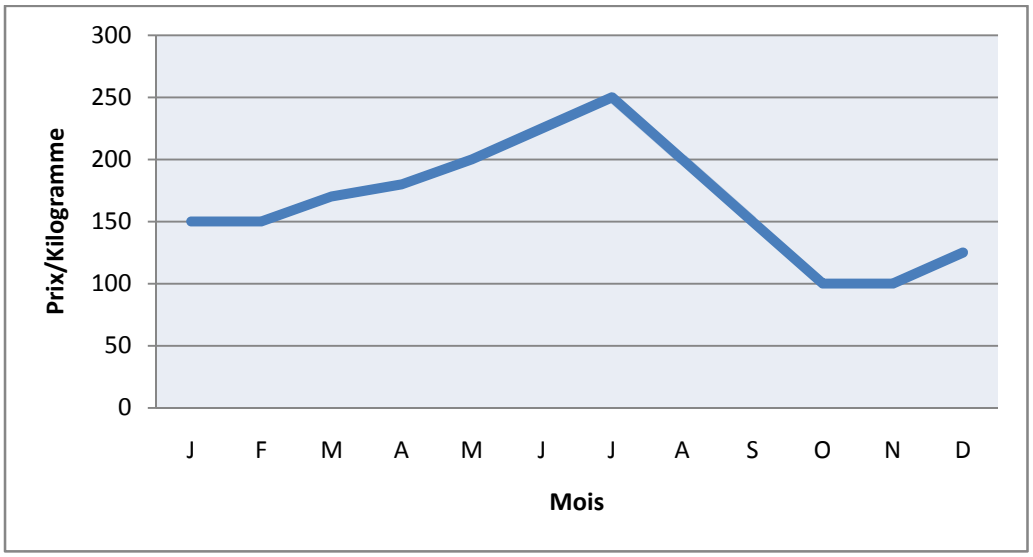

Source : Enquête de terrain, 2017.

En dehors du coût de labours (motorisé ou attelé), les charges directes liées aux exploitations comprennent les intrants, la main-d'œuvre extérieure, les prestations de service, etc. Ces charges ne sont pas stables.Elles dépendent de chaque producteur en termes de stratégie et du groupe auquel il appartient (surfaces emblavées). Ces charges sont de niveau comparable, rapportées à l'hectare dans les deux premiers types d'exploitations. Elles varient de 62500 FCFA/ha à 95 000 FCFA/ha, respectivement de la catégorie II et I. L'application des engrais varie d'une catégorie à une autre.

Discussion

Goalbaye et al.,(2014, p.15), proposent une série de semences qui contribuent à créer des potentialités locales. Ces semencesselon lui, sont cellesissues des travaux des généticiens comme Spraque et al.,(1971, p. 32). Clavel et al.,(1997, p.21) ; Vaksman et al., (2008, p.19). Elles contribuent à créer des potentialités des rendements adéquates à partir des populations ou des variétés locales.

Le schéma se compose de l'autofécondation et du croisement de chaque plante sur un testeur, de l'évaluation des croisements et de l'évaluation des croisements et de la recombinaison des talons retenus. Cela ne peut être si indispensablecar les schémas de reproduction à haut rendement est sur le terrain avec le centre de recherche Institut de Recherche Agronomique et de Développement (IRAD), qui offrent des semences à rendements de 8 tonnes à l'hectare. Les conditions de rendement du maïs ne sont pas seulement liées à la semence, mais aussi au caractère productif du maïs qui ne se manifeste pleinement qu'en conditions d'alimentation hydrique et de fertilisation adaptées, plus contraignantes que pour le mil-sorgho. Les besoins en eau du maïs selon Fusilier, (1991) varient selon la durée du cycle de la variété. En zone soudanaise, il est admis que 600 à 900 mm d'eau bien répartis sont nécessaires. Cependant, Wey (1990) note une grande disparité de production qui se manifeste entre les différents secteurs géographiques ainsi qu'entre les niveaux de technicité des exploitants. Le rendement moyen en zone cotonnière dépasse largement celui des zones vivrières De même, les exploitations en système motorisé dominent nettement les exploitations en système manuel.

Conclusion

La substitution du maïs au mil-sorgho est sur la droite ligne d'être étudiée en géographie rurale. Les terroirs concernés aujourd'hui par l'adoption de la maïsiculture appartiennent à l'aire de culture traditionnelle du sorgho pluviale. La pluviométrie moyenne annuelle est comprise entre 800 et 1 000 mm. Plusieurs causes expliquent l'adoption de la maïsiculture dans la zone, mais, la raison financière, économique et vitale tient lieu. Dans cette astuce, les maïsiculteurs se catégorisent selon les catégories socioprofessionnelles. Comme souligné, les deux premières catégories constituées des fonctionnaires et des commerçants investissent plus sur les facteurs de production pour la valorisation des revenus agricoles et pour la satisfaction vitale. De tout ce qui suit, la productivité des facteurs de production mis en jeu est hypothétique. Ceux qui utilisent les attelages valorisent la productivité de leur facteur de production, même si le prix du maïs reste relativement peu élevé. Par contre ceux qui utilisent en dehors des intrants, les tracteurs et les attelages voient leur productivité valorisé au prix élevé du maïs. De ce fait, ils vendent leur produit pendant les périodes de soudure dans l'espoir de voir le prix du maïs élevé ou de fois ils les vendent aux grossistes qui sous-traitent avec les brasseries.

Bibliographie

1. Ahmadi N. Chabterau J., Helkimian L. C., Marchand J. L et Ouendeba B., 2009. Les céréales, in Memento de l'agronome, Ministère de la coopération, CIRAD-GRET, Paris, pp. 277-864.
2. Barrière Y., 2001. Le maïs et l'eau : Une situation aujourd'hui paradoxaale, mais des progrès génétique à attendre d'un idéo type redéfini, In Fourrages 168, 477-489.
3. Castellanet C. et Durand O., 2009. L'articulation des niveaux d'intervention, In Memento de l'agronome, Ministère de la coopération, CIRAD-GRET, Paris, pp 73-108.
4. Chantereau J., Nicou R., 1991. Le technicien d'agriculture tropicale, le Sorgho, P18-159.
5. Chastelet M., 1998. Introduction et place du maïs au Sahel occidental (Sénégal-Mauritanie). Monique Chastelet (éd). Plante et paysages d'Afrique. Une histoire à explorer, Karthala-CRA, pp 251-282.
6. FAO, 2014. Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréale.http://www.fao.org/ world food situation/csdb/fr/ Consulté le 20/08/2015 à20h30mn.
7. Faure G., 1992. Intensification sédentarisation des exploitations mécanisées, Rapport annuel (1991-1992), Bobo-Dioulasso, Burkina-Faso, INERA : Montpellier France, CIRAD-CA, 52p.

8. Fusilier J. L., 1991. La filière maïs en Côte-d'Ivoire. Un exemple d'adaptation spontanée des appareils de production et de commercialisation à l'extension du marché intérieur. Thèse de Doctorat en économie rurale. Université de Montpellier. 234 p.
9. Kenam J. et Kenekou C., 2005. Commercialisation des intrants agricoles au nord Cameroun. Actes du Séminaire, Montpellier du -9 novembre, Montpellier, 14 p.
10. Lavigne Delville Ph. et Wybrecht B. 2009. Les diagnostiques outils pour le développement, in Memento de l'agronome, Ministère de la coopération, CIRAD-GRET, Paris, pp 27-67.
11. Lieugomg M., 2005. L'arrondissement de N'jombé-Penja entre le groupe fruitier PHP et les exploitations paysannes. Les institutions durables des agricultures du sud. Acte du Séminaire, Montpellier, 16 p.
12. Manotte P., Hoffman G., Grand P., Dembélé D., 1987. Test d'utilisation d'herbicide pour la lutte contre la striga hermontica, Amélioration du sorgho et de sa culture en Afrique de l'Ouest et du Centre, P. 136.
13. Nago C.M., 1997. La transformation alimentaire traditionnelle du maïs au Bénin : détermination des caractéristiques physico-chimiques des variétés enusage ; relations avec l'obtention et la qualité des principaux produits dérivés. Thèse de doctorat d'Etat ES-Sciences, Université Paris7-Denis Diderot-UFR de Biochimie, 199p.
14. Palou B. L. et Mahadjir A I, 2019.Phagocytage des terres productives du pays Zimé de Pala : entre urbanisation et production agricole, Cahier du Foncier du Tchad, Revue Scientifique de l'Observatoire du Foncier du Tchad (OFT**), Vol. 2(2), décembre,** pp 239-248.
15. Palou B L., 2014. Valorisation des bas-fonds et plaines lacustres du bassin versant des lacs Léré et Tréné dans la stratégie paysanne de diversification des revenus agricoles au Tchad. Thèse de Doctorat Unique de Géographie, Université de Lomé, Lomé 373p.
16. Palou B. L. 2018. Des exploitations agricoles familiales en zone de subsistance céréalière du sud-ouest du Tchad : entre précarité et intégration, In AHOHO, Revue de géographie du Laboratoire sur La Dynamique du Milieu et des Sociétés (LARDYMES), n°20, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé au Togo, Lomé pp 65-76.
17. Semassa A. J., Padounou S.W., Anihouvi V.B., Akissoé N.H., Aly D. Adjanouhou A. et Abba-Moussa L., 2016. Utilisation du Maïs (Zea Mays) en Afrique de l'Ouest : Revue critique, European Scientific, édition vol.12, No.18 pp 196-217.

L'Islam de Science à l'épreuve du débat permanent dans un vecteur d'humanisation des cultures : l'exemple des événements au sud du Sahara

Mahamat Fouda DJOURAB[1], Allambademel Vincent DE PAUL[2] et Ibrahima TRAORE[3]
Université de N'Djaména (U-NDJ/Tchad)
mahamatfouda1@gmail.com - (00235) 66 96 87 96
Université de N'Djaména (U-NDJ/Tchad)
qlavin2paul@yahoo.fr - (00235) 66 27 31 45
Université de Bamako
mussotra@yahoo.fr - (00223) 66 16 33 16

Résumé

L'Islam est une religion qui a fait parler de lui en ces trois dernières décennies. Il est, dans beaucoup de situations faussement interprété. Pourtant, il s'effectue à travers sa démarche pédagogique lui permettant d'imprimer à ses adeptes une attitude visant à reconnaître les personnes humaines d'autres obédiences, en tant que partenaires. Mieux, ces partenaires bénéficieront du point de vue islamique d'un traitement équitable au même degré que le musulman. Car, ils sont tous des citoyens qui peuvent appartenir à une même république. Ainsi ils naissent égaux et vivent libres, doivent bénéficier des mêmes avantages. Cette étude vise également à faire comprendre la dynamique sociopolitique et culturelle qui est constatée dans les zones du sud du Sahara et particulièrement au Tchad, ces dernières années. Car, le savoir islamique devait permettre aux musulmans de se départir de la violence et de vivre en harmonie avec leurs concitoyens du même environnement sociopolitique et culturel. Mais force est de constater des violences et des comportements radicaux et extrêmes qui sont aussi en déphasage avec les enseignements de la religion musulmane. Ce document vise à montrer la contribution de l'islam en tant que patrimoine universel qui évolue dans un environnement pluriel. C'est une religion céleste dite du livre à l'instar du Judaïsme et du Christianisme. Le cheminement dudit papier est de mettre en exergue le déterminant scientifique de l'islam. A cet effet, le débat et la tolérance tels que promus dans le Coran et la tradition du prophète de l'islam, en souffrent par le fait de l'ignorance des hommes qui sont appelés à vivre ensemble. Un fort déficit de culture de recherche du savoir constitue un obstacle pour l'humanisation des cultures et le rapprochement des humains. Pour parvenir à traiter ce sujet, les auteurs ont interrogé les documents livresques (Coran, Bible, autres ouvrages…), observé les comportements sociaux, examiné les textes et les contextes, enfins le entretiens directs.
Mots clés : islam, science, humanisation, débat, culture.

Abstract

Islam is a religion which made a name those last three decades. in manysituations ,it iswrongly interpreted. Yet, Islam is going on throughitspedagogicalstepenablingit to imprint in its followers an attitude aiming to recognize people fromotherobediences as partners .at best, thesepartnerswillbenefitfrom an equaltreatmentlike a Muslim, becausethey are all citizenswhomaybelong to a sameRepublic. Thus, theywerebornequal, live free and must get the sameadvantages. This, studyismeant to let know the sociopolitical and cultural dynamics.Which has been noticed in the sub-saharan areas and particularly in Chadthose last years. For the islamicknowledgehad to enablemuslims to abandon violence and live in harmany witht heirfellow citizens form the samesociapolitical and cultural enviroment.

But it is admitted that violences and extremed radical behaviourswhich are out of phase from Muslim religion teaching are real. This document alsoainisatshowing the contribution of islam as a universalheritagewhichevolves in a plural enviroment .itis a celestical religion called a religion of book likeJudaisem and Christanism. The development of the so-calledresearchpaperconsists of underlining the scientificdeterminant of islam. For thisperpose, debate and tolerance as promated the Coran and the islamicprophetic tradition are not wellappliedbecause of the ignorance of men who have to live to gether. A strong lock of culture of know legequestis and obstacle to the humanisation of cultures and human rapprochement. To succeeddealingwiththismatterauthors have questionned books (Coran, Bible, and many more) , observed the social behaviours, examinedtexts and context and last direct interviews.
Key words: islam, science, humanisation, debete, culture.

Introduction

L'islam en tant que civilisation vécue pendant des siècles avec les autres civilisations a contribué à la construction du monde. Bien que l'islam soit une religion, son histoire lui a imprimé une aptitude de culture scientifique qui impulse une rigoureuse pédagogie adaptable aux époques. C'est pourquoi il a pu s'imposer en tant que civilisation et a pu apporter sa part d'outil dans le progrès humain. Malgré les nombreux travaux menés autour de l'islam, il importe de recréer un nouveau type pédagogique de débat avec la civilisation islamique contemporaine. L'Islam en tant que religion a vu le jour dans la péninsule arabique certes. Il s'est épanoui avec les autres cultures l'ayant côtoyé dans le temps.
Cependant, cette étude sur l'islam de science est une forme d'orientation visant à exhumer les fossiles idéels inexploités et qui sont des réalités sociales. Ces réalités qui, de nos jours désorientées et exploitées autrement à des fins parfois politiques, placent la civilisation islamique en opposition aux autres civilisations. Par exemple le mouvement BokoHaram qui sévit dans le bassin du Lac-Tchad, l'émeute de Kouno au Tchad, le mouvement Anti-Balaka et la coalition Sèlèka en République Centrafricaine. Rappelons aussi le mouvement soufi au Sénégal, au Mali et en Guinée qui porte une autre posture du comportement du musulman. Pourtant les sciences ne se développent qu'à travers les débats, comme dans les kermesses universitaires, afin de faire jaillir la substance commune qui est la lumière du progrès humain. Pour cela l'islam de science pourra se proposer d'en être une réalité palpable, dès lors que des savants de cette religion aient pu planter le décor de cette entreprise de rapprochement des cultures en vue de leur développement.
L'islam de science désintègre les préjugés et les stigmatisations sociohistoriques et politiques. Il a pour mission de fonder le débat de fond et supporter les contradictions: les contradictions comme sources des libertés et de pédagogie. Comme disait Molière « je ne suis pas d'accord avec vous, mais je lutterai pour que vous puissiez l'exprimer »[1]. Et l'islam de science ne saurait exclure cette forme de pensée. On peut noter qu'au début de l'islam les contradictions les plus acerbes ont été vécues dans la dignité et la courtoisie, dans l'endurance et la méthode. Cet islam de science ne peut donc se réduire uniquement à sa forme spirituelle et cultuelle, mais plutôt il s'oriente vers les dimensions techniques et scientifiques. Il aborde ce qui se présente quotidiennement et qu'il expérimente avec les autres qui ne sont pas forcément ses adeptes ni ses pratiquants mais peuvent être des citoyens d'une même cité.
Si la science n'a pas de religion, alors l'islam de science doit appartenir aussi à un domaine public. Les chercheurs pourront s'en approprier pour en faire leurs domaines de recherches. A l'exemple Jacques Berque qui se proclame ami de l'islam, non pas à cause de culte mais plutôt à cause des thématiques affiliées à cette religion en tant que domaine de recherche.

[1] Inscrite à la page de garde du journal des étudiants de l'Université d'Abomey Calavi du Bénin, ''LE HERAUT''

En Occident même, ils sont nombreux - Voltaire, Goethe, Lamartine, Nietzsche et tant d'autres - à avoir reconnu le génie du Prophète de l'islam et celui de la civilisation islamique. (Tariq R. : 2015, 04). C'est de par la conclusion de leurs propres recherches qu'ils sont parvenus à l'affirmer. De la même manière un chrétien peut affirmer lors d'un débat que Jésus est le meilleur parmi les hommes que l'humanité n'a jamais connus. La logique de l'islam de science serait de respecter ce que l'on appelle point de vue et résultats de recherches. L'islam de science est cette démarche méthodologique et pédagogique visant à respecter les idées et à observer leurs éclosions dans un pur échange de diversité de pensées. Il ne vise pas la conversion des âmes mais leur imbrication dans le laboratoire de recherche des idées et de leur matérialisation pour progrès humain. Simplement l'humanité se présente dans les cœurs des civilisations comme étant la chose la mieux partagée par les personnes. Ainsi elle pourra conduire à l'établissement d'un dialogue des cultures et réduire l'extrémisme. Les conflits naissent à partir de la rupture du pont de dialogue et de rejet de l'autre. Toutefois, l'on constate dans certains pays, ce sens de dialogue satisfait d'un côté une partie de la population et de l'autre frustre une autre partie de la population. Pour parvenir à l'examination de cette problématique de distanciation et des préjugés hérités et entretenus, nous avons adopté la méthodologie de deux types à savoir : l'observation des faits, et l'approche documentaire, puis la confrontation théorique des pensées. La seconde phase a permis de parvenir à une précision conceptuelle donnant lieu à l'analyse des données qualitatives. Ces différentes méthodes facilitent l'appréhension et la mise en exergue de l'objet de ce travail.

I- Théorie scientifique de l'islam

Comme beaucoup de contribution à la découverte de la réalité, celle-ci vise à mettre en exergue son apport dans la dynamique sociopolitique et culturelle. Elle vise aussi à clarifier sa construction intellectuelle qui l'a façonnée à travers l'évolution de sa démarche scientifique et pédagogique. Il est question pour nous de préciser que l'islam est une religion révélée qui naquît dans la péninsule d'Arabie en 612 après J.C. « Pour élaborer l'essentiel de ce qui est devenu la tradition musulmane, les savants et historiens musulmans se sont référés, au cours des siècles, à trois sources primordiales. La première est le Coran, les deux autres sont les traditions prophétiques et les différentes biographies (sïrah) du Prophète. Les ouvrages historiques très connus (dont celui du célèbre Tabarï notamment) s'appuient sur ces sources primaires, ajoutant parfois des récits provenant des traditions juive ou chrétienne. » (Tariq R : 2015, 07). Si d'aucuns considèrent que la religion est la relation existant entre la personne humaine et son Dieu, d'aucuns estiment que cette conception est propre à la perception de l'islam. Les penseurs musulmans refusent de réduire l'islam à la dimension purement religieuse. Bien qu'il soit une religion avec son prophète Muhammad, et son livre sacré le '' Qur'ane'' (Coran), il s'octroie alors, selon ses principes, la mission universaliste de civilisation à travers la perfection des nobles caractères contribuant à l'humanisation des cultures et des personnes. L'islam est bâti sur un principe temporel et spirituel.

A- Fondements spirituels et temporels de l'islam

Plusieurs facteurs sont privilégiés pour construire et consolider son existence au milieu d'autres cultures. Ainsi, l'islam qui se veut une religion universelle, se structure dans un moule qui surpasse le cultuel et s'élève en Etat. A cet effet, les savants musulmans qualifient l'islam de religion et d'Etat[2]:

[2] Certains esprits tentent de construire l'Etat islamique. Mais au vu des tendances lourdes, l'islam lui-même accepte ou du moins se résigne à vivre avec les autres et à cohabiter pour assurer son propre épanouissement. Ceux qui ont voulu forcer se sont heurtés à moult réalités et obstacles épistémologiques et politiques.

c'est une dialectique fécondant le débat. Il devient à cet effet, un facteur du savoir et encourage la recherche pour parvenir aux résultats des préoccupations humaines facilitant la compréhension des dogmes. C'est de par ces principes qu'il privilégie les choses de l'esprit, qui pourront servir de vecteur de modélisation de l'espèce humaine dans sa logique de progrès. Pourtant les diversifications interprétatives et historiques orientent certains principes vers des intérêts débouchant sur des leaderships politiques. Ces paramètres réduisent les substances de débats d'Ecoles et jurisprudentiels qui constituent la sève de l'islam. Car, les quatre grandes écoles[3] tirent leurs sources de la tradition prophétique, mieux, elles excellent dans la logique pratique relevant de la réalité pour laquelle l'islam est venu s'y trouver[4]. C'est-à-dire la vie sociale dans sa globalité. De ce fait les penseurs musulmans ne devrait-ils pas s'inspirer de la tradition et des méthodes qui avaient participé et permis la construction de l'histoire de l'islam qui est de nos jours une partie intégrante de la dynamique historique de l'humanité ? Cette humanité qui se fait quotidiennement ne devrait-elle pas appartenir aussi bien aux musulmans qu'aux non musulmans ?On remarque de nos jours, l'émergence les nouveaux types d'organisations contemporaines à savoir les républiques et les organisations associatives (Gouvernementales et Non Gouvernementales, Politiques, etc.), ainsi que de nouveaux types de cultures qui,cohabitent et construisent ensemble la société globale et véhiculent des valeurs. C'est dans ce sens que « La "société" désigne la composante humaine, les gens et les relations entre eux ; la "culture" se réfère aux ressources accumulées, immatérielles et matérielles que les gens ont acquis, transmis et modifiés par l'apprentissage social. Mais l'étude de l'une et de l'autre doit inclure l'étude des relations sociales et des valeurs, à travers l'examen du comportement humain. » (Firth, 1951, 483). D'autant plus que toute civilisation s'octroie la mission d'inscrire ses lettres de noblesse sur le grand livre de l'histoire du monde. L'islam qui a poursuivi son cheminement, semble connaître une mutation à travers lui même en tant que religion et ses propres adeptes, puis entre lui en tant que civilisation vis-à-vis des autres civilisations. Cette dynamique est liée aux mouvements socioculturels, historiques, économiques, politiques, technologiques, religieuses, et à la question du genre. Ce sont certes des paramètres qui remodèlent la démarche méthodologique de l'islam d'hier dans sa forme historique et de l'islam d'aujourd'hui dans son architecture contemporaine à travers les confréries et les interprétations théologiques et téléologiques. Malgré la diversité d'approches et la mutation de l'humanité, l'islam a su cheminer avec son fondement dialectique qui est le Coran et la tradition prophétique appelée sounnah.

B- Les mouvements et leurs réticences

Malgré le gisement de savoir sous-tendant cette religion, il y a eu à un moment donné des obstacles que rencontre l'épanouissement des valeurs islamiques dans certains environnements (cela pourra interpeler les savants et les sachants du patrimoine de cette civilisation). En effet, l'humanité, dans sa globalité, se construit avec tous les citoyens du monde diversement.

L'exemple de l'Etat islamique dans le golf arabique en Irak, avec ses tentacules au Nigéria, sur la bande du sahel, en est une parfaite illustration.

[3] Les quatre écoles jurisprudentielles en islam sont: l'école Malikite, l'école Chafiit, l'école Hanafiit et l'école Hambaliit. Ce sont les écoles de référence dans la doctrine islamique. Il est évident qu'au fil de l'histoire, les pratiques sociales ont intégré l'environnement musulman et on observe des accommodations des faits sociaux et des imbrications de par et d'autre. Ainsi, les grandes écoles ne sont plus les seules références. C'est pour la simple raison que l'on constate une éclosion interprétative de l'islam et une kyrielle des pratiques nées des valeurs locales. C'est ce qui du point de vue doctrinal (coranique et de la tradition prophétique) paraît inacceptable en référence aux quatre écoles ci-dessus citées.

[4] De la manière dont les religions sont révélées construites dans les sociétés, elles ont retrouvé les milieux sociaux structurés avec leurs civilisations. Seulement que les religions appellent ces dernières (les sociétés humaines) à la conversion à travers leurs propres pédagogies.

Cette diversité peut être une richesse et non un obstacle, dès lors que l'islam a besoin de connaître les autres civilisations pour une harmonie au sein de la communauté humaine. Mais force est de constater que dans les enseignements (le Coran et la sounnah) il y a une méthode de rigueur et d'ouverture utilisées. Cette démarche peut conduire les musulmans à participer à l'assurance d'un avenir radieux pour les humains sans aucun esprit de différence. Ce fait n'est que le caractère déterminant la posture scientifique du type de l'islam originel qui soit voué effectivement à l'humanité et au service de l'humain. Ainsi le cheminement scientifique de l'islam dans ses enseignements sera au service de la construction d'un environnement universel dans lequel musulman et non musulman pourront y abriter.
Cependant, on remarque qu'au sein de l'islam il y a par moment des branches des pratiques extrême. Ces branches sont hostiles à tout ce qui est différentes à leurs pratiques. Par exemple la faction de BokoHaram qui exclut toute pratique provenant de la culture occidentale ou de la pratique d'un islam tolérant et ouvert aux autres cultures non musulmanes. C'est une idéologie qui rejette l'échange et le débat d'idée. Cette théorie bokoharamiste, ne permet aucune pensée diversifiée. Elledemeure figée et sur sa position de triomphalisme et de bannissement d'autrui qui n'est pas Boko-Haram. Pourtant le monde opère de nos jours une métamorphose accélérée. Cette attitude de rejeter l'opinion d'autrui ne concoure guère à l'épanouissement de l'être humain, ni à humaniser les cultures. De nos jours l'islam doit accepter et transmettre à travers ses enseignements la cohabitation profonde pour un développement du monde en commun. La base de ce travail de mondialisation devrait prendre sa source sur le fait que tous les hommes naissent égaux et sont égaux. Voulant évoquer le type d'égalité entre les humains et leur harmonie, les savants musulmans disent souvent que ''nous sommes tous d'Adan et Adan provient de la terre''. Chaque musulman a le droit et la liberté de penser et d'entreprendre certes. Mais faudrait - accepter que le monde ne se construit efficacement que dans la diversité et que la vision contraire n'est nullement un obstacle au progrès.
Signalons à cet effet, qu'à Kouno[5] il y avait un groupe ayant fait ses preuves dans le rejet et l'exclusion de l'autre, ainsi que dans l'extrémisme religieux violent. Il fait l'apologie du djihadisme et honnit toute culture autre que celle de l'islam. Par exemple « La création de MadinaNasrudine Al barakat à 4 km de Kouno, marque la rupture du nouveau groupe d'avec sa société d'origine. La construction dans cette cité d'un podium ou sont fixés plusieurs drapeaux (13 selon les habitants de Kouno), loin d'exprimer un quelconque projet social, symbolise l'appartenance à un ensemble (nous), lequel diffère des autres (eux) à travers les symboles. D'ailleurs lors des affrontements avec les forces de l'ordre, le drapeau national a été l'un des premiers symboles auxquels les djihadistes s'en sont pris Les refus de la société et de ses modèles et institutions allait plus loin : « il avait des problèmes avec tout le medecins,les agents vaccinateurs etc . les femmes malades n'etaient plus conduites dans les centres de santé.

---

[5] « **Kouno** est une ville du Tchad située dans le nord du Moyen-Chari, au sud de Korbol et au sud-est de Dik, sur la route Ndjamena-Sarh.

À la fin du XIXe siècle, la ville a fait partie de l'empire de Rabah (Rabih az-Zubayr ibn Fadl Allah). Le 28 octobre 1899, elle a été attaquée, sans succès, par la colonne française commandée par Émile Gentil.

Le 29 juin 2008, la ville a été attaquée par 700 fidèles du gourou islamiste AhmatIsmaelBichara, désireux de propager « *le jihad du Tchad au Danemark* » : 4 gendarmes et 68 fidèles de Bichara ont été tués, 150 cases, quatre églises, un dispensaire et la gendarmerie ont été brûlés. À la sous-préfecture, les islamistes ont fait descendre le drapeau national pour le remplacer par un drapeau blanc où était inscrit « il n'y a de Dieu qu'Allah, et Mohammed est son prophète ». AhmatIsmaelBichara a été arrêté par les forces de l'ordre lors de ces évènements » (Wikipédia ; juin 2020).

Pendant les vaccinations contre la polio, par exemple il avait formellemnt refusé que ses disciples soient vaccinés même quand les autorités lui avaient proposé de faire venir les femmes » (Hoinathy R. et Bakari S.:67- 68 ; 2018). Cette pratique témoigne de l'enfermement sur soi, construit un mûr psychologique qui tend à refuser le débat contradictoire, et le dialogue interreligieux et interculturel. Le genre du débat qui met en exergue le respect de la différence, intègre l'équilibre social.Ces comportements d'extrémisme violentévoluent dans la théorie du négationnisme et le confusionnisme contemporain. Ils ont abouti à la production des types de musulmans qui sont hostiles non seulement à tout ce qui n'est pas islamique, mais aussi à tout musulman qui ne partage pas leur point de vue.
Pendant leur campagne offensive, les militants dudit secte ont utilisé les armes blanches pour vouloir se faire entendre. Au vue de cette attitude violente, son chef et quelques membres de l'organisation, ont été incarcéré. Pourtant la théorie islamique depuis ses origines a fait de l'amour du prochain une valeur humaine de choix. Il est devenu aussi un crédo important pour le vivre ensemble et la construction mutuelle. D'ailleurs les principes scientifiques de la civilisation islamique estiment que l'islam ne devient une valeur valable que lorsque les enseignements sont mis en pratique afin de permettre au genre humain de s'élever au-dessus de l'animalité en considérant son prochain et en vivant avec lui pourcheminer vers la satisfaction du Dieu créateur appelé Allah[6]. Ce principe idéal et réalisteexige au musulman lui-même une profonde culture islamique en vue de le conduire vers une véritable civilisation de stabilité et d'équilibre. C'est ce qui émane de la culture de l'universel, jonction entre les diversités des peuples dans leurs valeurs qui s'expriment à leurs façons, mais qui ont participé à la construction de l'histoire et de l'humanité. Car le manque de culture islamique dans les communautés musulmanes, sème une confusion d'approche dans la tête des musulmans et génère des préjugés auprès de l'autre qui est différent. Pour ce faire il faut mettre en exergue la culture dans son sens épistémologique afin de percevoir une posture de l'être musulman dans un environnement multidimensionnel et pluriculturel. De nos jours le musulman est appelé à composer avec des adeptes d'autres confessions. Mieux il est dans une réalité mondialiste. Ainsi il urge de faire montre d'ingéniosité et d'humaniste afin de se garder de ne guère repousser les autres à cause de la différence. Mais de les accepter dans le but de promouvoir la dignité humaine. Toutes pratiques sociales incapables de produire les germes de rapprochement des individus ou des sociétés ne saura résister au temps. Parce que l'humanité se rapproche de par la dynamique sociale.

II- Epistémologie de la culture islamique

L'Islam étant une civilisation, il est aussi, selon les observations faites sur les groupes et communautés, producteur d'une culture capable de générer un « ensemble de convictions, de manières de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe. » (Le petit Larousse multimédia : 2010). A ce titre il se préoccupe aussi de l'individu et le place au cœur de ses rapports avec ses semblables. Cet individu peut initier au vu de son héritage social, des vecteurs communicationnels. Ainsi, si une communauté soucieuse de sa pérennisation refuse de dialoguer avec les autres, il y a risque de déchéance des valeurs.

[6]Le concept du Dieu créateur dans cette civilisation islamique relève de la théologie purement monothéiste et qui n'a pas le même cheminement anthropologique de la théogonie, ni de la cosmogonie. Dans ce cas de figure le catéchisme musulman dans la méthodologie de justification de l'unicité de Dieu en rejetant l'unification des divinités, ni des Dieux. C'est dans ce sens que son enseignement réside sur l'appropriation de Dieu ou ''Allah'' qui est perçu comme étant le créateur de l'existence, du fini et de l'infinietc.

A- De l'apport de la culture à la reconnaissance d'autrui

La vision de l'islam se modélise de par ses convictions et ses enseignements qui ont forcé l'admiration de plusieurs savants qui ont trouvé au sein de cette religion des merveilles qui résistent aux affres du temps et de l'espace.C'est la raison pour laquelle Malinovski note que l'héritage social permet d'aiguiser l'esprit de l'homme pour créerdes procédés techniques, des idées, des habitudes et des valeurs adaptées, (Malinowski, 1931). Mais pour cela il faut introduire les valeurs de l'islam dans la sphère universaliste afin de constater son utilité pour l'espèce humaine, ainsi que pour ses valeurs intrinsèques à pouvoir cohabiter avec les autres cultures. Faudrait-il le rappeler que dans la culture psychologique ancienne, l'on a tendance à s'auto-promouvoir culturellement et éviter la critique de même que l'autocritique. Pourtant le progrès ne peut cas se construire dans un sens unique, radical sans souplesse ni débat. A cet effet, l'islam a permis à ses adeptes de faire usage de l'effort intellectuel pour la conquête de connaissance et de la compréhension des profondeurs du message (de ladite religion islamique). Au vue de cet ''idjtihad'' menant vers une indépendance de réflexion pour la construction d'une méthode adaptée au culte et à la culture, l'objectif épistémique est de porter l'espèce adamique et les adeptes à travers la doctrine vers une civilité nodale basée sur la culture. Aucune orientation humaine salvatrice ne pourra se construire en négligeant le concept fondateur de la culture qui « embrasse toutes les manifestations des habitudes sociales d'une communauté, les réactions de l'individu affectées par les habitudes du groupe dans lequel il vit, et les produits des activités humaines en tant qu'elles sont déterminées par ces habitudes » (Boas : 1930, 79). Une entité universaliste qui a déjà connu son apogée civilisationnel par le passé, peine à produire de nos jours en son sein une autorité morale unique[7].

B- Le savoir comme outil d'échange et de découverte entre les cultures

Le code culturel superposé de code cultuel que les religions fonctionnent et assurent leur pérennité. Serait-il le cas de l'islam ? Lorsqu'on approche de plus près les zones fortement islamisées on se rend compte que la plupart sont moins instruites, moins cultivées dans la propre culture islamique. Prenons le cas du Tchad, de la Centrafrique, par exemple. Pourtant il est toujours annoncé que le premier verset coranique fondant la culture islamique est ″Iqra″ (qui signifie lis). Ce faible taux d'instruction dans la culture islamique et autres, participe à la formation de l'esprit extrémiste. Le non accès à l'instruction et à l'éducation, rabaisse l'individu. Il prédispose les individus vivant dans ses contrées, à la violence et à un esprit de rejet des idées contradictoires. Il entraine le refus de débat et du dialogue apaisé. Toute localité islamisés, n'ayant pas des structures de transmission de savoir islamiquedemeurent de nos jours, un potentiel zone à risque d'embrigadement par des islamistes.Il y a de ce fait une profonde méconnaissance des valeurs islamiques, qui pouvaient être un des piliers des substances de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO). Bien que la culture soit, selon Taylor « un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes et tout autre dispositif ou usage acquis par l'homme vivant en société » (Taylor : 1871, 01), l'on ne doit réfuter si l'assertion comporte des vérités scientifiques pour l'éclairage des lanternes humaines.

[7] Auparavant l'islam avait un système d'organisation unique avec un khalife unique, ayant autorité de se prononcer sur les affaires de la Oumma (communauté islamique). Mais avec le temps, les mutations politico-religieuses ont produit des tendances et des tentacules dont chacune se réclament de l'islam originel (la tradition prophétique et le Coran ''Qur'ane'' en arabe). Cette dynamique est à intégrer dans la gestion des tendances endogènes et exogènes qui se confondent pour participer à la construction de la nouvelle Oumma. Cette nouvelle Oumma islamique est devenue réellement plurielle. Dans cette recherche de l'accaparation de l'autorité, on assiste à des conflits, des condamnations des uns et de radicalisation des autres.

Simplement, parce que l'islam ne doit plus appartenir à une classe donnée mais devrait appartenir au patrimoine universel. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de se prononcer sur des questions liées à l'islam en tant que religion, il ne doit pas y avoir des affrontements dûs à une diversité de pensées ou une pluralité d'interprétations. Il suffit de s'asseoir autour d'une table d'intelligence et pour échanger sur la base doctrinale de la tradition du fondateur de l'islam qui sontla sounnah et le Coran. Fondamentalement il faut tenir compte des réalités historiques et socioanthropologiques pour interpréter les deux traditions de l'islam afin d'adoucir les mœurs et rapprocher davantage les humains qui doivent marcher dans la découverte des valeurs universelles.

III- La justification pédagogique

Toute société est soucieuse de son bien-être. Et c'est à travers les démarches scientifiques qu'on inculque les idéaux capables d'assurer sa pérennité. Tout comme les autres sociétés, la société islamique a également sa méthode. Elle puise régulièrement ses sources et ses ressources dans la culture islamique. La culture islamique repose sur deux textes fondamentaux à savoir le coran et les hadiths. Les démarches méthodologiques ne doivent être en contradiction avec les deux références fondamentales. Car, c'est une exigence doctrinale et dogmatique. Pour ce faire, le système islamique induit un potentiel multiforme de progrès de la société humaine. Par exemple les acteurs sociaux qu'ils soient musulmans ou non musulmans sont préalablement des humains au même titre, dès lors qu'ils agissent pour le bien être de leurs milieux immédiats. C'est en ce sens que la pédagogie des valeurs islamiques se justifie de par les procédés sociohistoriques.

Rappelons que la procédure pédagogique est fonction de la pratique de tolérance dont faisait preuve le messager de l'islam (le Prophète Mohamed). Il a en son temps cohabité avec les non musulmans et leur a également permis d'effectuer leur prière dans sa mosquée de Médine, au vu et au su de ses compagnons. C'est un signe qui devrait corriger les réticences et les attitudes de certains musulmans de nos jours qui manifestent une part d'hostilité vis-à-vis de la diversité d'hier et d'aujourd'hui. S'il faut se référer au pays du sud du Sahara, à cause de la différence avec autrui l'on constate la promotion des vocables de dénigrement qui se profèrent sur l'autre. Au Tchad par exemple dans certains milieux, si vous n'êtes pas de la même obédience cultuelle qu'eux, on vous inflige des sévices moraux et parfois physiques. Cette attitude est véhiculée quotidiennement à travers les faits et les gestes. Seulement que dans les rencontres publiques, chacun affiche une attitude conciliante faisant croire qu'il a l'amour du prochain.Ce sont des comportements qui contredisent le vivre ensemble et déshumanisent la culture. Si l'on doit considérer l'islam comme un patrimoine universel, alors les humains qui sont vus comme des êtres sacrés peuvent être classés comme des personnes égales et complémentaires. Cette approche se renforce par le fait que le Coran affirme: « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand-Connaisseur. » (Coran : 49 ; 13).

En effet, les citoyens vivant sur un même territoire se doivent d'utiliser les exemples du vécu du prophète et de ses relations avec les Juifs et Chrétiens, de sa diplomatie ainsi que des soutiens qu'il avait reçus du souverain d'Abyssinie[8]. De ce fait le musulman ne devrait t-il pas montrer une reconnaissance pour augmenter la confiance vis-à-vis de ses sembles ne partageant pas la même foi que lui.

[8]AbyssinieestI'actuelleRépubliqueFédéraled'Ethiopiequi étaitdirigée par le Négus qui était de confession chrétiennemaisque le Prophète Mohammed respectait et récommandait aux musulmans de migrerverslui pour prendre refuge contre les Mecquois au tout début. Ce qui fut fait et l'acceuilétait bon.

Ce cheminement doit faire taire les hésitations des esprits en restaurant un respect dans les émissions des points de vue et des réflexions à travers les interprétations des textes sacrés et des commentaires sur la vie du prophète, de ses compagnons et de la dynamique de la religion islamique. Si une telle forme pédagogique est instituée, le respect de la divergence peut conduire vers la saine cohabitation des valeurs sociétales et une socialisation en douceur sans parti pris ni refus de l'autre.Mais dans une acceptation de son vis-à-vis avec sa culture, afin que ce dernier ait un espace d'expression de ses propres valeurs. Cette forme de culture pourrait contribuer à renforcer les capacités des acteurs sociaux et les aider à transcender les préjugés. A cet effet, on peut dire que le « processus de tradition culturelle, est le processus par lequel, dans un groupe social donné ou une classe sociale donnée, le langage, les croyances, les idées, les goûts esthétiques, la connaissance, les savoir-faire, et les usages de toute sortes sont transmis ("tradition" signifie "transmettre") de personne à personne et d'une génération à une autre. » (Radcliffe B. : 1949, 511).

La pédagogie islamique, impose aux musulmans comme le rappelle le Coran, la croyance et l'acceptation par le musulman, de tous les autres prophètes. Aussi devrait – il faire montre en tant qu'héritier des valeurs cultuelles et culturelles du prophète de l'islam. Ces valeurs doivent contribuer à l'ennoblissement du musulman, afin de faire de lui un être véritablement social. Si tel est le cas, l'être musulman doit s'impliquer au développement du pays qu'ils ont en partage. C'est l'emprunt de la voix de la tolérance et de bannissement des malveillances. Le texte coranique déclare que « c'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance. » (Coran : 03 ; 159). Il faut préciser que le caractère provient d'une socialisation. Cela voudra simplement légitimer les structures endogènes qui participent à la prise en charge de l'individu et qui ne comportent pas que des animosités ou des déviances, mais des faits sociaux au même titre que ceux d'autres sociétés. Et au prophète de l'islam de dire que « j'ai été envoyé pour parfaire le noble caractère »(Le Sahîh d'Al-Bukhârî). S'il fallait parfaire quelque chose, cela voudrait simplement dire que l'existant était déjà acceptable. Cette méthode est une démarche chargée de sens et d'indulgence. Pour preuve, les enseignements islamiques visent à assurer l'intégration de l'adepte dans cet environnement pluriel et qui exige un effort supplémentaire du musulman qui est aussi un citoyen à part entière, et ne doit en aucun cas se comporter comme un citoyen entièrement à part. Cela lui évitera le déviationnisme et le conformisme.Par exemple en France ou l'on prône la république, il y a une immersion dans les pratiques quotidiennes, une socialisation citoyenne, une école républicaine et un effort de respect des normes institutionnelles. Il ne doit pas y avoir une contradiction manifeste d'une pratique donnée avec les valeurs républicaines. Ces éléments cités participent à la cohésion entre les peuples vivant sur le même territoire et préviennentles dégraissements.

On se souvient de la ville de Médine par le passé qui était un conglomérat de respect mutuel entre les diversités qui y vivaient. Ce fut une démarche pour révolutionner la perception du prochain qui est un partenaire égal à soi, malgré sa différence. Cette manière est une forme d'éducation tolérance et d'ouverture envers autrui, prend sa source dans les grandes civilisations ayant valorisé la science. Qu'en est-il de cette pratique de la démarche scientifique en islam ?

IV- Pratique de science dans l'islam

La science islamique ne peut être élaborée simplement pour une époque donnée. Elle pourra s'adapter dans le temps et dans l'espace. Face à la réticence d'un débat de fond certaines problématiques rencontrent des difficultés dans leurs postures.

L'islam à l'instardu Christianisme, du Judaïsme, etc. prône la recherche de la connaissance, sa propagation et sa mise en pratique. Si le premier verset exige la recherche du savoir, c'est à travers cette recherche qu'une science se construit valablement. L'islam recommande la recherche du savoir, du berceau jusqu'au tombeau. La culture musulmane rappelle qu'il faille chercher le savoir, même si ce dernier se trouve en chine. C'est pour symboliser les difficultés avec lesquelles l'on se base sur la connaissance afin de clarifier son cheminement. Le savoir est un outil primordial en islam. Si les autres religions du livre ont magnifié la connaissance, c'est à cause du rôle que cette dernière accomplit dans la société en tant que lumière et socle du développement humain. La culture chrétienne n'a-t-elle pas mentionnée que « mon peuple périt faute de connaissance »? (Osée : 4;6).Par exemple la thématique sur le vivre ensemble sur un territoire dévient complexe du fait de l'ignorance des partenaires. Ainsi, il va falloir promouvoir de culture de dialogue qui est une nécessité pour réaliser le dialogue des cultures qui souffre à cause de l'insuffisance de connaissances. La méthode de science islamique ne s'élabore guère dans la pudeur de choix de concept. Il est justifié dans la tradition prophétique qu'il n'y a pas de pudeur en religion, c'est pour signifier qu'il ne doit y avoir du tabou dans l'élaboration de l'exégèse pour permettre une ouverture d'esprit dans le débat. En d'autres termes la civilisation islamique a découragé l'approche de la honte et de l'orgueil. Alors, l'on devra s'imbriquer dans la notion de construire une posture d'appropriation et de démarcation des idées reçues et préconçues, sinon de s'engager de dire les choses qui sont à nos portées de la manière dont Dieu les a créée. Cette démarche rappelle la sagesse islamique de hadith qodsy[9] à travers lequel Dieu lui-même interpelle le fils d'Adam[10] : « Oh filsd'Adam, j'ai créé le monde pour toi ne te gène, mais je t'ai créé pour m'adorer alors ne t'amuse pas ». Ainsi donc, la personne humaine qui s'avère être un acteur prépondérant du développement ne peut se démarquer de la bonne culture de science et de l'éducation. Son interpellation ci-dessus citée doit s'opérer à travers une construction permanente de sa conscience vivifiante et de l'élaboration d'une technologie efficace lui permettant de demeurer au service de la société et de la protection des valeurs humaines et des personnes humaines.

La technique d'approche islamique est-elle élaborée pour les sociétés musulmanes seules, ou devra-t-elle servir le monde entier sans aucun esprit de différence ? En effet, la technologie de science islamique de par son approche et les traitements des faitstiennent effectivement compte des textes coraniques et du contexte socioéconomique, politique et environnemental.

Cependant, le catéchisme islamique de certains membres de la communauté musulmane constitue un obstacle au progrès de ladite communauté. De ce fait, les recherches en sciences sociales islamiques ne seraient-elles pas nécessaires en vue de désamorcer les contraintes épistémologiques liées à l'histoire d'appropriation de la religion et de l'embrigadement des valeurs scientifiques et cultuelles de l'islam ?

Conclusion

Les civilisations naissent évoluent et atteignent leurs apogées. L'islam a connu des moments de gloire ; cela lui a permis de figurer parmi le patrimoine de l'humanité. Il s'est construit sur le fondement de ses piliers, dont les enseignements issus du Coran et des hadiths (paroles du prophète Mohammed). Les recherches contemporaines en sciences humaines et sociales sont parvenues à identifier les valeurs scientifiques que regorge la religion islamique. Ces valeurs qui sont entre autres la reconnaissance de l'égalité entre les humains dans leurs diversités ainsi que le partage du bon sens pour l'humanisation et la modélisation des activités de l'être humain.

[9] Ce sont les révélations que Dieu inspire au Prophète Mohammed et qui sont différentes de hadith ''nabawi'' c'est-à-dire les propos du prophète de l'islam qui sont des paroles canoniques.

[10] Adam qui, selon la théorie de la création est le père de l'humanité il est désigné par Adan dans la Bible.

Ces différents paramètres qui s'inscrivent dans le patrimoine mondial, ne peuvent s'épanouir qu'à travers une appropriation pédagogique et une libération épistémologique de l'espace de débat. Car la religion musulmane d'aujourd'hui vit avec les exigences multiples et multiformes qui l'appellent à une cohabitation dans un débat sans rejet, ni exclusion. Cela peut conduire à ce que l'on désigne par humanisation des cultures. Puisque la démarche adoptée est celle d'une méthode inclusive sans préjugés ni prénotions. Ainsi, l'islam dans sa pluralité intérieure constatée (les différents courants des pensées et les différentes confréries), adopte dans ses régulières démarches au sein de la société globale, une posture pédagogique de rapprochement permanent et d'échange avec les autres. Dès lors que l'on vit au quotidien avecles citoyens de la même cité que soi, il urge de privilégier la valeur républicaine afin de promouvoir l'autre qui est juridiquement et humainement égal à soi et doit socialement être considéré comme un partenaire à protéger et à défendre objectivement. Au vu de ce qui a précédé, les outils des sciences humaines et sociales participe au rapprochement des peuples afin d'impulser le développementglobal.

Bibliographie

1- Malinowski B., 1931, « Culture », Encyclopedia of Social Sciences, vol. 4,
New York, pp 621-646.
2- Taylor E.B., 1871, Culture primitive, Cambridge, Library collection, vol.1.
3- Radcliffe B.A., 1949, Fonctionnalism : A Protest, AméricanAnthropologist 51 (2) : pp320 - 321
4- Boas F., 1930, « Anthropology », in Encyclopedia of Social Sciences, vol. 2, New York, pp73-110.
5- La Bible, 2001, Nouvelle traduction, BOYER F., PREVOST J.-P., SEVIN M., coll., Bayard, Paris.
6- Firth R., 1951, « Contemporary British Social Anthropology », americananthropologist, New Séries, 53, 4, octobre-décembre, Part 1, pp 474 - 489.
7- Hoinathy R. et Bakari S., 2018 « Le djihad du Cheikh Ahmat Ismael Bichara à Kouno,Tchad » in Biographies de la Radicalisation : des Messages Cachés du Changement Social, Paris, Amazon, pp 59-74.
8- Tariq R., 2015, Le Génie de l'Islam : Initiation à ses fondements, sa spiritualité et son histoire, Paris, Presses du Châtelet.
9- www.coran-francais.com Essai de traduction du professeur Muhammad Hamidullah
10- www.wikipadia.fr
11- Le petit Larousse multimédia : 2010

Fimela et ses environs : un site touristique qui vaut une virée de rêve

Abdoul Wahab CISSE
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)- Email : wahabcisse@yahoo.fr

Resumé

La région de Fatick, située au Centre-Ouest du Sénégal et dotée d'un abondant patrimoine exceptionnel, peut se prévaloir de paysages, naturels et culturels, marqués par une grande diversité. Avec ses innombrables ressources, le delta du Sine-Saloum compte ainsi parmi les plus riches du continent africain.
Fimela, un des départements de cette dite région recèle également une biosphère riche et variée en potentialités touristiques. C'est donc dire que c'est une zone particulièrement favorisée par la nature. Sous ce rapport, ce site est un véritable lieu de villégiature à découvrir à travers l'identification et la documentation d'un patrimoine matériel et immatériel dans le but d'assurer des retombées économiques locales pour les populations grâce à la promotion d'un tourisme durable, respectueux des communautés d'accueil, de l'environnement et de celui-ci (patrimoine).
A ce titre, l'objet de l'article est de valoriser les atouts écotouristiques de Fimela et de Djilor Djidiack afin d'aménager des circuits touristiques autour du Royaume du Sine, du patrimoine hérité de l'histoire commune ou du Royaume d'enfance de Léopold Sédar SENGHOR.
Mots clés : Site touristique, patrimoine, ressources, biosphère, potentialités.

Abstract

The Fatick region, located in the Center-West of Senegal and endowed with an abundant exceptional heritage, can boast landscapes, natural and cultural, marked by a great diversity. With its innumerable resources, the Sine-Saloum delta is among the richest on the African continent.
Fimela, one of the departments of this so-called region also has a rich and varied biosphere in tourism potential. This means that it is an area particularly favored by nature. In this respect, this site is a real holiday resort to discover through the identification and documentation of a tangible and intangible heritage in order to ensure local economic benefits for the populations through the promotion of tourism sustainable, respectful of host communities, the environment and the environment (heritage).
As such, the object of the article is to enhance the ecotourism assets of Fimela and Djilor Djidiack in order to develop tourist circuits around the Kingdom of Sine, heritage inherited from common history or the Kingdom of childhood by Leopold Sedar SENGHOR.
***Keywords**: Tourist site, heritage, resources, biosphere, potential.*

Introduction

Larégion de Fatick est située au centre-ouest du Sénégal dans la zone dite du bassin arachidier principalement composé, outre Fatick, des régions de Kaolack, Thiès et Diourbel. Fimela, situé au sud-ouest de la région, est un des quatre arrondissements du département de Fatick après Niakhar, Tattaguine et Ndiob. La zone de Fimela dont les parties est, ouest et sud se trouvent à l'est du Delta du Saloum recèle une réserve de biosphère riche en potentialités écotouristiques. Un document de l'ex-Conseil régional de Fatick rapporte que le Delta du Saloum situé au cœur de la région de Fatick est classé depuis 1981 Réserve Mondiale de Biosphère.

Il a été admis comme membre des plus belles baies du monde en 2005. L'année 2011 a vu le classement du Delta du Sine-Saloum au rang de patrimoine mondial de l'humanité (Conseil régional de Fatick, Août 2012 : 9). Le même document ajoute que Fatick constitue le troisième site d'importance ornithologique[11] de l'Afrique de l'Ouest après le Banc d'Arguin (Mauritanie) et le parc national de Djoudj dans la région de Saint-Louis du Sénégal (*Idem* : 9).

C'est pour dire que la région de Fatick regorge de réserves de biosphères dont la beauté éblouirait le touriste passionné qui serait de passage dans le site. Le simple visiteur curieux serait lui aussi agréablement surpris par le spectacle ensorceleur qui s'offrira à ses yeux. La zone de Fimela, notamment l'axe Fimela-Djilor Djidiack-Simal-Ndangane-Samba Dia, jusqu'à Palmarin au bord de l'océan, fait partie de ces endroits de la région de Fatick qui sont particulièrement favorisés par la nature. Mer, mangrove, bolongs, palmeraies, campements et hôtels offrent au visiteur un décor captivant qu'il se complairait à contempler. Cet environnement plein de beauté est un lieu à découvrir absolument. C'est n'est pas seulement parce que c'est un site écotouristique des plus importants de la région de Fatick. C'est encore plus parce ce merveilleux milieu représente la plus grande partie de ce qu'il est convenu d'appeler le « Royaume d'enfance » de Léopold Sédar Senghor, génie poétique et littéraire[12] d'une dimension exceptionnelle. Entre la douceur de la brise maritime matinale et la magnificence de la dense mangrove, l'endroit attire et inspire.

L'objet du présent article est de mettre en valeur les immenses ressources touristiques que recèle la localité de Fimela et ses environs. Pour ce faire, nous ferons d'abord le point sur les merveilles écotouristiques que présentent Fimela et Djilor Djidiack pour ensuite nous intéresser au site de Simal avec ses miracles et son mysticisme mirifiques. Après ces deux étapes déjà épatantes, nous prolongerons notre passionnant périple dans la zone en descendant un peu plus vers le sud jusqu'à Ndangane Campement où la communion avec l'environnement marin est encore plus intime pour le touriste de passage. Et pour terminer en beauté notre villégiature, nous invitons le visiteur à une virée de rêve dans la forêt classée de Samba Dia à l'ouest, au cœur d'une ravissante rôneraie nous menant jusqu'à la grande plage de Palmarin où hôtels et paysages campent un décor quasi édénique.

I. Fimela et Djilor Djidiack : un admirable site touristique à découvrir

À une trentaine de kilomètres de Fimela, à partir de la route nationale n°1, le virage de Ndiosmone au nord annonce la splendeur d'un site touristique dont la découverte démangerait le visiteur. Une vue panoramique où se succèdent des rangées interminables d'arbres et d'arbustes verdoyants, d'oasis et de terres fertiles s'offre à lui. À partir de Loul Sessène, situé à environ 12 kilomètres de Ndiosmone, on est déjà dans le « Royaume d'enfance » de Senghor. Sept kilomètres après, c'est Djilasse, puis la grande commune de Diofior, située elle aussi à sept kilomètres de Ndjilasse. Plus que sept autres kilomètres à parcourir, et nous sommes enfin arrivés à Fimela, distant d'à peu près un kilomètre seulement du petit village de Djilor Djidiack.

À Fimela, ce qui frappe dès l'abord le visiteur, c'est la densité de la végétation. Les principales espèces qui foisonnent dans la flore sont l'*Anacardium occidentale* ou *Daafndurubaab* en *seereer,* le palmier-rônier (*Borassus aethiopum*) ou *Ndof* et le manguier. On retrouve ce dernier en grand nombre dans les maisons et les multiples vergers. Mais c'est à Yayème, un village situé à quelques kilomètres à l'ouest de Fimela que la population des manguiers est plus dense. On en trouve aussi à profusion à Samba Dia et dans toute la zone couverte par l'arrondissement. Paradoxalement, il y en a à peine au niveau des habitations de Djilor Djidjack et de Ndangane.

[11]. Qui concerne les oiseaux. Il dérive du mot ornithologie qui désigne l'étude scientifique des oiseaux ou leur protection.
[12]. L'adjectif littéraire réfère ici à l'ensemble des œuvres écrites d'un auteur. C'est un des sens du concept de littérature.

Cette végétation luxuriante qui fait de Fimela l'une des zones les plus vertes de la région de Fatick est pour beaucoup due à la fertilité des terres propices à l'arboriculture, au maraîchage, aux cultures pluviales et à l'élevage.
Outre la splendeur de ses espèces végétales, la beauté du paysage de Fimela est due à la densité de la mangrove, des bolongs bordés de palétuviers et de palmiers-rôniers placés au bord du bras de mer du *Siin* qui longe toute la partie est et sud, de Simal à Ndangane jusqu'aux îles du Delta du Saloum. Du fait de la profondeur du lit de la mer à hauteur de Fimela par rapport à la surface de la terre, contrairement à Djilor Djidiack, pourtant situé à seulement un kilomètre de Fimela, les arbres qui peuplent cette mangrove sont juchés sur un monticule de terre. Ils laissent ainsi apparaître par endroits leurs tortueuses racines fixées sur un sol raviné par les agressions permanentes des eaux marines. La compacité de la mangrove dans cet espace rappelle les magnifiques mangroves que l'on rencontre dans les îles du Delta Saloum un peu plus au sud et au sud-est ou encore en Casamance.
Toute cette partie du littoral, de Simal à Djilor Djidiack en passant par Fimela est occupée par des campements à l'image de l'hôtel Souimanga Lodge, situé en amont de Fimela, à gauche, Évasion pêche, Fagapa Village, Le domaine des cajous, Les Jardins d'Aïda, La source aux lamantins d'Anna Catherine Senghor, petite nièce de Senghor. Luxueuses chambres climatisées, piscine, grande case classique pour restauration construite à l'extrémité de la jetée où règne un climat d'une fraicheur et d'une douceur exquises, grand espace tenant lieu de pré pour une promenade qui autorise une parfaite communion avec la nature ambiante, connexion internet via wifi, tels sont l'environnement et l'ambiance enchanteurs que le visiteur sera surpris de trouver à « La source aux lamantins ».
Et si notre visiteur est un féru de livres, il sera bien servi car Anna, l'hôtelière de l'espace touristique et culturel « La source aux lamantins » de Djilor Djidiack, a aménagé une bibliothèque bien pourvue où il pourra bouquiner à volonté. Il lui sera loisible de dévorer à sa guise un grand nombre de livres traitant des sujets les plus divers. Littérature française, anglaise, africaine, collection d'ouvrages de Senghor et quantité de livres portant sur la médecine traditionnelle emplissent cette bibliothèque. Le centre culturel Léopold Sédar Senghor, contigu au siège de l'ONG World Vision, riche de plus de 70 000 volumes offerts par des partenaires français est aussi à découvrir. Un détour au « centre ADO », situé juste à quelques pas de là, à droite en face de la gendarmerie ferait aussi l'affaire, surtout s'il veut s'informer sur des questions ayant trait à l'environnement.

En plus de la beauté du paysage de Fimela et de la disponibilité de la documentation, bien plus qu'à Fatick même, le site abrite également divers services : administratifs (sous-préfecture, maison communautaire[13], gendarmerie, poste de douane, SENELEC), économiques et financiers (Poste Finance, CMS, PAMECAS, Wari, grandes boutiques de vente de produits de première nécessité), construction/immobilier/mode (quincailleries, ateliers métalliques, bons logements en terrasse et même en étage avec des toilettes intérieures, menuiseries, tailleries, boutiques de vente de vêtements prêt-à-porter, Cosmétiques). Fimela dispose aussi de services sanitaires (pharmacie *Ngéthionga* d'Anna Catherine Senghor, poste de santé, centre ADAF Yungar pour la médecine traditionnelle), religieux (mosquées, église).

Les infrastructures de transport ne font pas défaut à Fimela puisqu'on y retrouve une gare routière, une station Total, des horaires (bus) en partance pour Dakar, des voitures faisant la navette entre Fimela-Ndiosmone (cars Ndiaga Ndiaye et mini-cars), Fimela-Ndangane et Fimela-Samba Dia (taxis-calendos), des ateliers de mécanique automobile, des motos Jakarta, des charrettes), etc.

[13]. Celle-ci qui abritait l'ex-conseil rural de Fimela est devenue une mairie à la suite des élections locales du 29 juin 2014. Karim Sène, l'ancien président du conseil rural et proche du président Macky a rempilé à l'issue des locales, devenant ainsi le tout premier maire de la nouvelle commune de Fimela.

Il existe également à Fimela d'importants services éducatifs (une école maternelle, deux écoles élémentaires, un lycée, une école privée (*Jal Jeg*, moyen et secondaire), une école franco-arabe, plusieurs écoles coraniques (dahiras). Notons enfin l'existence de quelques services et/ou infrastructures multimédias (boutique orange, « cybers », wifi), humanitaires (World Vision, Village SOS Enfants[14]), de sports et de loisirs (auberges, terrains de football, de basketball et de handball, arène de lutte (place publique du village).
Revenons à Djilor Djidiack, un village traditionnel très conservateur où la symbolique religieuse est encore vivace. En effet, on y observe toujours des rites anciens tels que la chasse rituelle (*miis*)ou encore la libation « *a cuur* », cérémonie d'offrandes en l'honneur des *Pangool* ancestraux. Le célèbre rituel localement appelé « *a cuur Djidiack* », en hommage à Djidiack Selbé, le fondateur du village, est strictement observé par la plupart des fils du terroir. À Djilor Djidjack se trouvent également une belle plage ainsi que le site Ardiana qui abrite le célèbre puits du même nom. Ardiana est une véritable merveille de la nature. Les populations de Djilor se rabattent sur les eaux intarissables du puits Ardiana[15] pour irriguer leurs jardins potagers situés aux alentours mais aussi pour abreuver leur bétail et un lieu de culte. Ce lieu a inspiré à Senghor de beaux vers qui participèrent à l'élever au panthéon des poètes et des académiciens.

La source d'inspiration qui aura fécondé la pensée et l'œuvre poétique de Senghor est en partie à chercher dans ce « Royaume d'enfance » du chantre de la Négritude que le Professeur Amade Faye présente comme étant « une *oasis d'esprit, d'invention poétique* » (Faye, 2008 : 53). Lilian Kesteloot ajoute quand à lui que « *le royaume d'enfance c'est le royaume même de la poésie (...) Les poèmes de Senghor abondent, qui évoquent les douceurs du pays natal, du village sérère. (...) Il était normal qu'il s'y ancre et s'y ressource.* »(Kesteloot, 2002 : 11 et 12). L'auteur d'*Œuvres poétiques*, l'avoue lui-même à travers ce passage : « *Et puisqu'il faut m'expliquer sur mes poèmes, je confesserai encore que presque tous les êtres et choses qu'ils évoquent sont de mon canton : quelques villages sérères perdus parmi les tanns, les bois, les bolongs et champs. Il me suffit de les nommer pour revire le Royaume d'enfance* » (Senghor : 1964, rééd. 1990 : 160). C'est au cœur de ce « Royaume d'enfance » de Senghor que se situe le site écotouristique que nous présentons dans le présent texte. Le personnage de Senghor prend racine et se pérennise dans ce milieu où il a passé une partie de son enfance. Son air géographique s'étend de Djilor jusqu'à Joal. Mais la grandeur du personnage de Léopold Sédar Senghor qui mérite d'être célébrée pour toujours dépasse les limites trop exiguës de son « Royaume d'enfance » pour prendre une dimension internationale.

Le poète et écrivain sénégalais Marouba Fall fait partie de ceux qui sont conscients de ce devoir d'exalter la gloire insigne et éternelle du poète et de l'humaniste à la dimension planétaire dont André Malraux disait qu'il était « la lumière qui tenait dans ses mains périssable le destin spirituel de tout un continent ». Marouba Fall reconnaît que « *nous ne célébrerons jamais assez l'enfant prodige de Joal dont le nom figure au panthéon des hommes qui ont honoré leur pays et leur peuple mais aussi au-delà de leur race, toute l'humanité. Car Senghor, le Sérère, l'Africain se reconnaîtra toujours, demain et, au fil des siècles, comme un citoyen du monde qui a pleinement assumé sa citoyenneté* » (Fall, 2010 : 91). A partir de Djilor Djidiack d'où nous est venu le fils de Diogoye et de Gnilane, nous pouvons passer à Simal par pirogue ou en prenant la piste que prolonge un long pont de fortune partant de Fimela qui enjambe le bras de mer.

[14] . Cette ONG humanitaire est basée à Fatick au quartier des HLM Darou Salam mais elle intervient à Fimela.
[15]. Etrangement, les eaux de la source d'Ardiana ne tarissent jamais. Pourtant, aussi bien en période d'hivernage que pendant la saison sèche, c'est là-bas que tous les animaux du terroir s'abreuvent. Le secret de cet écoulement naturel continuel de la source sacrée Ardiana de Djilor ne finit pas d'étonner les visiteurs et même les populations du milieu.

II. Simal : un site plein de merveilles de la nature, de miracles et de mysticisme

La localité de Simal, distant de quatre kilomètres de Fimela est aussi un endroit pétri de merveilles de la nature et de mysticisme. C'est une belle presqu'île perdue entre la mangrove et les défluents du bras de mer du *Siin* qui le ceinture des cotés est, ouest et Sud. Le climat est naturellement doux du fait des influences maritimes. Une magnifique plage où campent par endroits quelques marchands d'objets d'art borde une bonne partie de l'espace situé entre la mangrove et les habitations. Comme à Djilor Djidiack, de jeunes lutteurs aux muscles saillants s'entraînent tous les soirs sur ce beau sable de plage très recherché.

Le guide religieux El Hadj Umar originaire de Halwar dans le lointain *Fuuta* fut de passage à Simal. Une série de miracles et de merveilles jalonne l'histoire épique de cette figure emblématique de l'Islam au Sénégal et en Afrique de l'ouest. Le site de Simal où il posa pied est à inscrire dans le registre des innombrables prodiges accomplis par El Hadj Umar partout où il est passé. Pour preuve, le visiteur sera surpris de voir à Simal une source d'où coule de l'eau douce. Mais ce qui l'étonnerait plus encore, c'est que cette source devenue un puits sacré est paradoxalement situé à quelques pas du rivage de la mer dont les eaux sont naturellement salées. Le secret de ce miracle est que le saint homme y avait fait ses ablutions avant de prier juste à coté.

Au cours de son périple qui le conduisit à Simal, El Hadj Umar réalisa un autre miracle pas des moins prodigieux. Les populations du milieu rapportent que les empreintes de ses chaussures qu'il avait déchaussées avant d'effectuer sa prière sont restées intactes pendant de longues années. Ni les crues des eaux de la mer, ni les vents, ni aucune autre forme d'agression ne sont parvenus à les effacer durant tout ce temps. Même l'herbe n'y poussait pas pendant l'hivernage. Les traces des chaussures sont restées visibles jusqu'à ce que les habitants du village aient édifié une mosquée sur les lieux. De nos jours, le puits et la mosquée sacrés d'El Hadj Umar à Simal suscitent la curiosité et l'admiration de beaucoup de personnes en particulier ses disciples qui viennent de toutes parts s'y recueillir.

Le lieu de culte le plus célèbre de Simal n'est pourtant pas la mosquée d'El Hadj Umar, même si les habitants sont majoritairement musulmans mais plutôt le bois sacré du village. La spécificité de la symbolique religieuse de cet endroit dont l'existence date depuis les ancêtres fondateurs de ce vieux village[16], c'est sans doute le célèbre bain magique (*bogid*) qui s'y fait tous les jours de lundi et de jeudi. Un grand nombre de personnes venant de partout à travers le pays font la queue à Simal pour s'offrir ce bain magique. Tout porte à croire qu'il les délivre de beaucoup de maux. Mieux encore, ce bain semble leur apporterait plein de faveurs, de privilèges de toutes sortes. Ce sont d'ailleurs des personnalités politiques, économiques, culturelles, etc. parmi les plus éminentes pour qui les bienfaits du bain magique ne sont certainement pas un secret qui accourent le plus à Simal, en catimini. D'après nos investigations, certaines parmi elles dont nous tairons l'identité viennent à Simal au moins quatre fois le mois.

Avant de prendre congé de notre site plein de potentialités aussi bien pour l'écotourisme que pour le tourisme culturel et balnéaire, il reste à souligner la présence d'un imposant fromager sacré localement appelé *Sañaaneem* situé en face du croisement de Simal non loin de la commune de Diofior. Une pause s'impose au pied du fromager *Sañaaneem*, juste le temps d'admirer sa stature. Il semble que cet arbre sacré appartenant aux habitants du village de Simal abrite des *Pangool*. On consacre un culte à ces derniers au pied de l'arbre afin d'apporter la santé, la paix et la prospérité aux populations. Passons à présent à Ndangane qui, plus que Fimela, Djilor Djidiack et Simal, est un site touristique parmi les plus prisés de la zone.

[16]. Il semblerait que Simal est l'un des plus anciens des villages qui environnent Fimela. D'ailleurs ce fut un habitant de Simal qui aurait fondé Fimela. Simal serait aussi plus ancien que Diofior dont les premiers habitants proviennent de Faoye.

III. Ndangane, un endroit plaisant niché sur le littoral de la mer

De Fimela à Ndangane, terminus de la route bitumée en provenance de Ndiosmone, il n'y a que sept kilomètres à parcourir. Une dense végétation qui rappelle celle de la verte Casamance, des vergers, des champs pluviaux, des campements de pâtres peuls bordent la route d'un côté comme de l'autre. À mesure que l'on s'approche du site, le climat marin devint de plus en plus pénétrant en laissant planer sur l'atmosphère un air doux et suave. Une suite de campements et d'hôtels et de restaurants tel qu'on en trouve à Saly Portudal à Mbour ou au Cap Skiring au sud de Ziguinchor l'accueillent pendant qu'il se dirige vers la mer. Plus qu'à Fimela et à Djilor Djidiack, le bras de mer du *Siin* est spacieux à hauteur de Ndangane, rendant ainsi le climat plus doux, plus agréable et la pêche plus fructueuse. Effectivement, le poisson abonde plus à Ndangane qu'à Fimela ou à Djilor. D'ailleurs, les populations de ces localités viennent des fois s'en approvisionner à Ndangane.

La spécificité du site, outre sa végétation, même en saison sèche, son climat typiquement marin, les pirogues de pêche et de croisière, ses hôtels de luxe qui longent la mer de part en part, c'est sans doute la splendeur du paysage situé entre la mer et les îles de Mar (Marlothie, Marfafako, etc.). Ce paysage parsemé de palmiers-rôniers plantés ça et là sur une petite colline de fin sable marin et de palétuviers le long de la mangrove offre une vue panoramique que l'on mettrait des heures à contempler sans jamais s'en ennuyer. Le Guide de voyage de la Collection Hachette consacré au Sénégal décrit avec fascination ces paysages du Delta du Sine-Saloum dont celui de Ndangane, en suggérant surtout au visiteur de prendre la pirogue pour mieux percevoir les charmes qui s'y cachent :

De temps en temps, les palétuviers se rejoignent au-dessus de votre tête, masquant le ciel et le soleil, comme si vous étiez entré dans un tunnel ! (...) La pirogue constitue le moyen de transport privilégié dans le Sine-Saloum. Disons même que sans elle, vous passerez inévitablement à côté de l'essentiel, c'est-à-dire des somptueux bôlons qui font parfois penser à une petite Amazonie où s'entremêlent les palétuviers. Quant aux chasseurs et aux pêcheurs, ils trouveront là un véritable paradis où d'innombrables oiseaux sédentaires ou migrateurs se laissent contempler. (Hachette. Guides de voyages, 1992 : 137 et 138).

Le visiteur pourra, s'il le désire, prendre une pirogue de croisière, comme il y en a à profusion garées au bord de la mer, en face les auberges, pour aller visiter les îles et les magnifiques mangroves de Mar. A travers la mer, il peut même passer, par piroque, de Ndangane, à Njirnda, Bassoul, Dionwar, Niodior, etc., dans ce qui est communément appelé les îles du Delta du Saloum. Cependant, s'il se passionne davantage pour le paysage terrestre, il lui sera alors loisible d'aller contempler les manguiers et surtout les palmiers-rôniers qui peuplent la forêt classée de Samba Dia.

IV. Les sites de Samba Dia et de Palmarin : de la superbe palmeraie à la magnifique plage marine

À partir de la gare routière de Fimela qui fait face à la station Total, une route latéritique mène à Samba Dia à l'ouest, sur une distance de 7 km. Avant même Samba Dia se trouve le verdoyant village de Yayème sis à quelques encablures de Fimela. Yayème est un véritable site écotouristique pour les passionnés de la nature. En effet, le village est perdu au fond d'un superbe paysage parsemé d'arbres, notamment des *Anarcadiumoccidentale*, des manguiers mais aussi des palmiers-rôniers. La texture du sol est de type sableux, les jardins potagers bordent de part et d'autre le village. Les manguiers foisonnent aux alentours des maisons et à l'intérieur de celles-ci. A la sortie de Yayème en allant vers Samba Dia, le décor du paysage change. En lieu et place des manguiers, c'est de rayonnants rôniers qui dominent maintenant la magnifique nature. Le visiteur se voit offrir un spectacle inédit dont la beauté l'éblouit.

Arrivé à Samba Dia, sa curiosité et son étonnement pourraient s'accroître davantage du fait qu'il y trouvera, en plus de la magnifique palmeraie, une population composite où dominent des *Manding* au cœur du pays *seereer* du *Siin*. Le site de Samba Dia est aussi à visiter par les férus de tourisme culturel en raison du riche patrimoine socioculturel qu'il recèle. *Seereer*, *Manding* (*Sooce, Bambara*, *Malinke*, *Soninke*), *Pulaar*, *Wolof* et même une minorité de *Maures* (Samba Dia) et de *Sussu* (Kobongoye) y cohabitent ensemble. De spectaculaires séances de lutte traditionnelle sont organisées dans la zone presque chaque week-end de décembre jusqu'à juin notamment dans les localités de Fimela, Faoye, Djilor Djidiack, Diofior, Djilasse, Loul Sessène, Boyar, Soudiane, Simal, Ndangane, Mar et Palmarin. La chasse traditionnelle appelée *miss* et les rituels festifs qui l'accompagnent devraient aussi enthousiasmer le touriste. Djilor Djidiack et Yayème sont les villages les plus traditionnalistes de la zone qui continuent encore à perpétuer ce rite en voie de disparition dans beaucoup de localités du *Siin*.

À partir de cette localité cosmopolite, notre voyageur pourra reprendre la route latéritique qui passe par Mbissel, Kobongoye, Fadial jusqu'à Joal au bord de l'océan où s'étaient jadis établis les colons français. Il lui sera aussi loisible de prendre l'autre route qui passe par la voie gauche à partir de Samba et qui continue jusqu'à Palmarin, pareillement bordé par la mer. Evidemment, il y retrouvera le vrai environnement marin. Palmarin, c'est ce site touristique où des hôtels de luxe tels que le célèbre Royal Lodge[17] s'étendent à perte de vue le long d'une grande plage où règne un climat encore plus agréable que celui qu'il a connu à Fimela et à Ndangane. Telle une oasis sise au cœur du parc naturel du Delta du Sine-Saloum, l'hôtel le Royal Lodge de Palmarin vous souhaite la bienvenue sur un site de 5 hectares le long de la mer.

Un fascinant foisonnement d'espèces florales tropicales, de palmiers, de Baobabs et d'oiseaux marins campe le décor sur les bords de l'océan. Le lieu dispose de 25 suites riches en confort, fortes de 55 m^2 de long en large et entièrement équipées d'un matériel du dernier cri (climatisation, coffee break, coffre fort, quads, Jacuzzi, téléphone direct, télévision câblée, salle de séminaire de 60 m^2, mini bar, Room service, etc.). Une immense piscine à débordement, équipée d'un bassin à remous, d'une nage à contre-courant, attend le visiteur pour lui apporter détente et bien-être. Par ailleurs, soins esthétiques, doux massage, restaurant surplombant la piscine où sont proposées des spécialités locales ou exotiques, petit déjeuner entre océan et jardins en fleurs autour d'un buffet garni de fruits frais, œufs, croissanterie, crêpes, entre autres, sont prévus pour satisfaire le visiteur à Royal Lodge. Ajoutons enfin qu'au départ de l'hôtel, des excursions « Esprit d'Afrique » sont à la disposition du visiteur qui pourra aller découvrir en calèche, en pirogue, en quads ou en 4x4 l'environnement ambiant, notamment la rôneraie, ravissante, comme celle de Samba Dia.

Conclusion

Il ressort de cette étude que la localité de Fimela et environs (Djilor Djidiack, Simal, Ndangane, Mar, Yayème, Samba Dia, Palmarin) présente des potentialités touristiques pourtant peu connues du grand public. Cette zone dispose de tous les atouts touristiques qui sont susceptibles de satisfaire les visiteurs, notamment les passionnés de la nature ou les entichés de tourisme culturel. À Fimela et à Djilor Djidiack, des villages de vacances y attendent les visiteurs pour une villégiature de rêve. Mer, mangrove, chasse, lutte traditionnelle, plage, piscine, promenade au cœur des bois et des boqueteaux, bibliothèques, bref tout ce qui est propre à contenter un cœur en quête de quiétude.

[17]. Ce grand hôtel de Palmarin est cependant présentement fermé sur ordre de l'Etat du Sénégal pour des raisons qui demeurent encore floues. Pourtant, il servait de havre de paix à plusieurs personnalités de l'ancien régime libéral notamment dont l'ex-premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, Karim Wade et même l'ex-président Abdoulaye Wade en personne. Il paraîtrait que le splendide hôtel Royal Lodge de Palmarin appartiendrait à Karim Wade, cause pour laquelle Macky Sall aurait ordonné sa fermeture juste après son accession à la magistrature suprême.

À quatre kilomètres de Fimela, à l'est se trouve Simal qui n'est pas en reste : merveilles de la nature, miracles d'El Hadj Umar et rituel du célèbre bain (*bogid*) du bois sacré sont aussi à visiter.
Au sud, à sept kilomètres de Fimela, se trouve le site de Ndangane Campement où l'environnement marin est encore plus marqué avec un climat plus suave. A sept autres kilomètres à partir de Fimela, à l'ouest de celui-ci, un site touristique d'un type plus campagnard offre au visiteur un spectacle splendide. Une succession d'*Anacardium occidentale*, demanguiers, puis de palmiers-rôniers à partir de Yayème jusqu'à de Samba Dia et Palmarin qui est paisiblement installé au bord de l'océan et de ses belles plages domine un paysage paradisiaque propre à l'épater. Tout compte fait, la localité de Fimela et ses environs est un ravissant site touristique qui vaut en vérité une virée de rêve. En dépit de ses potentialités écotouristiques immenses, le milieu demande cependant à être mieux valorisé par les populations locales d'abord mais aussi et surtout par la puissance publique, les privés, les professionnels et les passionnés du tourisme, les amis de la nature et par tous les autres partenaires potentiels.

Bibliographie

1. Conseil régional de Fatick, Profil environnemental de la région de Fatick, 2012, 53 p.
2. En route vers l'économie verte, la région de Fatick montre la voie, Sommet international de Rio + 20, 2012, 10 diapos.
3. Projet école verte. Manuel environnement scolaire, Août 2012, 62 p.
4. FALL, Marouba, Lis tes ratures, Dakar, NEAS, 2010, 263 p.
5. FAYE, Amade, « Senghor en perspective dans le champ littéraire seereer », pp 53-72, in Éthiopiques. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie, n°80, 1er semestre 2008, 307 p.
6. GRAVRAND, Henry, La civilisation seereer. Cosaan, Dakar, NEA, 1983, 361 p.
7. KESTELOOT, Lilian, « Sédar sans honte et sans limite. Du terroir à tout le monde », pp 11-21, in Éthiopiques. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie, n° 69, 2ème semestre 2002, 259 p.
8. Hachette. Guides de voyages, « Dans le Sine-Saloum », pp 137-141, in Au Sénégal. Guides Visa, Paris, Editions Hachette Guides de voyages, 1992, 165 p.
9. SENGHOR, Léopold Sédar, Œuvres poétiques, Paris, Editions du Seuil, 1964, rééd. 1990, 437 p.

Entre réformes institutionnelles, gouvernance publique et développement. Les assises politiques et citoyennes au Sénégal

Ibrahima Touré[*]
Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)-Sénégal

Résumé

En 2008-2009, le Sénégal tenait des assises nationales destinées à refonder en quelque sorte la société sénégalaise et à raviver dans un esprit consensuel la pratique de la démocratie dans ce pays d'Afrique alors en proie à une profonde crise socioculturelle. Ces assises nationales furent le fruit d'un vaste processus de consultation citoyenne initié par diverses organisations de la société civile sénégalaise et des partis politiques. À l'exemple des conférences nationales en Afrique francophone, elles constituèrent un événement sociopolitique de grande ampleur dont l'exemplarité mérite que l'on s'y attarde, tant pour saisir la nature du phénomène que pour en évaluer la portée.

Mots clés : démocratie, gouvernance institutionnelle, développement, Sénégal

Introduction

Les partis politiques et les organisations de la société civile ont une longue histoire dans la régulation du politique en Afrique. Ces structures ont très tôt marqué les différentes trajectoires des jeunes États en étant à l'avant-garde des conquêtes démocratiques, des mouvements de décolonisation et de libération nationale[18] (Ly A. 1992 ; Schachter-Morgenthau 1998). Les partis politiques et les organisations de la société civile étaient également à l'honneur dans la phase dite des transitions dites démocratiques en Afrique noire francophone au début des années 1990 et allaient largement contribuer à la refondation nationale dans beaucoup de pays de cette même région du continent. On dénombre aujourd'hui au pluriel, en Afrique, les partis politiques et les organisations de la société civile qui s'activent sur les questions d'observation des élections, de la prévention des conflits, de l'humanitaire, de l'économie sociale, de l'environnement, de l'éducation, de la santé, des rapports sociaux de sexe, etc. L'effervescence de ces organisations est en partie corrélée à la crise de légitimité de l'État, à la libéralisation de la vie politique sur le continent, au transfert des ressources internationales. Les travaux de recherche se sont en effet beaucoup appesantis ces dernières années sur le rôle de ces organisations dans l'espace public et le développement en Afrique (Assogba 2009 ; Jonas 2009 ; Loada & Wheatley 2015).

Si sur le large éventail des études africanistes et africaines en sciences sociales du politique, les sociétés civiles et politiques africaines contemporaines sont respectivement abordées comme des catégories clefs des nouvelles formes d'intervention multilatérales (Hibou & Banegas 2000), tantôt comme des agents d'expression et de récupération du conflit (Lavau 1969), souvent comme des laboratoires d'innovations sociales (Assogba 2009), la thématique de leur intermédiarité reste un domaine d'étude assez marginal.

---

[*]Enseignant-Chercheur, Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES), Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal).

[18]À titre illustratif, on peut citer, entre autres, l'Union progressiste dahoméenne et le Rassemblement démocratique dahoméen au Dahomey (Bénin), le Parti d'action socialiste et le Bloc populaire sénégalais (Sénégal), l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) qui avaient activement pris part à ces combats (Gazibo &*al.* 2006).

Il nous faut tout de même nuancer le propos en relevant ici l'apport de certains travaux qui se sont intéressé dans une perspective diachronique aux regroupements politiques et syndicaux (Diop 1992 ; Ly 1992). Ces thèses restent néanmoins peu explicites sur la capacité de ces organisations à produire collectivement des initiatives tendant à améliorer le management institutionnel, mobiliser les communautés locales autour d'enjeux de gouvernance publique, arranger des espaces délibératifs pour tenter de réduire les écarts entre les niveaux de développement.

Comme les quelques lignes précédentes le suggèrent déjà, l'objectif de cette contribution est de restituer les assises politiques et citoyennes sénégalaises[19], tenues sur 12 mois, notamment entre le 1ier juin 2008 et le 24 mai 2009, dans leur historicité propre en vue de cerner non seulement leur nature, leurs acteurs, leurs significations et leurs résultats. Ces consultations avaient réuni en effet différents segments de la société sénégalaise (organisations syndicales, groupes socioprofessionnels, organisations de la société civile, coalitions politiques, médias, personnalités indépendantes, bonnes volontés citoyennes, religieux de tous bords et de toutes confessions, retraités, personnes âgées, etc.), sur des questions sociales, culturelles, économiques, politiques et environnementales. Ces rencontres qui ont couvert précisément 35 départements du pays et 3 pays de la diaspora d'Europe et d'Amérique du nord (France, États-Unis et Canada) offrent un succédané des grandes conférences qu'on a notées durant les années 1990. L'exemple le plus frappant est certainement celui des conférences nationales qui ont lieu respectivement au Bénin, qui fait figure de pionnier (de décembre 1989 à février 1990), au Gabon (de mars à avril 1990), au Congo (de février à juin 1991), au Mali (de juillet à août 1991), au Togo (de juillet à août 1991), au Niger (de juillet à novembre 1991), en ex-Zaïre[20] (d'août 1991 à décembre 1992), au Tchad (de janvier à avril 1993). Qu'il suffise de mentionner le rôle moteur de premier ordre joué par ces consultations citoyennes dans l'apaisement du climat social et politique en Afrique francophone. Réunissant différentes forces vives (membres de gouvernements, universitaires,mouvements et acteurs politiques, étudiants, enseignants, femmes, médecins,…), comme à l'exemple du consensus délibératif au Sénégal, ces conférences nationales ont abouti dans certains pays à des compromis politiques (Congo, Tchad,…) et dans d'autres, à des révisions constitutionnelles (Cameroun, Gabon,…), même s'il faut reconnaître qu'elles n'ont pas toujours produit les résultats escomptés (Centrafrique, Niger). Les conférences nationales ont été, dans nombre d'États, un moyen de passage du bipartisme au pluripartisme (Buijtenhuijs 1993 ; Banegas 1995 ; Gazibo 2005).

---

[19]*Le Sénégal reste un espace fécond pour analyser les dynamiques intermédiaires autour du politique et de la citoyenneté en Afrique francophone. Cette nation conserve une longue tradition de consultations citoyennes et électorales (Tine 1997). Il a connu deux alternances politiques pacifiques.On dénombre aujourd'hui à plus de 300 le nombre de partis politiques. Des organisations telles que le Forum civil, le Réseau africain pour le développement intégré (RADI), la Rencontre africaine des droits de l'homme (RADDHO), ONG 3D se hissent comme des instances de régulation et de contrôle de l'action publique.La presse privée, écrite et audiovisuelle, assure également un rôle de contre-pouvoir.*

[20] *Actuelle République démocratique du Congo (RDC). Cette nation avait amorcé le samedi 7 septembre 2013, à l'initiative de la majorité présidentielle, des concertations nationales destinées à relancer le dialogue politique et apaiser le climat social tendu depuis, alors, deux décennies. Les assises antérieures (conférences nationales, dialogue inter-congolais) et les accords de cessez-le-feu et de paix signés en 1999 à Lusaka (Zambie), en 2002 à Sun City (Afrique du sud) et en 2003 à Dar Es Salam,entre les différents protagonistes, n'avaient pas produit les résultats attendus. La situation qui avait prévalu dans l'est du pays (rébellion armée, guerre dans le Kivu et la Province orientale, la porosité des frontières du pays, sa situation géopolitique) était au cœur des préoccupations de la communauté internationale. En décembre 2016, l'Eglise s'est distinguée de par son rôle décisif dans la transition démocratique, en poussant le Président Joseph Kabila à renoncer à un troisième mandat. L'élection du candidat Félix Tshisekedi en décembre 2018 marque la première alternance politique pacifique depuis l'indépendance du pays.*

.

Pour le cas de celles du Sénégal, l'exemplarité de ces rencontres inédites,exclusivement financées pardes parties prenantes locaux et de la diaspora, mérite que l'on s'y attarde à un triple niveau. D'abord, le phénomène reste peu connu et peu documenté. Il a fait l'objet d'assez peu de travaux dans la littérature scientifique (Mbow 2011). Ensuite, dans un pays considéré comme une vitrine de la démocratie en Afrique (Tine 1997), une analyse qui traite de ces rencontres politiques et citoyennes déterminantes dans la vie politique sénégalaise, notamment dans les derniers processus ayant conduit à deux nouvelles alternances démocratiques au Sénégal, locale et présidentielle, respectivement en 2009[21] et en 2012[22], arrive à point nommé. Enfin, on peut ajouter à l'actif de ces assises politiques, indépendamment de leurs lacunes, l'amorce d'une réflexion sur la réforme des institutions au Sénégal.

I. L'état de la recherche dans le domaine

Les partis politiques et les sociétés civiles en Afrique sont largement analysés dans la littérature scientifique, mobilisant des chercheurs de traditions disciplinaires variées. Rapprocher ces différents travaux aux problématiques souvent éloignéesn'est pas sans difficultés. Trois angles de lecture fédérateurs peuvent cependant être soulignés.
Un grand nombre de publications examine l'origine, le statut et l'environnement juridique des partis politiques et des systèmes de partis (Hamon 1961; Lavau 1969 ; Lavroff 1970 ; Saidou 2015). Dans la plupart des pays, le cadre légal de constitution des partis a été largement assoupli au travers de textes législatifs et règlementaires pour une plus grande expression des activités partisanes. Du multipartisme limité, on est passé dans la majorité des cas à un multipartisme intégral (République démocratique du Congo, Burkina Faso, Bénin, République Centrafricaine,…). Certains interprètent ce foisonnement de partis comme le signe d'une "ouverture démocratique" (Gazibo 2005) et d'autres comme du "poussiérisme politique" (Club du Sahel & OCDE 2008). De manière générale, les partis politiques sont reconnus comme des personnes morales privées par les chartes fondamentales (Kom 2008). Cette consécration concoure à l'inscription spatiale et sociale de ces organisations partisanes, renforce leur identité, contribue à l'information et la formation de l'opinion et à la conquête du pouvoir (Lapalombara & Weiner 1966 ; Lavau 1969).

On retrouve dans les travaux de recherchecette même lecture à propos des organisations de la société civile considérées comme des actrices clefs de la gouvernance locale, du développement et de la démocratisation (Thiriot 2002 ; Jonas 2009). Leur émergence est corrélée à la crise de l'État, aux mouvements populaires de revendication démocratique, aux mobilisations politiques et citoyennes sur l'arène publique, au renversement de l'ordre autoritaire (Gazibo 2007).Ces organisations ont pu bénéficier du transfert de ressources financières internationales et des diasporas africaines. Plusieurs analyses soulignent également leur caractère transnational. Ces organisations restent en effet disparates et difficiles à circonscrire (Jonas 2009 ; Assogba 2009).

---

[21]*Regroupés au sein de la coalition Benno Siggil Sénégal (BSS), l'opposition sénégalaise avait remporté, en mars 2009, les élections locales, détrônant le parti au pouvoir du président Wade qui contrôlait la plupart des collectivités locales depuis 2002.*

[22]*À l'issue du second tour des élections présidentielles du 25 mars 2012, le candidat Macky Sall, ancien Premier ministre, signataire des assises, a bénéficié d'un report de voix des partis de l'opposition et des candidats de la société civile. Il a été ainsi élu président de la République avec 65,80% des voix contre 34,20% pour son adversaire, le président sortant Abdoulaye Wade, sur un taux de participation estimé à 55%. La victoire de Sall, actuel président de l'Alliance pour la République (APR), leader de la coalition au pouvoir, Benno Bokk Yakaar (Union autour d'un même idéal, en wolof), clôturait ainsi la bipolarisation de la vie présidentielle sénégalaise (Parti socialiste/Parti démocratique sénégalais). Le candidat Macky Sall a été réélu au premier tour des élections présidentielles.*

Une autre perspective révise les nombreuses restrictions assignées aux organisations de la société civile et aux partis politiques, malgré les progrès accomplis en matière de garantie législative et constitutionnelle (Tidjani Alou 2015 ; Fall 2015). Le pluralisme politique et le foisonnement associatif seraient loin de conduire au progrès démocratique (Hamon 1961 ; Adejumobi 2007 ; Somé 2015). Ces limitations à l'action des partis viseraient à protéger l'État et préserver l'idéal démocratique. Dans le milieu de la coopération au développement, l'usage de la notion de société civile reste également sujet à de nombreuses interrogations (Hibou & Banegas 2000). L'absence de démocratie interne, les sources de financement, la capture de la rente du développement et la chute des adhésions mobilisent l'attention de nombreux travaux (Gautier 2010).Les recherches se déplacent aussi sous l'angle de la démocratie de participation et des configurations partenariales entre partis politiques, société civile et État (Zougouri 2015). On s'intéresse à la nécessité de leur mise en réseau (Sampana 2015) dans le cadre de la coproduction de bien publics (Gautier 2010) et de la consolidation démocratique (Diop 1992).

II. Les conditions et le contexte de tenue des assises

Les partis politiques et les sociétés civiles constituent des sources d'informations sur les problèmes territoriaux et engagent les citoyens dans des systèmes de valeurs nouveaux (Lapalombara & Weiner 1966 ; Lavau 1969). Au Sénégal, l'une des justifications les plus couramment répandues des assises est la refondation institutionnelle des structures de l'État unitaire, sous la lourde emprise de l'héritage politique centralisateur colonial depuis l'indépendance en 1960. Il s'est agi en effet d'évaluer, comme dans d'autres pays francophones d'Afrique au début des années 1990, les différents bilans des régimes politiques successifs, de Léopold Sédar Senghor, d'Abdou Diouf et d'Abdoulaye Wade, respectivement présidents du Sénégal (1960-1980 ; 1981-2000 ; 2000-2012), pour en tirer des enseignements opérationnels. Mais les assises ont assuré une fonction agrégative au sein des sociétés politiques et civiles dans trois directions principales : en peaufinant des stratégies de luttes communes, en évitant l'éparpillement des forces politiques et en articulant des intérêts divergents (Lapalombara & Weiner 1966 ; Lavau 1969).

Si l'on veut faire l'histoire de ces consultations, leur genèse et surtout discuter leur fonction de régulation politique, quelques rappels historiques s'imposent. Produits de la société civile et de partis de l'opposition, les assises ont regroupé des forces idéologiques jadis divergentes. Cette donne a partie liée à l'histoire sociopolitique du pays qui a vu le Parti socialiste (PS), principal parti de 1960 à 2000, dominer la vie politique. Toutefois, du pluralisme partisan limité (1975 à 1978) sous Senghor, on est passé au multipartisme intégral (06 mai 1981) sous Abdou Diouf[23].

[23] *Contrairement à la Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Cameroun, le Sénégal est passé d'un système de parti unifié, avec le ralliement du Parti du Regroupement Africain-Sénégal à l'Union progressiste sénégalaise (UPS) (1964-1966), à une société politique pluraliste (1981-2020). Durant le régime du président Senghor, diverses stratégies ont été instaurées, allant de l'oppression violente à la fusion pacifique, pour évacuer du champ politique les partis de l'opposition. La loi n°76-01 du 19 mars restaure le pluralisme politique en reconnaissant trois partis politiques représentant au cours de cette période trois courants. Il s'agit du PDS avec le courant de pensée « libéral et démocratique », du PS avec le courant « socialiste et démocratique » et du Parti africain pour l'indépendance (PAI) avec le courant « marxiste-léniniste ». Par la loi n°78-60 du 28 décembre 1978, le Mouvement républicain sénégalais (MRS) est reconnu comme quatrième parti, représentant le courant de pensée dit « conservateur ». Sous le début de règne du président Diouf, la loi n° 1-16 du 6 mai 1981 portant révision constitutionnelle, instaure la démocratie multipartisane. Celle-ci supprime de fait la limitation du nombre de partis et l'indication des courants de pensée. De nombreuses formations politiques ont pu ainsi sortir de la clandestinité pour participer à la vie politique et conquérir le suffrage des électeurs. Pour approfondir sur cette question, voir par exemple Assane Seck (2005), Sénégal. Émergence d'une démocratie moderne (1945-2005): un itinéraire politique, Paris, Karthala.*

En 1999, Moustapha Niasse, leader de l'Alliance des forces de progrès (AFP), président de l'Assemblée nationale, va précipiter la chute du régime du président Diouf en quittant le PS, après une longue carrière dans les gouvernements du successeur de Senghor. Cette décision émanait de l'investiture en congrès en mars 1996 du "jeune" Ousmane Tanor Dieng, ancien président du Haut Conseil des collectivités territoriales (HCCT), alors ministre d'État, au rang de Premier secrétaire du PS au dépens des « anciens » barons, en particulier les anciens ministres Djibo Leyti ka, Moustapha Niasse, Robert Sagna, qualifiés d' « héritiers » du senghorisme. Le choix fait sur Dieng comme dauphin et plus tard comme successeur de Diouf, n'avait pas fait consensus. Arrivé troisième lors des élections présidentielles du 26 février 2000, Niasse (16,76% des voix), alors leader de la coalition de l'espoir, ainsi que les partis de gauche [Parti de l'indépendance et du travail (PIT), Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (LDMPT), avait porté son choix, au second tour de ces joutes, sur Wade, leader du Front pour l'alternance, pour mettre fin au règne du PS. Il fut alors désigné Premier ministre sous le premier gouvernement libéral avant d'être démis quelques mois plus tard par Wade. Mais au PS, beaucoup n'avait pas pardonné à Niasse sa "trahison", en particulier Dieng. Ces deux leaders se retrouvèrent dans l'opposition face à Wade aux élections présidentielles de 2007, appuyé par la Convergence des actions autour du président de la République pour le 21ième siècle (CAP 21), remportées finalement au premier tour par Wade, avec 55,90% des suffrages sur un taux de participation de 75 %. Arrivé second, Idrissa Seck, ancien premier ministre et Président du Conseil départemental de Thiès, avait engragé 14,92% des suffrages exprimés.

L'opposition, future initiatrice des assises politiques et citoyennes, battue[24] contesta la légitimité du Chef de l'État et se regroupa au sein de la coalition Front *Siggil Sénégal* (FSS), nouvellement créée pour accentuer la protestation. Elle dénonce des élections non transparentes pilotée par une Commission électorale nationale autonome (CENA) considérée comme impartiale. Elle dénonce également la mal gouvernance économique, les tentatives avortées d'assassinat de membres de l'opposition, en particulier celle de Talla Sylla de l'Alliance pour le progrès et la justice/*Jëf Jël*, maire de la commune de Thiès, et de Jean Paul Diaz, ancien député, du Bloc des centristes *gaïndé*, la violence contre des journalistes et des organes de presse comme 24 heures Chrono, l'AS, les persécutions permanente de la Division des investigations criminelles, le durcissement des répressions des manifestations, la violation des libertés publiques (Diop 2013b). Elle dénonce enfin la situation économique difficile du pays marqué par un taux d'inflation du pays qui tournait autour de 6% entre 2007 et 2008 et un taux de croissance était à 2,5% en 2006. Le déficit budgétaire du pays était passé de -85,7 milliards de francs CFA en 2001 à -273, 6 milliards en 2008. À quoi s'ajoute la privatisation d'entreprises publiques telles que la Société de développement des fibres textiles (SODEFITEX) en 2001, de la société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (SONACOS) en 2005, des Industries chimiques du Sénégal en 2007, de la Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal (SONEES), de la Société sénégalaise de distribution de l'énergie électrique (SENELEC), de la Société nationale des télécommunications du Sénégal (SONATEL) qui a impacté sur l'emploi, et notamment celui des jeunes. Le dialogue entre le parti au pouvoir (PDS) et l'opposition était de fait gelé à cause du refus de l'opposition de reconnaître la réélection de Wade. Conditionnant sa participation à une refonte du fichier électoral, le FSS procède à un boycott des élections législatives du 3 juin et sénatoriales du 19 août 2007. Au nom d'un intérêt politique commun, les "anciens" frères socialistes et le pôle de gauche réunis dans le FSS décidèrent de se constituer comme acteurs collectifs, de faire taire leurs querelles, pour réfléchir, autour de la personne morale d'Amadou Mahtar Mbow, ancien directeur général de l'Unesco, ancien ministre, et de son équipe, sur les différents ordres de changement au Sénégal aux travers de consultations populaires.

[24] *Parti socialiste (13,56%), Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (2,21%), Alliance des forces de progrès (5,93%), Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Jubël (0,50%).*

Les assises ont constitué, à notre sens, la voie royale pour renouer le dialogue au sein de l'opposition sénégalaise, fragilisée jusqu'ici par des divisions et des conflits de positionnement. Les assises ont été un pas essentiel à la formation d'une cohésion sociale et politique décisive, de notre point de vue, dans les combats électoraux pour la régularité et la transparence qui ont suivi avec *Dekal Ngor, Benno Ak Tanor*, *Macky 2012, Idy 4 ième président*, *Taxaw Tem*, *Benno Bokk Yakaar*, *M23*. En tant que cadre de concertation, les assises ont joué un rôle capital dans la mobilisation des divers groupes sociaux et la participation de plus 140 acteurs de la vie publique. Au cours de ces assises, le FSS se transforme en janvier 2009 en une coalition électorale sous la dénomination de *Benno Siggil Sénégal* (BSS), composée alors de 35 partis politiques, dont l'APR)/*Yakaar* du candidat Macky Sall, ancien président de l'Assemblée nationale, signataire de la charte de gouvernance démocratique durant l'entre-deux tours des élections présidentielles de mars 2012 remportées au sein de la coalition *Bennoo Bokk Yakaar*sur la base du programme des assises. Les élections locales du 22 mars 2009 consacraient la défaite de la coalition *Sopi* 2009 par la coalition PS, AFP, LD, PIT, APR dans plusieurs bastions que sont Dakar, Pikine, Guédiawaye, Thiès, Louga, Fatick, Saint-Louis, Kaolack, etc.

III. Description de l'organisation des assises

Les assises politiques continuent de susciter un grand enthousiasme au niveau de l'intelligentsia sénégalaise et de la population prise généralement. Depuis plus d'une décennie maintenant, elles sont au centre des débats sur les mutations qui secouent le pays et reviennent avec force dans les discours politiques et la rhétorique institutionnelle et sur le développement. Nous voudrions justement revenir ici sur les principales étapes de déroulement du dispositif, les types d'acteurs qu'elles ont mobilisé, les différents construits et symboles qui les ont accompagnés.

On pourrait, au premier abord, décrire ces assises au Sénégal comme des forums hybrides, des plates-formes d'échange, de discussion, de délibération regroupant des habitants, des mouvements associatifs et forces organisées de différents contrées, au carrefour de plusieurs questionnements touchant aux affaires publiques (migration, institutions, économie, société, agriculture, finances, aménagement du territoire, intégration africaine, politique extérieure, etc.). Comme l'indique le rapport départemental de Bakel « Au-delà d'une simple formulation de revendications, les Assises offrent une opportunité d'inciter les populations du Boundou et du Gadiaga à rechercher des stratégies de développement adaptées aux conditions de leur milieu pour faire face à la situation. En d'autres termes, il s'agit de faire des propositions concrètes qui visent à fournir aux décideurs politiques une ébauche de ce que doit être le département selon la vision des fils du terroir qui sont constamment à l'écoute des populations »[25].

On le comprend, ce type de dispositif de consultation du public, de nature évaluative et prospective, n'est pas au fond nouveau. Les assises politiques font écho à des expériences participatives menées ailleurs sur le continent et dans d'autres différentes régions du monde (Québec, Brésil, Inde, Malaisie, etc.). Leur justification est ainsi avancée dans les termes de référence « l'acuité des problèmes de survie du plus grand nombre et l'accumulation des périls à l'horizon, exigent de l'ensemble des forces vives du pays une réflexion collective, une mobilisation massive et une action pacifique mais résolue […] Notre opinion est que le pays se trouve dans une impasse et notre choix est de lui éviter des convulsions douloureuses ; de tenter de l'en sortir par le dialogue, qui est conforme à nos traditions, à notre culture, à notre civilisation » (Mbow 2011 :34).

[25] *Assises nationales, 2008, Commission départementale de pilotage de Bakel, Rapport synthétique des travaux, Novembre: 2, 25 p.*

Comme dans le cas du Bénin[26], un Comité national de pilotage (CNP) était chargé, dans le cas du Sénégal, de l'organisation formelle de la procédure, de la définition des règles du jeu du débat. Dans le cas du Bénin, un Comité national préparatoire (CNP) de la conférence nationale a été institué par le décret du 18 décembre 1989 pour définir les modalités pratiques de l'organisation de la conférence.

Au Sénégal comme au Bénin, le CNP représentait le noyau central de ces assises. Il était constitué, au Sénégal, d'un bureau exécutif de quinze personnalités choisies par consensus conformément à la décision de l'Assemblée générale de ces initiateurs du 26 janvier 2008. C'est ici le lieu de rappeler la présence de nombreuses personnalités politiques, sportives, culturelles, scientifiques, techniques telles que Amadou Mahtar Mbow, ancien directeur général de l'Unesco, ancien ministre en charge de l'éducation sous le mandat du président Léopold Sédar Senghor, président des assises et représentant la personne morale de ces consultations, l'ambassadeur Falilou Kane, l'ancien ministre Cheikh Hamidou Kane, 1er vice-président du bureau des assises, l'ancien Premier ministre Mamadou Lamine Loum, sous le dernier mandat du président Abdou Diouf, le général des forces armées Mouhamadou Mansour Seck, l'ancien émissaire des Nations-unies en Afrique, Ibrahima Fall, le docteur d'État Abdoulaye Bara Diop, chercheur et professeur honoraire à l'Université Cheikh Anta Diop et président de la commission scientifique, etc. Les différents participants ont été appelés à approuver le règlement intérieur, le code de conduite qui repose surla neutralité, le respect, la responsabilité, l'exemplarité, le bénévolat (Mbow 2011 : 357).Par souci d'efficacité, le CNP s'est fait aider de trois commissions transversales (commission scientifique, commission organisation et finances, commission communication) qui avaient fortement pris part aux différents groupes de travail. À chaque structure était assigné un mandat spécifique. La commission communication se chargeait de l'organisation de consultations. La commission organisation et finances s'occupait de la préparation du budget. La commission scientifique a proposé la démarche et coordonné les travaux des commissions opérationnelles (Mbow 2011 : 36). Les commissions thématiquesassuraient une fonction de collecte des données et de leurs traitements dans le cadre d´inter-commissions.

Le CNP était, en revanche, confronté lors de la préparation de ces consultations, étiquetées alors par le pouvoir central de « rencontre mineure », de « simple profession de foi », d'« assises de l'opposition » ou d'« assises du « Front Siggil Sénégal », à une équation de taille qui est celle relative à la mobilisation et à la participation des différentes forces vives.

[26] *On peut citer le cas du Bénin où un Comité national préparatoire (CNP) de la conférence nationale a été institué par le décret du 18 décembre 1989 pour définir les modalités pratiques de l'organisation de la conférence (Banegas 1995 ; Keutcha Tchapnga 2005 ; Boulaga 2009 ; Fall 2015).Dans le cas du Niger « la conférence nationale. Celle-ci se tient du 29 juillet au 3 novembre 1991. Pour la première fois, 1 400 délégués représentant les principales forces sociales et politiques du pays se réunissent pour poser les bases d'un nouvel ordre politique. Parmi les « forces vives de la nation », selon l'expression consacrée, figurent des représentants des scolaires et des fonctionnaires, bien entendu, mais aussi du monde rural, des partis politiques nouvellement créés, de l'armée... Ce sont ces 1 400 délégués, dont 100 étudiants, 100 syndicalistes et 64 représentants du monde rural, qui déclarent la souveraineté de la conférence, puis élisent un gouvernement de transition conduisant le pays aux premières élections de 1993 » (Gazibo 2007:23-24). Pour Fall (2015 : 131) « dans le cas du Bénin par exemple, la Conférence nationale des forces vives de la nation – qui s'est proclamée souveraine et a rassemblé 521 délégués des organes d'État, partis, syndicats, églises, associations ainsi que les anciens présidents de la République – a défini les principes sur lesquels a reposé la future constitution. Une commission technique a été élue pour rédiger le texte constitutionnel. En réalité, elle n'a fait que mettre en forme les options consensuelles dégagées par les forces vives. Les propositions de la commission constitutionnelle ont fait l'objet de débats au sein de la population. La volonté de popularisation de la constitution est éclatante ».*

Cette idée était d'autant plus pertinente que des défections[27] étaient apparues, au sein du CNP, notamment celle de Babacar Ndiaye, alors président d'honneur de la Banque africaine de développement (BAD) et Premier vice-président des assises. Contrairement ici aux situations du Gabon, du Congo, du Mali, du Togo, du Niger, de la RDC où les conférences nationales ont été organisées à la suite des demandes des forces pro-démocratiques approuvées par les gouvernements qui y ont pris activement part (Boulaga 2009), il faut observer qu'au Sénégal, le pouvoir central était hostile à ces assises qualifiées d'« agression à la souveraineté nationale ». Des généraux de l'armée à la retraite, membres du bureau des assises, ont été ainsi convoqués par leur hiérarchie pour s'expliquer sur leur engagement. Des membres du patronat qui se sont vu reprocher leur proximité avec les membres des assises ont été menacés de perdre des marchés publics. Des entreprises affiliées à la Confédération nationale des employeurs du *Sénégal*(CNES) ont été privées de leurs créances. Les représentants de la société civile, présents en grand nombre durant ces assises, ont été désignés comme des « politiciens encagoulés » (Diop 2013b :439). Dans ce cadre, il a fallu donc, pour les promoteurs, procéder à des activités de recadrage, s'organiser, s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire d'experts considérés comme « neutres », « exemplaires » et « reconnus » sur de nombreuses questions à traiter[28]. De nombreux concepts et symboles particulièrement vivants tels que des « caravanes citoyennes », le « baobab », emblème au Sénégal, inscrit dans l'effigie de ces assises ou encore des slogans comme « l'avenir est nôtre, bâtissons le ensemble » ont été utilisés poursusciter un échange direct entre participants. Il faut reconnaître que ces construits revêtent une valeur politique et sociale forte, en raison du sentiment d'appartenance à une même nation qu'ils nourrissent.

IV. Ethnographie des modes de participation et de prise de parole

La construction duconsensus délibératif au Sénégal a mobilisé trois dispositifs participatifs (Bacqué, Gret & Sintomer 2005). En premier lieu, il y a les dispositifs basés sur une représentation de secteurs, catégories ou groupes de la société. On peut identifier ici des chefs d'entreprise, des femmes, des jeunes, des paysans, des pêcheurs, des acteurs culturels, des boulangers, des mécaniciens. Ensuite, les dispositifs basés sur des citoyens organisés. On peut ranger dans cette catégorie, les coopératives agricoles, les associations sportives et culturelles, les organisations non gouvernementales, les organisations de défense des droits de l'homme, les organisations patronales et syndicales, les autorités religieuses, les organisations de femmes, les associations de retraités, les partis politiques, les mouvements citoyens(*Tekki*, *Jëf Jël*, MRDS, Emergence Citoyenne, SYNPICS, CNTS, CSA, UNSAS, Forum civil, CONGAD, RADDHO, ASNU, CNP, CNES, UNACOIS, etc.). Ces structures étaient censées relayer au mieux les besoins de la base en raison de leur proximité supposée avec les populations.

[27]En suivant Fabien Eboussi Boulaga, on se rappelle aussi, pour le cas de la conférence nationale du Togo, de quelques incidents : l'absence, puis la fausse sortie des membres du gouvernement, la demande de pardon du ministre de la condition féminine, les larmes d'un autre, les témoignages bouleversants sur les crimes d'Eyadéma, ses camps de la mort, avec leurs tortures d'un sadisme démentiel (Boulaga 2009 : 12).

[28]Dans des pays comme le Togo, le Cameroun, l'ex-Zaïre, l'Église catholique s'était impliquée, à travers la publication de lettres épiscopales, dans les transitions politiques pour un retour à la paix et la démocratie. Pour Boulaga (2009 :34), le rôle joué par les hommes de religion dans les conférences nationales est éclatant. À l'exception de celle du Niger, elles ont, de l'avis de cet auteur, toutes été présidées par des hommes d'église, par des évêques catholiques. Selon Boulaga, on n'a jamais autant prié au Bénin et au Congo que durant les conférences nationales. Les Eglises chrétiennes, l'Eglise catholique en particulier, ont organisé des neuvaines, des veillées de prières. Pour l'auteur, les prédications ont eu pour thèmes la réconciliation, la repentance, le pardon (Boulaga 2009 : 43). C'est le cas également pour Mgr de Souza et Mgr Kombo dans les conférences nationales du Bénin et du Congo.

Très brièvement, ce type de dispositif attire l'attention sur un aspect essentiel relative à la mobilisation des communautés locales et politiques sur des questions d'intérêt général, notamment la situation de « ni guerre ni paix » en Casamance, grenier du pays[29]. En besoin de cadre formelle d'expression, le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) a activement pris part aux travaux du bureau départemental des assises à Ziguinchor pour réfléchir sur la question du retour à la paix en Casamance, considérée comme « une cause nationale ». Enfin, il y a les dispositifs qui en appellent à des citoyens considérés comme motivés (Bacqué, Gret & Sintomer 2005). Ce sont ici des intellectuels, des journalistes, des enseignants, des citoyens ordinaires, etc.[30]. Les processus consultatifs ont euune forte dimension spatiale. Ils devaient épouser « les contours des formes locales d'organisation et les dynamiques sociales dans chacun des 35 départements ». Des comités départementaux de pilotage (CDP) ont été installés au niveau de chaque département. **Dans un circulaire datant du 26 juillet 2008 chargé de servir de**guide pour les facilitateurs, le président des assises soulignait que « les CDP peuvent s'adjoindre des représentants des organisations purement locales (socioprofessionnelles, de femmes, de jeunes, politiques, etc.), des personnalités diverses vivant sur place et désireuses de participer aux assisses en respectant le règlement intérieur et le code de conduite ». Les CDP avaient en charge l'encadrement et l'animation de ces consultations. Les CDP étaient tenus, en conformité avec la lettre de mission des assises, de ne pas intervenir dans les délibérations. Les membres du comité de pilotage avaient été instruits dans cette direction. Différents outils participatifs ont été utilisés : le SEPO (Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles), l'analyse du champ des forces, le cadre H, les discussions en focus-group (Mbow 2011 : 37-8). Les habitants des villes et des campagnes étaient appelés à se réunir et participer directement aux assemblées de leurs départements. Chaque bureau était chargé d'amener les populations à organiser leurs perceptions des situations, confronter les solutions et définir des niveaux d'actions. Cette démarche inclusive recherchée dans la constitution du public peut tendre, en partie, à légitimer les choix et priorités futures ultérieures à définir dans le cadre des rapports nationaux et internationaux de synthèse. Bien plus, elle pourrait en même temps éclairer sur la qualité du consensus délibératif. Au niveau de la diaspora, les débats étaient également encadrés par des CDP dans des circonscriptions comme Paris, Washington, New York, Toronto, Chicago. Les consultations prenaient la forme de visites de proximité, de conférences, de débats radios, de dîners débats, de rencontres plénières dans des villes comme Lille, Rouen,Marseille, Matam, Saint-Louis, Mbacké. La plate-forme de ces discussions était à la fois sectorielle et globale. Dans le domaine du milieu rural, elle concernait les questions de la revitalisation, de l'eau, la santé, l'élevage, la pêche, les ressources naturelles, l'artisanat, la sécurité alimentaire. Dans le domaine milieu urbain, elle portait sur l'emploi des jeunes, en particulier sur les métiers de l'économie sociale, populaire et solidaire considérés comme un secteur refuge et un levier attractif pour la plupart des jeunes et qui contribuent à hauteur de 55 % du produit intérieur brut du pays.

---

[29] *Ce conflit survenu au début des années 1980 a eu un impact sur le développement économique et social de la région et de ses communautés. Plusieurs accords de paix ont été signés. Un retour de la stabilité y a été observé.*

[30] *Au Niger, 1 400 délégués étaient présents à la conférence nationale tenue du 29 juillet au 3 novembre 1991pour élire un gouvernement de transition, conduire le pays aux élections de 1993, poser les bases d'un nouvel ordre politiques : on peut en distinguer des représentants du monde scolaire, des fonctionnaires, du monde rural, des partis politiques nouvellement créés, de l'armée, des étudiants, des syndicalistes (Gazibo 2007: 23-4). Au Bénin, la conférence nationale proclamée souveraine a rassemblé 521 délégués des organes d'État, partis, syndicats, églises, associations ainsi que les anciens présidents de la République (Fall 2015: 131). La même tendance a été observée au Congo avec 1100 délégués participants et près de deux milliards de francs CFA mobilisés dans ces conclaves (Boulaga 2009 :13).*

V. Synthèse des grandes thématiques abordées

Les conclusions des assises politiques et citoyennes ont fait l'objet de 38 rapports, dont 35 au niveau national et 3 au niveau de la diaspora (France, Canada, États-Unis).Neuf commissions thématiques ontporté les travaux. Il s'agit notamment des commissions Institutions, liberté et citoyenneté ;Orientations budgétaires, politique économique et environnement des affaires ;Monde rural et secteur primaire ; Droits économiques et sociaux et valorisation des ressources humaines ; **Questions sociétales (valeurs, éthique et solidarité)**;Aménagement du territoire, environnement et développement durable ;Politique extérieure, intégration africaine et migration ; Commission spéciale sur la Casamance. Chaque commission thématique rappelle le contexte et les objectifs de la commission, son mode de constitution et son approche méthodologique. Elle présente également les thèmes et les contributions pris en charge.

La commission**Questions sociétales (valeurs, éthique et solidarité**) a analysé le contexte, les tendances lourdes et défis en matière de valeurs et d'éthique. Une série de questions liées à la famille, la solidarité, le lien social, l'école, l'éducation, la citoyenneté a été au centre des débats. Les assises ont voulu être ici le miroir d'une société en conflit qui a tenté d'apporter des réponses culturelles à ses difficultés. Elles portaient surtout les jalons d'un combat contre « des contrevaleurs émergentes et des contre-modèles prédominants » (Charte de gouvernance démocratique 2009:3) pour promouvoir les valeurs les plus positives de cette société que sont le *ngor*, le *mun*, le *jom*, le*fit*, le *yar*, le*bokk*[31]. Elles se proposaient de refonder la famille pour lui redonner autorité et pouvoir dans l'éducation de base et dans l'insertion sociale de l'individu. L'objectif est d'arriver à l'éclosion d'une société plus enracinée sur elle-même, plus prospère, plus épanouie.

La commission Politique économique, orientations budgétaires et environnement des affaires, composée de 35 membres et pilotée par un bureau de 6 membres, a abordé 23 thèmes tournant autour des secteurs de l'agriculture, des BTP, de la pêche, de l'industrie, des transports terrestres, de l'énergie, du tourisme et transport aérien, de l'eau et l'assainissement, des finances publiques, de la fiscalité, de la monnaie et compétitivité, de la politique commerciale, du foncier, du financement de l'économie, de la dette publique, de la microfinance, de l'environnement des entreprises, des PME, du secteur informel, du marché du travail, du chômage et sous-emploi, de la gestion des ressources naturelles et de la gouvernance[32].

La commission Institutions, liberté et citoyenneté a fait une synthèse sur cinq thèmes relatifs à la gouvernance institutionnelle, au multipartisme politique et système électoral, la gouvernance locale comme cadre d'expression de la citoyenneté, la garantie de l'exercice effectif des libertés et des droits humains et au pluralisme médiatique[33].

La commission Monde rural et secteur primaire a effectué une revue des politiques pour le secteur primaire (agriculture, élevage, peche), évalué les résultats du secteur, dégagé les leçons apprises et proposé des recommandations stratégiques[34].

La commission Politique extérieure, intégration africaine et migration a abordé l'évolution de la politique extérieure du pays, la politique en matière d'intégration africaine (CDEAO, UEMOA, OMVS, OMVG, CILSS) et la politique en matière de migrations internationales[35].

---

[31] *Ces six termes en wolof signifient respectivement probité, persévérance, courage, force vitale, éducation, partage.*

[32] *Assises nationales, 2008, Commission Politique économique, orientations budgétaires et environnement des affaires, Rapport synthétique des travaux, Décembre, 110 p.*

[33] *Assises nationales, 2009, Commission Institutions, liberté et citoyenneté, Rapport synthétique des travaux, Janvier, 11 p.*

[34] *Assises nationales, 2009, Commission Monde rural et secteur primaire, Rapport synthétique des travaux, 30 p.*

La commission Recherche scientifique et technologies de l'information et de la communication (RSTIC) a mis l'accent surune cartographie du système de la recherche, la production scientifique nationale, la valorisation des produits de la recherche, le système de gouvernance, les ressources humaines et financières mobilisées, les télécommunications, l'informatique et l'Internet[36].

VI. Des résultats des assises et de leur contribution à des réformes

Les assises ont longuement insisté sur les tares institutionnelles de la gouvernance socialiste et libérale, de 1960 à 2008, en proie à de nombreux maux tels que le centralisme bureaucratique, la persistence de la prépondérance présidentielle, le népotisme, le néopatrimonialisme, le clanisme, le prébendalisme, la corruption, la prédation, le factionnalisme, le clientélisme, le patronage, la politisation de la fonction publique, la désacralisation des institutions, la constitutionnalisation de la fonction de chef de parti, les innombrables remaniements ministériels, l'utilisation politique d'audits, la révocation des assemblées locales élues, la révision permanente de la constitution[37]. Selon le rapport de la commission Institutions, liberté et citoyenneté, les problèmes identifiés par les consultations citoyennes ont surtout trait « au dévoiement des institutions de la République, aux manipulations de la Constitution, au déséquilibre des pouvoirs avec une forte concentration des pouvoirs entre les mains du Président de la République disposant du législatif et ayant une ascendance sur le pouvoir judiciaire»[38].

Les assises se voulaient aussi forces de propositions. La charte de gouvernance démocratique, produite par les assises, insiste sur le caractère républicain et laïc de l'État, la démocratie multipartite, la diversité culturelle, la recherche d'un équilibre entre les institutions. Cette charte se structure autour d'une vision pour le Sénégal, de valeurs, du modèle de gouvernance, des institutions, de la liberté citoyenne, du rôle de la diaspora, de l'environnement, du rapport du Sénégal avec l'extérieur.

Dans les départements de la Casamance, la question du désenclavement est restée une forte préoccupation chez les populations. Les solutions proposées ont été, d'une part, la mise en œuvre d'une continuité territoriale permettant de relier la Casamance au reste du Sénégal, la mise en circulation d'un autre navire reliant la capitale, Dakar, et la Casamance, d'autre part, et enfin, l'allégement du coût du transport aérien. Deux pistes de sortie de crise pour un retour de la paix en Casamance ont été envisagées. Il s'agissait, d'une part, de créer un groupe de contact national à composition hétérogène[39], chargé d'établir les liens nécessaires avec les parties civile et militaire du MFDC et les principales notabilités de la Casamance.

---

[35] *Assises nationales, 2008, Commission Politique extérieure, intégration africaine et migrations, Rapport synthétique des travaux, Décembre, 113 p.*

[36] *Assises nationales, 2009, Commission Recherche scientifique et Technologies de l'information et de la communication (RSTIC), Rapport synthétique des travaux, Janvier, 107 p.*

[37] *Ainsi, par exemple, la première constitution du Sénégal du 28 août 1960 a été rapidement et totalement modifiée jusqu'à l'adoption de la constitution du 7 mars 1963 qui a fait l'objet également de plusieurs modifications. La constitution du 22 janvier 2001 a fait l'objet, jusqu'en 2012, d'au moins seize révisions (Diop 2013a : 382).*

[38] *Assises nationales, 2009, Commission Institutions, liberté et citoyenneté, Rapport synthétique des travaux, Janvier, p. 3*

[39] *Sa composition peut être ainsi déclinée : un représentant personnel du président de la République, deux représentants du gouvernement choisis l'un au sein du ministère de l'intérieur et l'autre au sein du ministère des Forces armées, un représentant du Parlement, deux représentants de partis politiques (majorité et opposition), un représentant de la plate-forme des jeunes de la Casamance, un représentant de l'Association des cadres casamançais et un représentant des ONG et mouvements citoyens.*

Il s'agissait, d'autre part, de mettre en place une commission nationale de suivi des négociations dont le mandat est de faciliter non seulement, les pourparlers mais aussi de mettre en œuvre les accords conclus au terme des négociations.
Dans le département de Thiès, considérée comme la « capitale du rail », l'accent a été mis aux cours de ces consultations sur le transport ferroviaire, le tissu industriel agonisant, une nécessité de renforcer la décentralisation et la gouvernance locale à travers la démultiplication des Conseils de quartier pour favoriser la participation des populations dans la gestion de leurs collectivités, le renforcement des budgets d'investissement des collectivités locales, la capacitation des élus locaux, l'instauration de la parité dans les sphères de décision.

Au niveau de la diaspora, plusieurs thèmes ont été soumis à l'avis de la diaspora : codéveloppement, assurance-maladie des migrants, assistance aux sans-papiers, accès aux passeports biométriques, situation des Sénégalais en prison, insertion professionnelle des étudiants, projets de retour, représentation des émigrés à l'Assemblée nationale, au Conseil économique et social et au Sénat[40].
Dans le département de Kédougou, il a été question de reconstituer le capital semencier au profit des producteurs, d'une gestion équitable des terres entre les hommes et les femmes, de la formation et l'encadrement des producteurs d'arachides, de la mise en place de coopératives dans tous les départements, d'élaboration d'un programme de valorisation des produits locaux[41].

Dans le département de Dakar, les consultations citoyennes ont fait différentes propositions ayant trait à laréforme de la justice, larénovation du Conseil Supérieur de la Magistrature, la révision de la Constitution pour diminuer les pouvoirs exorbitants du Président de la République, la suppression du Sénat, le renforcement des pouvoirs du Parlement, le renforcement desprérogatives du Médiateur de la République, la promotion de l'éducation à la citoyenneté dans l'administration, dans les familles, à l'école. Mais on peut s'interroger, à plus d'un titre, sur la question de savoir si les assises au Sénégal qui ne représentaient qu'un moment certes essentiel, pouvaient intégrer quoi que ce soit. De toute évidence, un diagnostic socioculturel de la société sur une période *ex ante* et *ex post* permet d'y décoder plusieurs conflits de valeurs (Mbodj 1993 ; Sarr & Thiaw 2012) qui continuent d'ébranler cette même société (crise éducative, identitaire, culturelle, générationnelle). Nous prendrons pour exemple les mutations qui se sont opérées dans les fonctions de la famille et des *daaras*[42]. En réalité, la socialisation (en wolof *nitël*), processus par lequel l'individu et particulièrement l'enfant, s'identifie aux modèles sociaux (identisation), intériorise les valeurs sociales (intériorisation), s'approprie les règles et les compétences sociales (appropriation), s'initie par le groupe (initiation), s'insère dans les multiples réseaux (insertion) jusqu'à parvenir à son intégration (intégration), n'est plus assurée par ces instances (Mbodj 1993 ; Sarr & Thiaw 2012). Le phénomène des enfants de la rue et de la mendicité chez cette même catégorie sociale, qui a gagné des proportions inquiétantes dans la capitale, Dakar, et alimenté de nombreux débats sur la responsabilité sociétale de l'État, de l'instance familiale et des marabouts, est sans doute un des indicateurs de ce désenchantement.

---

[40] *Cf. Assisesnationales, 2008, Comité départemental de pilotage Amérique du nord, Section Toronto, Rapport synthétique des travaux, Novembre, 8 p. ; Assisesnationales, 2008, Comité départemental de pilotage Amérique du nord, Section États-Unis, Rapport synthétique des travaux, Novembre, 71 p. ;Assisesnationales, 2009, Comitédépartemental de pilotage, Section France, Rapport synthétique des travaux,Janvier, 94 p.*
[41] *Assisesnationales, 2008, Comité Départemental de Pilotage de Kédougou, Rapport synthétique des travaux, 18 p.*
[42] *Institution d'éducation et de socialisation des talibés.*

Un autre niveau d'analyse suggère que les assises serviront, à travers leur projet de constitution, la charte de gouvernance démocratique, de terreau fertile à la reddition des comptes et à une réflexion sur la réforme des institutions. D'une part, la mise en place de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC) pour lutter contre l'enrichissement illicite, le lancement de la traque des biens supposés mal acquis, déclenchée depuis septembre 2012 et mené par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), s'inscrivent dans ce même mouvement de transparence porté par les assises politiques et citoyennes. À quoi s'ajoute, d'autre part, la suppression en septembre 2012, dans l'architecture institutionnelle du pays, du Sénat et du poste de vice-président de la République[43] considérés comme budgétivores, dynastique, monarchique et hégémoniques. Ces changements à grande échelle au niveau de l'architecture institutionnelle du pays participent de cette volonté de rupture et de rationalisation du train de vie de l'État voulue par les rencontres citoyennes. Enfin, la CNRI a été ainsi créée par le décret n°2013-730 du 28 mai 2013 et mandatée pour conduire la réflexion sur la réforme des institutions. Maisle président Sall a été accusé de n'avoir pas appliqué les recommandations de la CNRI qui ont fait pourtant l'objet de débats au sein des forces vives et fruits d'un large consensus[44]. Le projet de constitution proposé par Sall lors du référendum du 20 mars 2016 ne reflétait donc pas pour l'opposition politique et la société civile, et notamment le mouvement citoyen Y'en a marre,qui avait battu campagne pour la victoire du "non", les conclusions de la CNRI. Macky Sall avait en effet exclu toute idée de constitutionnaliser les conclusions de la CNRI et de démissionner de la présidence de l'APR, comme le recommande la commission. En effet, dans leur conclusion, Mbow et son équipe avait, entre autres, proposé la suppression du cumul de fonctions de chef de l'État et chef de parti, « source de conflit d'intérêts ». Sur le rapport de la CNRI, Macky Sall avait, d'autre part, indiqué: « Je prendrai dans son contenu ce que je jugerai bon ». Ainsi, sur proposition du président Sall, les électeurs sénégalais se sont, en majorité, favorablement prononcés en mars 2016 par voie référendaire sur quinze (15) points portant sur la vie des institutionsque sont : 1) la modernisation du rôle des partis politiques ; 2) la participation des candidats indépendants à tous les types d'élections ; 3) le renforcement de la citoyenneté par la consécration de devoirs du citoyen ; 4) le renforcement des droits de l'opposition et de son chef ; 5) la représentation des Sénégalais de

---

[43]*Il a été institué en 2009 mais n'a jamais eu d'occupant. L'opposition politique avait accusé le président Abdoulaye Wade de vouloir placer son fils, Karim Wade, leader du mouvement « Génération du concret » et ancien ministre d'État, à la tête de cette institution, notamment avec son projet avorté de ticket présidentiel violemment contesté par les sociétés civiles et politiques le 23 juin 2011. Ce dernier a été placé en avril 2013 sous mandat de dépôt par le Procureur spécial auprès la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI). Il a été inculpé pourle délit d'enrichissement illiciteavant d'être libéré le 23 juin 2016 par grâce présidentielle.*

[44]*Le dialogue inter-béninois, contrairement au cas de celui du Sénégal qui a eu lieu sur une année, à titre de rappel entre le 1ier juin 2008 et le 24 mai 2009, présente la particularité d'avoir duré, en effet, une dizaine de jours et a abouti à l'élaboration d'une constitution, à la formation d'une République, avec un gouvernement légitime dirigé par un Premier ministre, chef du gouvernement responsable devant le Parlement (Boulaga 2009 ; Loada & Wheatley 2015). On retiendra, d'autre part, que ces conférences nationales en Afrique francophone, ont donné, en partie, lieu, dans nombre de ces États, au renforcement des libertés individuelles et de la justice, à la libéralisation des espaces publics, l'éclosion d'une presse privée indépendante, la réforme du système éducatif. La plupart des États ont organisé des élections législatives et présidentielles libres qui ont vu apparaître de nouvelles figures du politique. Mais la plupart de ces transitions démocratiques présentent tout de même un bilan assez mitigé. Si leur principe démocratisant a été salué, l'État restait, dans de nombreux pays, toujours centralisé et a bien souvent trouvé le moyen de faire entorse encore à la normalité républicaine, en instaurant une entreprise hégémonique de grande envergure destinée à contrôler et maintenir systématiquement le pouvoir (Buijtenhuijs 1993). De fait, le multipartisme a été instauré, dans certains cas, que de nom sans une redistribution effective des responsabilités. Les nombreux conflits politiques que ces conférences nationales étaient censées enrayer ont continué à ébranler, durant les années 1990 et 2000, l'ordre social provoquant d'importantes vagues de migration de populations (Congo, Togo, Niger, République démocratique du Congo).*

l'extérieur ; 6) l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée nationale en matière de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques ; 7)
la soumission au Conseil constitutionnel des lois organiques pour contrôle de constitutionnalité avant leur promulgation; 8) l'augmentation du nombre des membres du Conseil constitutionnel de 5 à 7 ; 9) l'élargissement des compétences du Conseil constitutionnel pour donner des avis et connaître des exceptions d'inconstitutionnalité soulevées devant la Cour d'appel; 10) la constitutionnalisation des principes de la décentralisation et de la déconcentration ; 11) la restauration du quinquennat pour le mandat présidentiel; 12) la reconnaissance de nouveaux droits aux citoyens : droit à un environnement sain sur leurs patrimoines fonciers et sur leurs ressources naturelles; 13) la désignation par le président de l'Assemblée nationale de deux des sept membres du Conseil constitutionnel; 14) la promotion de la gouvernance locale et du développement territorial par la création du Haut conseil des collectivités territoriales; 15) l'intangibilité des dispositions relatives à la forme républicaine, la laïcité, le caractère indivisible, démocratique et décentralisé de l'État, au mode d'élection, à la durée et au nombre de mandats consécutifs du président de la République.

Conclusion

Au terme de cette contribution, on voit peut-être mieux ce qui fait la spécificité des assises au Sénégal. Ce dispositif de consultation du public, de nature évaluative et prospective, a mobilisé des acteurs politiques et sociaux autour d'objectifs de développement convergents, revendiquant un droit de regard sur leurs territoires pour produire l'action collective (Mbow 2011). Agents du conflit et du consensus, les partis politiques et les mouvements citoyens se sont identifiés comme de véritables laboratoires d'innovation. Par leurs expertises et leurs implications sur les questions sociales, économiques, politiques et environnementales, ils ont tenté de répondre aux déséquilibres qui ont affecté leur environnement, en cherchant par le consensus et la délibération à modifier le système socio-politico-économique et ses règles de fonctionnement (Balandier 1971 ; Mbow 2011).). Les ambitions de ces consultations ne sont pas sans mérite dans un contexte surtout de fortes pressions et d'intimidations exercées alors par l'équipe du président Wade sur les différents participants. Le camp du président Wade les avait accueilli avec scepticisme et ne s'y était pas reconnu. Une pluralité de répertoires de sens (civique, institutionnel, juridique, social, économique) a milité à la tenue de ces assises malgré leur prise en compte marginale dans la constitution en vigueur.
Nous pensons toutefois, avec Patrick Charaudeau (2005), que le discours politique n'apparaît en effet et le plus souvent que comme une manière de mentir vrai. La transhumance et le clientélisme politique que les assises politiques et citoyennes dénonçaient comme une pathologie du système politique, font actuellement leur chemin au sein de l'APR et de la coalition*Benno Bokk Yakaar*. On peut être, par ailleurs, amené à faire, d'autre part,l'hypothèse d'une dichotomie entre le programme *Yonu Yokuté*[45] initialement proposé par l'APR et le programme des assises tant le premier opte pour le maintien du statu quo (régime présidentiel) et le second pour le changement (renforcement des pouvoirs du Parlement pour impulser la vie politique et contrôler l'action publique).Plusieurs questions centrales de la vie publique, institutionnelle et économique du pays, restent encore non traitées en dépit de l'immense espoir suscité par l'investiture de Macky Sall en 2012 et en 2019. La suspicion autour d'une politisation de la justice, la contestation de la justice constitutionnelle, le syndrome des conflits d'intérêt et des luttes factionnelles, la situation difficile du secteur privé, de la diaspora sénégalaise et du monde rural, le niveau élevé d'endettement du pays et sa vulnérabilité face aux chocs extérieurs, la

[45] *Littéralement «le chemin qui mène vers le développement ».*

question de l'emploi des jeunes ou la gestion de la crise économique entraînée par la pandémie de la covid-19 restent encore des défis immenses à relever.

De nombreux observateurs ont formulé des réserves sur la capacité du Programme Sénégal émergent (PSE), esquissé sur l'horizon 2014-2035, à répondre efficacement à l'urgence des besoins, compte tenu des contraintes économiques que traverse encore le pays malgré une croissance du PIB équivalente à 7,0 % en 2018 et la découverte de gisements pétroliers et gaziers au nord de la péninsule de Dakar. Cela dit, la charte de gouvernance démocratique de 2009 et l'issue pacifique des consultations référendaire de 2016 et présidentielle de 2019 semblent avoir balisé la voie d'une refondation morale, politique et économique au Sénégal.

Bibliographie

1. Adejumobi S. (2007), Partis politiques en Afrique de l'Ouest. Le défi de la démocratisation dans les États fragiles, International Institute for Democracy and Electoral Assistance.
2. Assogba Y. (2009), Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agents de développement ?, Université du Québec en Outaouais (UQO), Série Recherches, n^{0}26, p.1-14.
3. BacquéM. H. Rey H. & Sintomer Y. (éds.)(2005), Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative, Paris, La Découverte.
4. Balandier G. (1971), Sens et puissance. Les dynamiques sociales, Paris, PUF.
5. Banegas R. (1995), « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », Cultures & Conflits, n^{0}17, 1995, p. 137-175.
6. Boulaga F. E. (2009), Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre, Paris, Karthala.
7. Buijtenhuijs R.(1993), La conférence nationale souveraine du Tchad. Un essai d'histoire immédiate, Paris, Karthala.
8. Charaudeau P. (2005), Le discours politique. Les masques du pouvoir, Paris, Vuibert.
9. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (2008), Bilan de l'année électorale 2007 en Afrique de l'Ouest. La démocratie en question, Paris, SWAC.
10.CNRI(2013), Avant-projet de Constitution, Dakar, CNRI, Décembre, 46 p.
11.Cruise O'Brien D., Diop M. C. & Diouf M.(2002), La construction de l'État au Sénégal, Paris,
12.Diop B. (1992), Les syndicats, l'État et les partis politiques, in Diop M. C. (éd.), Sénégal. Trajectoires d'un État, Dakar, Codesria, p. 479-500.
13.Diop E. H. O., 2013a, Réviser la Constitution au Sénégal : consolider la démocratie ou honorer le Président ?, in Diop, M.-C., (éd.), Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiquespubliques à l'épreuved'une gouvernance libérale, Paris-Dakar, Karthala-CRES, Vol.1, p. 381-418.
14.Diop E. H. O., 2013b, L'opposition sous la présidence d'Abdoulaye Wade. Entre regroupements, cooptation et répression, in Diop M.-C., (éd.), Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Lesopi à l'épreuve du pouvoir, Paris-Dakar, Karthala-CRES, Vol.2, p. 425-459.
15.Gautier P. (2010), La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement », Revue de la régulation [En ligne], 7 | 1er semestre / Spring, page consultee le 27 octobre 2016.
16.Gazibo M. (2005), Les paradoxes de la démocratisation en Afrique: analyse institutionnelle et stratégique, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
17.Gazibo M. (éd.) (2006), Partis politiques d'Afrique : retours sur un objet délaissé, Politique africaine, Paris, Karthala.
18.Gazibo, M., 2007, « Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 ». Sociologie et sociétés, vol. 39, n^{0}2, 2007, p. 19-37.
19. Hamon M. (1961), Les partis politiques africains, Paris, R. Pichonet R. Durand-Auzias.

20. Hibou B. & Banegas R. (2000), Société civile et espace public en Afrique, Bulletin du Codesria, n^{0}1, p. 40-46.
21.Jonas A. (2009), Société civile et participation au développement. Le cas du Sénégal, Paris, L'Harmattan.
22. Keutcha Tchapnga C. (2005), Droit constitutionnel et conflits politiques dans les États francophones d'Afrique noire, Revue française de droit constitutionnel, n^{0}63, p. 451-491.
23. KomP. N. (2008), Les partis politiques africains entre universalité et particularité », Polis/R.C.S.P. /C.P.S.R., n^{0}1 & 2, p.1-77.
24. Lapalombara J. & Weiner M. (1966), Political parties and political developement, Princeton University Press.
25. Lavau G. (1969), Partis et systèmes politiques: Interactions et fonctions, Revue canadienne de science politique, Vol. 2, n^{0}1, pp. 18-44.
26. Lavroff D. G.(1970), Les partis politiques en Afrique noire, Paris, PUF.
27. Loada A. & Wheatley J. (éd.) (2015), Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest. Processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques, Paris, l'Harmattan.
28. Ly A. (1992), Les regroupements politiques au Sénégal (1956-1970), Dakar, Codesria.
29. Mbodj G. (1993), Domaines et dimensions de la crise sociétale de la jeunesse au Sénégal, Revue Université, Recherche et développement, n^{0}2, Université Gaston Berger de Saint-Louis, p. 37-50.
30. Mbow A. M. (2011), Assises nationales Sénégal, An 50. Bilan et perspectives de refondation, Paris, l'Harmattan.
31. Sarr I. & Thiaw I. (2012), Cultures, médias et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la wolofisation, Sudlangues, Revue électronique internationale, Université Cheikh Anta Dakar, p. 1-17.
32. Schachter-MorghenthauR. (1998), Le multipartisme en Afrique de l'Ouest francophone jusqu'aux indépendances. La période nationaliste, Paris, l'Harmattan.
33.Thiriot C.(2002),Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali, Revue Internationale de Politique Comparée, Vol. 9, n^0 2, pp. 277-295.
34. Tine A. (1997), Du multiple à l'un et vice-versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal (1974-1996), Polis, Revue camerounaise de sciences politiques, vol. 1, n^{0}3, p. 61-105.

Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi: le cas des victimes de mines en Casamance

Ismaïla SENE
Laboratoire de Recherche sur les Sciences Economiques et Sociales (LARSES), Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)-Sénégal
Mail : is.boursen01@gmail.com-Tel : 00221776161479

Résumé :

L'usage des minesantipersonnel et antichar comme arme de guerredans le cadre du conflit en Casamancea favorisé la multiplication des accidents et des victimes de mines. Cette situation a entrainé des dommages psychologiques multiformes qui ont généré un lourd affect traumatique chez les victimes. Cet affect qui s'exprime à travers des réactions émotionnelles négatives reflète le caractère traumatique de la situation de handicap acquis, laquelle est à l'origine de l'émergence d'un sentiment d'impuissance et d'une perception négative de soi.
Mots-clés : handicap acquis, affect traumatique, perception de soi, victimes de mines, Casamance.

Abstract:

The use of anti-personnel and anti-tank landmines as a means of warfare in the conflict in Casamance has led to an increasingnumber of mine accidents and victims. Such a situation caused multifaceted psychological damage that generated a heavy traumatic affect among the victims. Negative emotional reactions reflect the traumatic nature of the acquired disability situation, which leads to a feeling of incapacity and a negative self-perception.
***Keywords**: acquired disability, traumatic affect, self-perception, landmine victims, Casamance.*

Introduction

Aborder la question du handicap nécessite,au-delà de l'étude des représentations sociales et de l'inclusion socioéconomique, d'interroger la complexité de l'univers psychologique des personnes handicapées. Ceci passe nécessairement par l'analyse du vécu émotionnel de la différence en fonction du contexte de survenue de la déficience et des catégories de handicap.

C'est pour cette raison que nous nous proposons d'aborder la problématique de l'affect traumatique et de la perception de soi chez les victimes directes des mines antipersonnel et/ou antichar[46] en Casamance. Ces dernières sont constituées des personnes qui, ayant été au contact de l'explosion d'une mine antipersonnel ou antichar, vivent avec les préjudices physiques et/ou psychologiques de cet accident.

L'étude s'attache alors à décrire les implications psychologiques de cet événement traumatisant en partant du contexte de la Casamance où les victimes de mines constituent une illustration toujours visible des dommages causés par le conflit armé. Ainsi grâce à l'analyse des émotions et des sentiments que génère la situation de handicap acquis du fait des mines, cette étude offre une analyse détaillée de la problématique du trauma psychologique, une question peu débattue par les spécialistes africains du handicap.

46Engins explosifs dissimulés dans le sol et qui explosent au contact d'individus (mines antipersonnel), de véhicules ou d'engins lourds (mines antichar).

1. Contexte historique et théorique de l'étude

1.1. Le conflit en Casamance et la problématique des mines

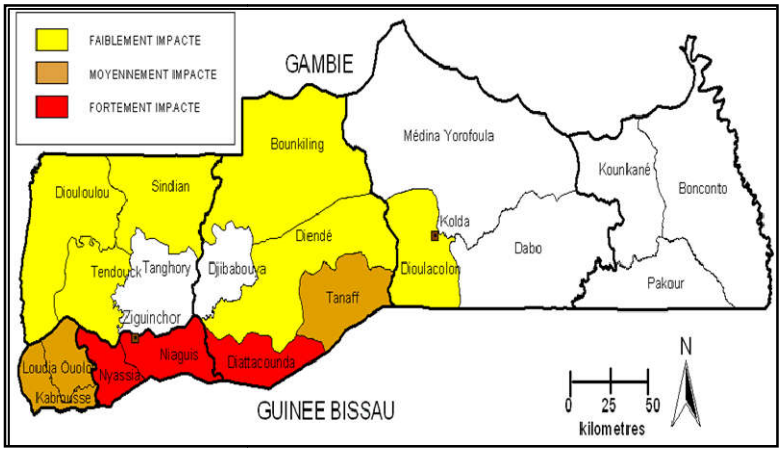

Source : Handicap International (2006), http://www.franco-mines.com.

Depuis 1982, la Casamance est le théâtre d'un conflit armé qui oppose l'Etat sénégalais et les rebelles membres du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Ce conflit, conséquence des revendications indépendantistes portées par le MFDC, a transformé une région jadis considérée comme le poumon économique du Sénégal en une zone instable aux potentialités inexploitées (M. L. Manga, 2014). En plus des habitations détruites, des champs abandonnés et des forêts inexploitées, l'usage des mines comme armes de guerre dans le cadre de ce conflit, constitue l'une des problématiques majeures de la situation en Casamance.Ces engins explosifs ont causé d'énormes dégâts sur le plan humain et économique.

Selon l'étude d'urgence sur l'impact des mines en Casamance (Handicap International, 2006), la contamination a atteint plus de 41% du territoire régional de Ziguinchor, principal foyer des affrontements. Elle a affecté l'activité de plus de 62 000 personnes causant ainsi d'importants préjudices au plan économique et social. Au plan économique, elle a considérablement affecté le développement de la Casamance et notamment le secteur agricole. En effet, en raison de la présence des mines, des paysans des localités affectées n'ont plus accès à leurs rizières ni aux arbres fruitiers (orangers, anacardiers, citronniers, manguiers, etc.) qui constituent des ressources importantes pour les familles. Les activités de collecte de bois et de cueillette ont également été perturbées.Aussi, les forêts et les bois de village se trouvent toujours dans un état sauvage, sans entretien et sont la proie des feux de brousse. Certaines ressources ligneuses et non ligneuses ont fait l'objet d'un pillage systématique.
Le danger causé par les mines a aussi affecté des secteurs tels que la pêche ou encore le tourisme. Celui-ci a été particulièrement confronté au ralentissement de ses activités car la plupart des visiteurs étaient désormais retournés vers les zones plus stables.De même, le secteur du commerce a été également atteint par l'insécurité. Par exemple, le commerce des fruits tels que les mangues et la banane fut longtemps circonscrit autour des grandes villes.
Cette mauvaise conjoncture économique, favorable à l'émergence de la pauvreté et de la précarité sociale, a été aggravée par les dégâts humains causés par les explosions de mines qui ont touché plus de 700 victimes directes (CNAMS[47], 2009).De nos jours, on dénombre parmi ces victimes plus d'une centaine de survivants porteurs de handicap et confrontés à un cadre de vie social peu sain et/ou dégradé sans oublier les conséquences psychologiques du traumatisme des mines (I. Sène, 2018).

[47]Centre National d'Action Antimine du Sénégal.

Cet état de fait rend légitime la conduite d'une recherche scientifique afin d'interroger la situation de victime de mines comme un évènement traumatisant qui crée une relation bien particulière entre la personne handicapée et son corps.
Pour mieux situer la recherche, une brève revue de la littérature sur le handicap semble nécessaire.

1.2.La pensée sur le handicap : un état des lieux

Le handicap constitue un objet d'étude privilégié pour les sciences sociales. C'est une thématique qui mobilise un grand nombre de chercheursqui l'abordent commeune problématique innovante des sciences sociales. L'exploitation de la littérature à laquelle nous avons pu accéder démontre deux cas de figure : d'une part, le handicap est perçu dans sa relation avec son environnement et d'autre part, il est abordé dans sa relation avec la personne porteuse de « déficience ».

1.2.1.Le handicap un facteur de stigmatisation sociale

Un pan entier de la littérature s'est focalisé sur l'analyse des implications sociales du handicap. Portant généralement sur lesreprésentations sociales du handicap [(J.F. Chossy (2011), I. Diop (2012), P. Fougeyrollas (2001), etc.], l'inclusionscolaire [(M.Caraglio (2017) S. Ebersold, E. Plaisance et C. Zander(2006), etc.]ou encore l'intégration sociale et/ou professionnelle des personnes handicapées[(F.Weber (2011), J.P. Echivard (2009), D. Tonchev (2014), C. Prado (2014), etc.], les réflexions interrogentsouvent la relation entre la personne handicapée et son environnement social et/ou physique. Cette relation se caractérise, selon J.F. Chossy (2011), par la marginalisation sociale des personnes en situation de handicap.Une marginalisation qui, bien qu'elle ne soit ni délibérée, ni socialement admise, entraineun processus plus ou moins brutal de rupture parfois progressive des liens sociaux. Cette rupture s'explique par la force desreprésentations sociales qui, aussi bien en Afrique qu'en occident, considèrent le handicap comme le résultat d'un dysfonctionnement entre les humains et les forces spirituelles qui les régissent en assimilant le handicap à une sanction divine qui résulte d'une faute commise (I. Diop, 2012). Il s'agit donc d'une forme d'étiquetage qui jette un discrédit moral sur les personnes handicapées et leurs familles et les poussent à percevoir le handicap comme un « drame privé »(Weber, 2011). D'après J.P. Echivard (2009), de tels stéréotypes sociaux influencent même les pratiques d'accompagnement assurées par les professionnelset dont la portée est atténuée par des représentations sociales qui continuent à colorer leurs interventions. Généralement encadrées par des politiques catégorielles (D. Tonchev, 2014), incohérentes et trop cloisonnées (C.Prado, 2014), ces pratiques n'allègent pas le poids que représentent le handicap car elles aboutissent généralement àdes résultats mitigés pour des prestations elles-mêmes critiquées (F. Weber, 2011).

En un mot, ces réflexions mettent en évidence l'impactpréjudiciable de la « psychologiepopulaire » (I. Ville, 2002) sur l'inclusion sociale des personnes handicapées. Elles interrogentdonc les implications sociales du handicap ainsi que les facteurs environnementaux qui concourent au processus de production du handicap (P. Fougeyrollas, 2001). Ce faisant, ellesn'insistent pas sur la spécificité des différentes catégories de handicap ou sur le vécu différencié de la situation en fonction de ces catégories ou même du contexte de survenue du handicap (inné ou acquis).Elles ne permettent donc pas d'aborder, de manière approfondie, la dimension psychologique du handicap et notamment ses implications identitaires.

1.2.2.Le handicap et la problématique identitaire

Les travaux d'auteurs commeJ.T. Richard, P. Boquel, T. Bokanowski, G. Perren-Klinger
, etc. se sont largement focalisés sur l'analyse de la nature l'affect chez la personne handicapée en fonction du contexte de survenue de la déficience.

Mettant le focus sur l'expérience psycho-émotionnelle du handicap acquis chez la personne victime de déficience, J.T. Richard (2006) soutient que le handicap acquis qui s'oppose au handicap congénital s'avère beaucoup plus traumatisant et entraine des conséquences psychologiques assez dramatiques. C'est pourcette raison qu'il l'assimile au traumatisme en ce sens qu'ilsurvient de manière brutale et violente à la suite d'un accident ou d'une maladie et impose la victime de vivre avec « un avant et un après ». D'après T. Bokanowski (2009), cet événement violent entraine, en plus des séquelles physiques, une perturbation massive du fonctionnement psychique et des défenses établies jusque-là. Perturbation qui peut aller, dans les cas extrêmes, jusqu'à l'effondrement. Pour J.T. Richard, cette situation provoque, chez la victime, des émotions particulièrementdélicatescar l'image du handicap acquis draine un sentiment d'étrangeté et d'oppression lié à des conflits névrotiques chargés d'angoisse, deculpabilité, de honte, dedépression, d'évitement et/ou de surprotection. Du fait de la soudaineté et de l'intensité de l'évènement et surtout de la rupture identitaire qu'il engendre, le handicap acquis entraine une perturbation du psychisme de la victime qui se trouve paralysé en se focalisant totalement sur le « trauma » (J.T. Richard, 2006). En d'autres terme, la survenue brutale du handicap pousse la personne à développerdes réactions adaptatives qui se caractérisent par un état d'hyperexcitation et de tension physique, une attitude de vigilance accrue, une instabilité et des troubles du sommeil, une perte de sensibilité au niveau émotionnel physique et psychologique (G.Perren-Klinger, 2008). Chez certains handicapés, cette situation perdure pour déboucher sur un état de stress post traumatique qui se manifeste par une série de symptômes durables tels que l'irritabilité, des bouffées d'angoisse, des troubles de la mémoire, des perturbations du sommeil, la reviviscence hallucinatoire, le souvenir forcé, la rumination mentale, l'agir réactionnel et l'impression de réactualisation de l'événement traumatique (P. Boquel, 2009).Des tels symptômes reflètent les difficultés d'assimilation de l'événement inattendu c'est-à-dire la survenue du handicap. De cette situation découle, bien évidemment, une sorte de clôture identitaire car le sujet s'enferme dans son statut de «handicapé» (J.T. Richard, 2006). Ceci dans la mesure où la comparaison identitaire l'oblige à sentir le contraste entre son état de « validité » avant la survenue de la déficience et sa situation actuelle de « handicapé ».

Ces réflexions centrées sur la relation entre la personne handicapée et son handicap démontrent que ce dernier mérite d'être pensé dans sa diversité mais également dans sa dimension psychologique pour appréhender la multiplicité des expériencesvécues en fonction des différentes catégories de handicap.

C'est pour cette raison que notre travail s'inscrit dans la continuité des études centrées sur l'analyse de la relation particulière que le handicapé entretient avec son handicap. Cela d'autant plus que, dans le contexte des victimes de mines, la perception que ces personnes ont de leur situation se situe à la marge des rares travaux qui ont porté sur le handicap au Sénégal.

2. Méthodologie de recherche

Les données présentées dans cette étude ont été recueillies grâce à une série d'observations, d'entretiens et de récits de vieréalisés (en 2018) avec plus d'une trentaine de victimes de mines.

Les rencontres répétées que nous avons pu avoir avec ces victimes nous ont permis d'établir une relation de confiance avec elles et d'inscrire notre approche méthodologique dans une démarche itérative. Cette démarche nous a permis de recueillir des témoignages des victimes vivant dans la région de Ziguinchor, principal foyer du conflit en Casamance et qui abrite l'écrasante majorité de la population de victimes de mines[48].

[48] Un recensementeffectué par le CNAMS (2009) fait état de 151 victimes directes vivant dans la région de Ziguinchor sur un total de 182 recensées en Casamance (soit un taux 82,96%).

Nous avons également effectué des entretiens avec des spécialistes de la relation d'aide impliqués dans la prise en charge des victimes de mines en Casamance. Ainsi, la diversification des sources d'informations et la recherche de la saturation empirique nous ont permis d'interroger le vécu psychosocial du handicap à partir de variables qualitatives telles que les réactions émotionnelles et la perception de soi.

3. Résultats et discussion

Les réactions causées par les accidents de mines et les situations de handicap qui en découlent sonnent comme l'expression d'un affect traumatique. Tel que le démontrent les données de terrain,l'émergence de cet affect démontre la difficulté que certaines victimes ont à vivre avec leur différence.

3.1. Réactions émotionnelles et problématique d'une rupture identitaire

Pour la plupart des victimes, c'est à l'occasion de voyages par véhicules, de collecte de bois et d'activités agricoles (désherbage de vergers, culture des champs, récolte ou acheminement de produits agricoles) que les accidents des minesont été subis. Cela à la suite de contact entre les mines, majoritairement dissimulées dans la forêt pour préserver une zone de repli stratégique et dans des espaces à forte fréquentation humaine, et des véhicules (mine antichar) ou des personnes (mine antipersonnel).

Lesexplosions de mines ont causé, en plus despréjudicesphysiques (troubles visuels, brûlures corporelles, blessures physiques, amputations des pieds et des mains), de lourds dommages psychologiques. En effet, de par leur caractère brutal et l'étendu des préjudices physiques qu'ils ont causé, les accidents de mines constituent des évènements traumatisants qui ont suscité plusieursformes de réactions émotionnelles immédiates que nous pouvons classer dans le registre de l'affect lié au handicap acquis. Celui-ci désigne les sentiments et émotions ressentis lors des premiers instants de l'accident oudurant les jours qui ont suivi la prise de conscience du handicap.

Le récit de l'expérience traumatique démontre que le stress était l'émotion la plus représentative. La majeure partie des victimes que nous avons interrogées a décrit le stress comme étant la principale réaction dans le contexte post-accident. Pour d'autres, la réaction dominante était la colère.

De manière générale, cet état d'alerte traumatiques'est notamment exprimépar des cauchemars répétitifs, la peur excessive et des insomnies sévères. Ces affects expriment donc l'apparition d'un traumatisme psychologique primaire qui s'associe à la douleur causée par les préjudices physiques liées à l'accident.

L'apparitionde pensées « parasites » constitueest également un dommage collatéral. En effet, plus d'untiers des victimes affirment avoir pensé à se suicider après avoir pris conscience du handicap. Cette situation découle généralement d'une comparaison identitaire qui les pousse, dès les premiers jours, à éprouver des difficultés quant à l'acceptation du handicap acquis.

Ce constat résume bien le récitGrégoire (nom d'emprunt) selon qui :

« Dans les jours qui ont suivi l'accident, mon principal problème c'était l'angoisse. J'ai beaucoup pensé à ma situation d'avant et en me regardant, je me disais dans ma tête que j'aurais dû éviter l'accident. Je ne sais pas comment mais c'est ce que je me disais (...). J'ai eu du mal à accepter ma situation car, à mes yeux, j'étais quelqu'un d'autre ».

Les proposde cette victime renseignent sur la douleur émotionnelle ressentie et sur les difficultés d'intégration immédiate de l'évènement dans la structure psychique de l'individu. Une telle situation démontre, comme le soutient J.T. Richard (2006), que le handicap acquis entraine une rupture identitaire qui pousse bon nombre de sujet à s'enfermer dans leur statut de personne handicapés. Cela d'autant plus que dans le récit de l'histoire traumatique, on s'aperçoit que la perte d'un membre apparaît comme un élément déterminant de l'affect.

Cette rupture identitaire est également perceptible dans te témoignage de Cécile (nom d'emprunt) :

«C'est quand je suis sortie de l'hôpital que j'ai senti que ma vie avait définitivement basculé. J'avais régulièrement des insomnies. Des fois j'oubliais que j'étais amputée et quand j'essayais de marcher je tombais immédiatement. J'avais du mal à croire que mon pied n'était plus là. Ces moments ont été les pires moments de ma vie. Pour moi, c'était insupportable. J'avais envie de me suicider car je ne pouvais pas supporter ma situation. Je pleurais régulièrement jusqu'à avoir les yeux enflés».

Les exemples citéspermettent de comprendre l'accident de minescomme une expérience traumatisante qui bouleverse la structure cognitive et le schéma émotionnel des victimes de mines. En effet, les émotions et sentiments développés par les victimes de mines, à la suite de l'accident, démontrent les difficultés d'acceptation et d'intégration du handicap dans le schéma cognitif des victimes.

Cet état de fait reste lié au sentiment de rupture identitaire que provoque le handicap acquis. Comme l'a démontré P. Boquel (2009), cette rupture ébranle la cuirasse caractérielle de la victime et provoque une sorte d'une « impasse événementielle relationnelle d'origine traumatique ».

Toutefois, comme le soutient un Psychiatre (impliqué dans la prise en charge de ces victimes) :

« *Ces réponses émotionnelles sont plus ou moins éphémères et doivent disparaître quelques jours ou quelques semaines après l'accident. Si elles persistent au-delà d'un délai relatif de deux semaines voire deux mois, la situation devient problématique. On parlera alors de traumatisme second qui se caractérise par l'apparition des symptômes plus sévères et qui entrent dans le registre des troubles de stress post traumatique ».*

En d'autres termes, l'affect primaire, en tant qu'expression immédiate de sentiments et d'émotions négatifs liés à l'accident de mine,est une réponse émotionnelle « normale ». Elle requière, cependant, un temps d'adaptation qui,bien que variable, ne devrait pas dépasser deux mois environ. Pourtant, le travail de terrain que nous avons effectué nous a permis de nous rendre compte que c'est moins d'un tiers de victimes de mines quia pu vivre cet affect dans ce délaidit «normal». Pour la majeure partie des cas certaines réactions, notamment la colère ou la peur, se prolongentau-delàde deux mois.

A l'état actuel, ces émotions se conjuguent avec la persistance d'un sentiment d'impuissance chez une forte proportion de handicapés. Un tel sentimentexprime une perception négative de soi, en ce sens que la situation de handicap est perçue par ces victimes comme un blocage à la réalisation des ambitions et à l'atteinte des objectifs personnels et professionnels.

3.2. Le développement d'unsentiment d'impuissance chez les victimes de mines

Les perceptions liées au handicap acquis rendent compte des images cognitives que les victimes de minent dégagent sur leur handicap et qui, pour la plupart des cas, expriment une certaine résignation. Celle-ci trouve son fondement dans la perception du préjudice physique lié au handicap ici perçu à travers son caractère lésionnel, ce qui entraine chez les victimes une focalisation sur la déficience physique qui, bien que surmontable,est perçue comme un fardeau dont les personnes affectées ne peuvent se décharger.

C'est donc pour cette raison que plus de la moitié des victimes considèrent que le handicap constitue un obstacle majeur à la réalisation de leurs ambitions alors que d'autres estiment avoir nécessairement besoin d'aide pour améliorer leur situation.

Cet état d'esprit se comprend mieux quand on s'intéresse à la nature des projets professionnels que certains handicapés ont pu avoir avant la survenue de l'évènement traumatique.
Le témoignage deBaylo (nom d'emprunt) - qui a subi un accident en 2009 -peut nous servir d'illustration :
«J'étais un très bon footballeur. A 12 ans je jouais dans l'équipe cadette de mon village. Je me voyais être un footballeur professionnel dans le futur, je disais toujours que j'aurais une carrière de footballeur car j'étais bien et j'aimais vraiment le foot. Avec le handicap ce projet est tombé à l'eau. Je ressens de la colère en voyant les autres jouer sans que j'en soiscapable. C'est à cette situation que le handicap m'a condamnée ».

On constate, à la lecture de ces propos, que l'attachement au rêve vocationnel développé avant la survenue du handicap bloque la personne handicapée dans une situationoù elle considère que son propre destin lui échappe. Ainsi, le handicap est porté comme une sorte de bouc émissaire. Il est vécu en termes de rupture de vie, de bouleversement radical qui empêche l'affirmation optimale de soi. Ce sentiment de rupture génère des émotions et des sentiments négatifs quirendentl'acceptation du handicap assez problématique.

Chez la plupart des victimes cette rupture s'exprime notamment en termes de comparaison entre le moi ancien et le moi actuel perçu comme un moi dégradant. Cette comparaison débouche sur le développement d'un sentiment d'impuissance et sur la persistance d'une image cognitive qui remettent en question le sentiment d'auto-efficacité et qui démontrentles difficultés à surmonter le handicap acquis. Cela du fait du décalage perçu entre l'ambition précédemment nourrie et la déception vécue.
Le cas Salif (nom d'emprunt)illustre bien ces propos. Ancien collégien « brillant et ambitieux » qui se voyait devenir un cadre grâce aux études, ce jeune considère que sa vie a basculé à la suite de l'accident de mine.
«Je ne peux pas m'empêcher de penser à l'accident, et quand j'y pense, j'éprouve de la haine pour ces gens. Je ne sais pas qui a posé cette mine, mais il a bousillé ma vie. A cause de lui je n'ai pas réussi dans la vie. (...). J'étais un brillant élève et je sais que si j'avais poursuivi mes études, j'allais réussir à devenir un cadre. Mais après l'accident je suis resté une année sans étudier car il fallait que je m'adapte à la prothèse. Et quand j'ai repris les études, j'avais constamment des problèmes de concentration et des difficultés de mémorisation. J'ai commencé à avoir de mauvaises notes. Et en fin de compte j'ai abandonné les études ».

Le témoignage de Salif exprime un ressenti très négatif par rapport à sa situation. Les mots utilisés dans son discours (« il a bousillé ma vie», «j'éprouve de la haine », etc.) sont forts et les larmes versées par cet individu au cours de l'entretien expriment un désespoir bien réel. Pourtant, ce jeune a subi son accident il y'a environ dix-huit(18) ans. Mais la persistance dede l'affect traumatique dans son schéma cognitif l'oblige, à l'image de la plupart des victimes rencontrées, à s'approprier des qualificatifs négatifs et àprojeter sur le handicap une image dévalorisante.
Cette image négative confirme l'idée que le handicap acquis constitue un facteur d'apparition d'un traumatisme second. C'est-à-dire un traumatisme qui, au-delà de la souffrance physique générée par les séquelles physiques, désigne un état de mal-être psychologique alimentépar dessentimentsd'incapacité et d'infériorité.
Cette forme de focalisation sur la différence montre que la survenue brutale du handicap dépasse la capacité d'intégration de pas mal de victimes qui, s'inscrivant dans une démarche de comparaison identitaire, sont confrontées à un problème d'assimilation du handicap qu'elles perçoivent comme un facteur de dégradation.

La comparaison identitaire renvoie ainsi à une comparaison entre la situation d'avant l'accident et la situation de handicap survenue à la suite de l'accident. Ainsi le contraste entre l'étatde validité physique antérieure et la situation actuelle de handicap entraine un problème d'acceptation identitaire chez des victimes qui,vivant avec un « avant et un après » (J.T. Richard, 2006), éprouvent ainsi des difficultés à faire le deuil de leur handicap.Cet état de fait concrétise l'idée d'une image négative que les victimes de mines projettent sur leur propre personne.
Cette situation les confine, par conséquent, dans une sorte derepli identitaire en ce sens qu'elles semblent s'enfermer dans les limites induites par le handicap.
Pour certains spécialistes que nous avons rencontrés, c'est le caractère brutal du handicap et lacomparaison avec la situation d'avant l'accident qui poussent les victimes à développer une vision négative de leur personne.C'est l'argument que soutient un Psychologue :
« Ce sont des gens qui se réveillent d'une seconde à l'autre et se rendent compte qu'ils n'ont plus leurs pieds. C'est la manière dont survient le handicap qui provoque une rupture brutale et immédiate. Le malade du diabète quand il doit être amputé par exemple, il bénéficie d'une préparation psychologique bien avant. On le prépare à vivre avec un pied en moins mais les victimes de mines n'ont pas ce temps de préparation. L'accident survient brutalement et quand on se réveille on se rend compte qu'on est amputé d'un membre ».

On comprend donc à la suite de ces analyses que le handicap acquis, du fait de sa brutalité et de la rupture qu'il provoque, génère un choc psychologique qui remet en cause les capacités de résilience de pas mal de victimes. En effet, la perception du handicap en termes de coupure identitaire et d'image sociale dévalorisante démontre évidemment que le handicap acquis entraine « une perturbation massive du fonctionnement psychique » (T. Bokanowski, 2009). Ce constat confirme l'idée que le handicap acquis constitue un facteur de vulnérabilité psychologique.

Conclusion

Les enquêtes effectuées auprès des victimes de mines démontrent que l'accident de mines, de par son caractère brutal, violent et inattendu, constitue un évènement traumatisant qui met la victime dans un état affectif délicat. Il provoque des réactions émotionnelles et des sentiments qui bouleversent la structure psychique des victimes de mines. Pour certains cet affect se prolonge dans le temps et génère un sentiment de rupture identitaire qui renforce leur vulnérabilité psychologique et provoque une coupure relationnelle. Dès lors la focalisation sur la déficience et la comparaison entre la situation actuelle et celle d'avant génère un sentiment de dégradation et d'impuissance qui annihile les capacités de résilience des victimes.

Bibliographie

1. BOKANOWSKI Thierry, 2010,« Du traumatisme au trauma : les déclinaisons cliniques du traumatisme en psychanalyse »,*Revue Psychologie clinique et projective*, n°16, 9-27. https://www.carin.info/revue-pschologie-clinique-et-projeective-2010-1-page-9.htm.
2. BOQUEL Pierre, 2009, *Handicap, traumatisme et impasse*, Paris, Editions EDK.
3. CHOSSY Jean-François, 2011, *Evolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées : passer de la prise en charge à la prise en compte*, Paris, La Documentation française.
4. CNAMS, 2009, *Plan d'Action National pour l'Assistance aux Victimes 2010-2014,* Document de Travail.

5. DIOP Idrissa, 2012,« Handicap et représentation sociales en Afrique occidentale »,*Revue le Français aujourd'hui*, n°177, 19-27.https://www.carin.info/revue-le-francais-aujourd'hui-2012-2-page-19.htm.
6. EBERSOLD Serge, PLAISANCEEricet ZANDER Christophe, (2006), *Ecole inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels*, Rapport de recherche CNESCO, halshs-01445378.
7. ECHIVARD Jean Pascal, 2009,« Représentations du handicap et pratiques d'accompagnement », *Revue Empan*, n°74, 45-49. https://www.carin.info/revue-empan-2009-2-page-45.htm.
8. FOUGEYROLLAS Patrick, 2001, « Le processus de production du handicap : l'expérience québécoise », dans De RiedmattenRaphael (dir.), *Une nouvelle approche de la différence : comment repenser le handicap ?,* Genève, Médecine et Hygiène, pp.101-122.
9. GARDOU Charles, 2011, «Se refaire une culture», dansChossy J.F (dir.), *L'évolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées: passer de la prise en charge à la prise en compte*, Paris, La documentation française, 5-9.
10. HANDICAP INTERNATIONAL, 2006, *Etude d'urgence sur l'impact des mines en Casamance*, Rapport de recherche. http://www.franco-mines.com.
11. CARAGLIO Martine, 2017,« Les élèves en situation de handicap : inclusion, encore un effort »,*Actes de communication*, 39ème colloque national de l'AFAE.
12. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/97/3/Les_eleves_en_situation_de_handicap-M._Caraglio_au_colloque_AFAE_978973.pdf.
13. PERREN-KLINGER Gisela, (2008), «L'intégration psychologique de traumatisme - Une affaire de culture?», *Institut Psychotrauma Schweiz.*
14. MANGA Mouhamadou Lamine, (2014), *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, Harmattan.
15. PRADO Christel, 2014, *Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité,* Paris, Les éditions des journaux officiels.
16. RICHARD Jean Tristan, 2006, *Psychanalyse et Handicap*, Paris, Harmattan.
17. SENEIsmaila, 2018, *Vulnérabilité et action publique dans un contexte de conflit arme : analyse de la politique d'assistance pour l'insertion socioprofessionnelle des handicapes victimes de mines en Casamance*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Gaston Berger de Saint Louis.
18. TONCHEV Dima, 2014, *Les politiques du handicap*, Paris, Editions ASPH.
19. WEBER Florence, 2011, *Handicap et dépendance : Drames humain, enjeux politiques*, Paris, Editions Rue d'ULM.
20. VILLE Isabelle, 2002, « Identité, représentations sociales et handicap », dans APF (dir.), *Déficiences motrices et situations de handicaps.* 48-52.
21. *www.moteurline.apf.asso.fr/IMG/pdf/identite_hp_IV_48-52.pdf.*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue Scientifique du Tchad (**RST**) publie des contributions originales dans tous les domaines de la connaissance. Elle comporte, pour l'heure, deux séries :
- Série A (Science sociales et humaines), destinée à publier les travaux dans les domaines des lettres, philosophie, sciences humaines, juridiques, économiques et de gestion.
- Série B (Science et Techniques), destinée à publier les travaux scientifiques dans les domaines des mathématiques, de la physique, de la chimie, des sciences pour l'Ingénieur, des sciences de la nature, de l'agronomie, de la médecine humaine et vétérinaire, de la pharmacie, de l'odontostomatologie.
- Un tirage spécial pour des travaux plus importants pourra être fait après approbation et recommandation du Comité de Lecture. La Revue peut faire appel à tout autre partenaire en vue de palier à ses insuffisances.

La Revue Scientifique du Tchad publie semestriellement la série A et la série B.
Les contributions publiées par la Revue Scientifique du Tchad (RST) représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.
La soumission d'un manuscrit à la Revue Scientifique du Tchad (RST) implique que les travaux qui y sont rapportés n'ont jamais été publiés auparavant, ne sont pas soumis concomitamment pour publication dans un autre journal et qu'une fois acceptés, ne seront plus publiés nulle part ailleurs sous la même langue ou dans une autre langue sans le consentement de la RST.

SOUMISSION

Les manuscrits, dactylographiés en double interligne sont soumis à l'adresse suivante :
Monsieur le Directeur de Publication de la Revue Scientifique du Tchad, Centre National de Recherche pour le Développement, N'Djaména, Tchad. E-mail : mht.hamdo@yahoo.fr
Les manuscrits doivent comporter les adresses postale et électronique, les numéros de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Les manuscrits soumis à la Revue Scientifique du Tchad doivent impérativement respecter les indications ci-dessous.

LANGUE DE PUBLICATION

La revue publie des articles rédigés en français, en arabe ou en anglais. Cependant, le titre, le résumé et les mots-clés doivent être donnés dans deux langues.
Tout article publié dans l'une de deux langues officielles (arabe et française) doit impérativement comporter un résumé de l'autre. Un résumé en anglais reste toutefois exigé pour les candidats des évaluations CAMES.

PRESENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit, les tableaux et figures doivent être fournis sous forme électronique et sous version imprimée en 3 exemplaires. La forme électronique comprend un fichier pour le texte saisi sous Word et un ou plusieurs fichiers pour les illustrations.
Pour la série A, le manuscrit imprimé sur du papier blanc A4 (21x 29,7cm) ne doit pas dépasser 25 pages dactylographiées, références et figures comprises.
Pour la série B, le manuscrit imprimé sur du papier blanc A4 (21x 29,7cm) ne doit pas dépasser 10 pages dactylographiées, références et figures comprises.

Le texte doit être écrit en Times New Roman, caractère 12, en interligne 1,5 avec une marge de 4 cm. Le manuscrit doit être présenté sous des sections suivantes, étant entendu que certaines peuvent être regroupées (matériel et méthodes, résultats et discussion). Il s'agit de : titre du travail, résumé, introduction, matériel, méthode, résultats, discussion, conclusion et références bibliographiques.

Page de titre

La première page doit mentionner uniquement le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leurs adresses complètes (boîte postale, téléphone, fax, E-mail). Le nom et l'adresse de l'auteur à qui les correspondances seront adressées, sont marqués d'un astérisque.

Résumé et mots clés

Le résumé ne doit pas excéder 250 - 300 mots (15 lignes), en français et en anglais ou arabe. Les mots clés, au maximum 8, traduits également en anglais ou arabe, doivent figurer à la suite du résumé.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base situant le contexte dans lequel le travail a été entrepris. Elle doit permettre au lecteur de juger de la rationalité du travail et d'évaluer les résultats acquis.

Matériel

Il s'agit de donner les détails sur l'échantillon (date et lieu de l'échantillonnage, quantité…) et les types d'appareils utilisés pour les mesures.

Méthode

Elle doit se consacrer aux informations suffisantes permettant de reproduire les travaux décrits. Les méthodes communément utilisées doivent être décrites succinctement. Les méthodes nouvelles feront l'objet d'une description détaillée.

Résultat

Les résultats expérimentaux doivent être présentés sous forme de texte, de tableau ou de figure, étant entendu qu'une même donnée ne peut l'être de façon répétitive sous deux formes ou trois.

Discussion

La discussion doit porter sur l'analyse et l'interprétation des résultats, établir les relations entre les résultats obtenus et les travaux déjà publiés, soulever des problèmes tels que les conflits des idées et les données rapportées par d'autres auteurs. L'importance des résultats obtenus pour les recherches futures devra être mentionnée.

Remerciements

Les remerciements éventuels au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être en terme concis.

Références

Les références, limitées aux auteurs cités, doivent être numérotées dans l'ordre de leur apparition dans le texte et appelées par leur numéro. Les numéros d'appel doivent figurer dans le texte entre crochets, séparés par un tiret quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1-4], et par des virgules quand il s'agit de références non consécutives: [2, 8, 13]. A titre indicative:

a) **Pour les articles et synthèses de périodiques classiques**

Noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution, titre du travail dans la langue originelle, nom du périodique, volume ou tome, première et dernière page de l'article en respectant les polices de caractères de l' exemple 1:

Mbailaou Mb, Mahmout Y., Tarkodjiel M., Bessière J-M. and Delobel B., 2005. Constituents of fermented Cassia obtusifolia leaves, a traditional food from Chad, African Journal of Biotechnology. 4(10), 1080-1083.

b) **Pour les ouvrages**

Noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution, titre de l'ouvrage, si possible dans la langue originelle, maison d'édition (en précisant le tome ou l'édition), nom de la ville et du pays de la maison d'édition, nombre total de pages.

Exemple 2 :

Chwarts D., 1985**.** Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes.
3ème éd., Flammarion Médecine Sciences, Paris VI, 318p.

c) **Pour les chapitres d'ouvrage**

Noms des auteurs du chapitre, année de parution, titre de l'ouvrage (en précisant l'auteur de l'ouvrage et éventuellement le tome ou l'édition), noms de la ville et du pays de la maison d'édition, les 1ères et dernières pages.

Exemple 3 :

Aké A.L., 1988. La diversité génétique des espèces végétales sous-exploitées d'Afrique. In : **Attere F., Zedan H., Preeino P**. Crop genetic resources of Africa (Vol 1) Nairobi, Kenya : IBPGR/UNEP, pp. 53 – 88.

d) Pour les thèses et mémoires

Noms de l'auteur, année de présentation, titre du travail, noms de l'université, de la ville et du pays, nombre de pages. Exemple 4 :

Nkounkou-Loumpangou, C., 2010. Les plantes utilisées dans le traitement de l'infertilité féminine: Inventaire, phytochimie et évaluation biologique. Thèse de Doctorat, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo. 147 pp.

Tableaux, figures et photocopies

Les tableaux en chiffre romain (tableau I) et figures en chiffre arabe (figure 1) numérotés par ordre chronologique d'apparition ne doivent pas faire double emploi avec le texte dans lequel ils seront obligatoirement appelés. Ils doivent être intelligibles sans le recours du texte. Les titres et les légendes sont placés en haut des tableaux et en bas des figures et des photos.

Ils sont présentés et numérotés chacun sur une page séparée. Les photographies doivent être de bonne qualité pour permettre leur impression directe et présenter le copyright.

Abréviations, unités et symboles

Les contributions doivent comporter le minimum d'abréviations. Seuls les termes acceptés internationalement peuvent être utilisés. Les unités doivent être celles du système international.

PROCEDURE DE REVISION

Les manuscrits dépourvus des noms et adresses des auteurs sont soumis à l'appréciation de deux référés spécialisés.

Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des référés. Pour des contributions acceptées, les auteurs doivent effectuer des révisions dans un délai n'excédant pas une semaine et envoyer la version révisée sous Word sur support électronique.

En cas de rejet, des orientations sont données en vue d'une bonne reprise.

EPREUVES D'IMPRIMERIE

Les auteurs recevront, avant publication, des épreuves qu'ils doivent vérifier dans les délais indiqués. Aucune modification ne devra être apportée à ce stade de fabrication, où seules les corrections seront admises.